



Le récit de la passe d'armes entre M. Jospin et M. Chirac

LE SEPTIÈME conseil des ministres de la cohabitation, mercredi 16 juillet, a été le théâtre d'une passe d'armes à fleurets mouchetés entre Lionel Jospin et Jacques Chirac. Répondant aux critiques exprimées par le chef de l'Etat, le 14 juillet, le premier ministre s'est livré à une lecture de la Constitution sur les « prérogatives » respectives des deux têtes de l'exécutif. M. Jospin a contesté que le président de la République ait « le dernier mot » sur des sujets ayant trait à la politique intérieure. Tout en reconnaissant à M. Chirac le droit de porter des appréciations sur la politique du gouvernement, il est revenu sur les propos tenus par le président sur la régularisation des sans-papiers et le financement des mesures nouvelles prises par le gouvernement. M. Chirac a répondu qu'il avait le droit et le devoir de s'exprimer tout en se disant désireux de laisser le gouvernement travailler. *Le Monde* fait le récit de cet échange.

Lire page 5

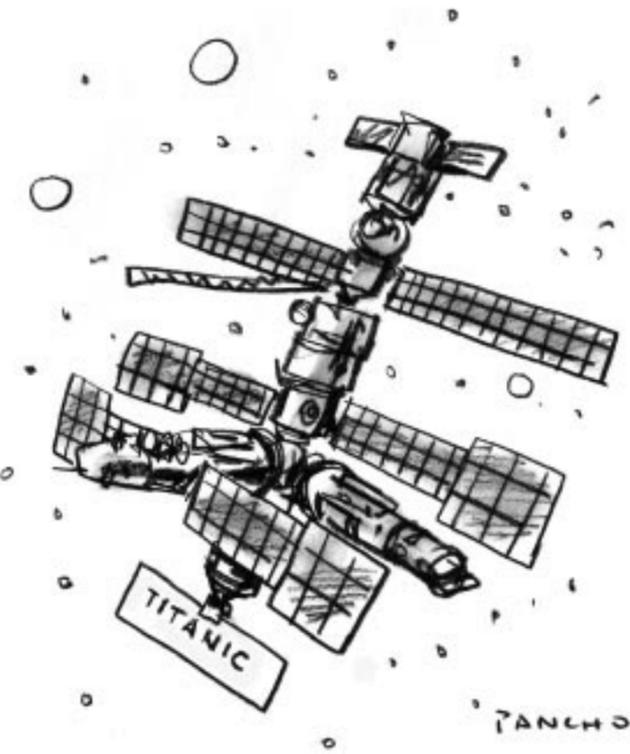
Les cosmonautes de la station Mir accumulent pannes et défaillances

Un câble débranché par erreur les prive provisoirement d'ordinateurs

LA STATION spatiale Mir a été privée d'énergie, jeudi 17 juillet, après que les cosmonautes eurent débranché par erreur le câble reliant le tableau de bord aux ordinateurs. A la suite de cette mauvaise manipulation, le système d'orientation de la station s'est dérégulé, ce qui a provoqué le déchargement complet des batteries. Les trois hommes à bord de Mir se sont donc retrouvés privés d'énergie. Le Centre des vols russes a indiqué qu'une évacuation des cosmonautes n'était pas à l'ordre du jour.

Ce nouvel incident vient s'ajouter à la longue série d'ennuis que connaît Mir depuis sa collision, le 25 juin, avec un vaisseau-cargo. Les responsables russes sont aussi confrontés à une défaillance humaine. Après les problèmes cardiaques qu'a connus le commandant, Vassili Tsiibliov, les médecins lui ont interdit de participer à la réparation reportée à la nuit du 24 au 25 juillet. Les Russes ont demandé à la NASA d'autoriser l'astronaute américain présent à bord à remplacer Tsiibliov pour cette opération.

Lire page 16



Thomson-CSF : nouvelle procédure de privatisation

L'Etat garde la maîtrise du groupe de défense

LE GOUVERNEMENT français est bien décidé à privatiser le groupe d'électronique de défense Thomson-CSF. Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, l'a reconnu, pour la première fois ouvertement, mercredi 16 juillet. Le premier ministre Lionel Jospin l'avait implicitement annoncé à la fin de la semaine dernière, en mettant un terme à la vente de gré à gré de Thomson-CSF engagée par son prédécesseur, Alain Juppé. Opposé, comme l'ensemble de la gauche, à la privatisation de Thomson-CSF lors de la campagne électorale des législatives, M. Jospin avait précisé, le 11 juillet, que l'actionnariat public de Thomson-CSF (58 % actuellement) avait vocation à n'être, à terme, que « déterminant » et non majoritaire.

Une nouvelle procédure de privatisation - la troisième en l'espace d'un an et demi - va donc être lancée dans les prochaines semaines. Le gouvernement veut boucler ce dossier d'ici à la fin de l'année. A la différence du précédent processus, il ne s'agit plus de vendre les parts de l'Etat dans Thomson-CSF à un repreneur. Cette fois-ci, le poids de l'Etat

dans le capital du groupe sera réduit à la faveur des alliances que ce dernier passera avec d'autres industriels.

Ces alliances devront d'abord s'inscrire dans un cadre national. Elles concerneront donc des groupes comme Alcatel, Dassault, Aerospatiale ou Matra, qui pourraient entrer au capital de Thomson-CSF en échange de l'apport de certaines de leurs activités. Ensuite, l'un de ces groupes - le favori semble être Alcatel - pourrait devenir l'opérateur chargé de négocier des alliances européennes. Il reste à préciser les rôles respectifs de l'Etat, de l'opérateur et de la direction de Thomson-CSF et, bien entendu, les noms des firmes partenaires et leur hauteur au capital. Il faudra aussi déterminer la forme juridique que doit prendre cette privatisation et trouver un façon non contestable de désigner l'opérateur.

La participation de l'Etat pourrait se réduire à une minorité de blocage (33 %), voire à une action spécifique, ou un simple pacte d'actionnaires.

Lire page 11
et notre éditorial page 10

Elargissement de l'Union européenne

Les propositions de la Commission sur l'élargissement à l'Est sont critiquées pour leur manque d'ambition. p. 2

La dette de Jean-François Mancel

Le président du conseil général de l'Oise devra rembourser, avec deux autres personnes, 600 000 F de dépenses indûment payées par le département. p. 8

L'énigme du vol TWA 800

Un an après l'explosion en vol du Boeing 747 de la TWA, les enquêteurs n'ont toujours pas déterminé avec certitude l'origine de la catastrophe. p. 3

Le Tour au repos

Au terme d'une étape remportée par Laurent Desbiens, après le déclassement du coureur ukrainien, le peloton a été transféré de Perpignan à Saint-Etienne, pour une journée de repos. p. 14 et 15

Blueberry

La suite des aventures du célèbre lieutenant de bande dessinée. p. 23

L'ex-Mandchourie entre Chine et Japon

L'influence et les investissements japonais restent prédominants dans cette région au nord-est de la Chine. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

Les îles au trésor de Charles le comptable

DUBLIN
de notre correspondant

Quand Charles Haughey fut contraint de démissionner de son poste de premier ministre d'Irlande, en février 1992, après le cinquième putsch contre lui au sein de son parti, il prononça un discours d'adieu plein d'émotion devant le Parlement. Citant *Othello*, il s'exclama : « J'ai rendu quelques services à l'Etat, et il le sait ! » C'est le même homme qui s'est présenté à la mi-juillet devant un tribunal de Dublin pour témoigner sur l'un des scandales les plus extraordinaires de l'histoire irlandaise, et dont il est le personnage central.

L'image de ce self-made-man qui dirigea d'une main de fer la Fianna Fail et que l'on surnommait le « Patron » risque fortement d'en pâtir. Car « Charlie » a dû reconnaître que ses affaires personnelles avaient été gérées pendant plus de trente ans par un comptable de ses amis - fort opportunément mort d'une crise cardiaque - qui avait sollicité les dons de partisans fortunés, dont le propriétaire d'une grande chaîne de magasins de vêtements, Ben Dunne. Ces contributions ont financé un train de vie d'un millier de livres par jour (environ 10 000 francs).

Après avoir longtemps démenti ces accusa-

tions, M. Haughey a déclaré avoir ignoré la provenance et le montant de ces dons jusqu'en 1993. Puis, dans ce qui devrait entrer dans les annales de la litote irlandaise, il a admis « une sérieuse bévue dans la gestion de [ses] affaires financières ». Pourtant, cela faisait des années que ses adversaires politiques colportaient des rumeurs sur l'écart entre le revenu déclaré et les signes extérieurs de richesse de ce comptable d'origine modeste. Une fois ministre, il disait avoir coupé tous ses liens avec les affaires, ce qui ne l'empêcha pas d'acquiescer des propriétés somptueuses.

Charles Haughey vit dans une élégante demeure du XVIII^e siècle, située dans un immense parc au nord de Dublin. Il s'est offert une île au large du Kerry pour une somme supérieure à son salaire annuel de ministre. Il s'y rend à bord d'un yacht estimé à 1 million de francs. Il possède aussi des chevaux de course et du bétail à pedigree.

Mais c'est d'une autre île que sont venus tous ses ennuis, le paradis fiscal des Caïmans. C'est là, sur un compte secret, que Ben Dunne lui a versé 1,1 million de livres (11 millions de francs) quand il était *taoiseach* (premier ministre), auquel il faut ajouter 210 000 livres (2,1 millions de francs) d'effets

bancaires donnés de la main à la main. « J'avais de la peine pour lui », a dit M. Dunne pour se justifier.

Les amis de M. Haughey - dont le nouveau *taoiseach*, Bertie Ahern - ont été stupéfiés par l'ampleur de ces révélations et leurs implications politiques. Le fameux compte des îles Caïmans recélérait 30 ou 40 millions de livres (300 à 400 millions de francs) appartenant à des bénéficiaires anonymes qui ont vite transféré leur argent vers des endroits plus sûrs. Et, pourtant, le « Patron » continue d'affirmer qu'il ignorait tout de ce compte ; probablement un de ces « détails » dont son comptable avait omis de l'informer !

Pourtant, lui a fait remarquer le juge, vous étiez vous-même comptable ? « Oui, et un comptable bien crédule », a-t-il admis. Il continue de se défendre d'avoir accordé quelque avantage que ce soit en échange de ces faveurs. Mais l'Histoire a ses ironies. Quand il était *taoiseach*, M. Haughey avait fait la leçon à ses concitoyens sur le danger de vivre au-dessus de ses moyens. Sa réputation brisée, il pourra méditer un autre vers d'*Othello* : « Mets de l'argent dans ta bourse... »

John Horgan

Lire page 7

Pour une protection sociale universelle

LA CAUSE serait entendue : à grands renforts de sondages, il apparaîtrait qu'une majorité de Français (73 %) seraient favorables à une réforme « en profondeur » des allocations familiales, selon l'IFOP, ou près des deux tiers (62 %) « plutôt » ou « tout à fait d'accord » avec leur suppression pour les foyers avec deux enfants gagnant plus de 25 000 francs par mois, selon l'IPSOS.

Au nom de l'équité, préférable à la notion désuète et parfois fallacieuse de l'égalité, les modernes approuvent le plafonnement prévu par le premier ministre et, sous couvert de solidarité, une partie de la gauche, dont les socialistes, salue le courage de Lionel Jospin. A l'inverse, le groupe de pression familialiste pousse des cris d'orfraie et, fort de ses valeurs traditionnelles, y voit une dangereuse atteinte à la politique de natalité.

A droite, des voix s'élèvent pour condamner la remise en question du principe de l'aide sans conditions de ressources et veut croire

que le gouvernement vient de commettre son premier impaire. Quant aux syndicats, embarrassés, ils balancent entre le rejet, pour la CFDT, la demande d'une remise à plat plus large, pour la CFDT, ou l'extrême réserve, pour la CGT, voire pour Force ouvrière.

Il faut pourtant dire que le problème est mal posé et, plus précisément, qu'il introduit, sous des accents démagogiques de part et d'autre, de la confusion dans un débat qui mériterait une autre ampleur de vue. Ce n'est pas avec les accusations ou les sous-entendus vichystes, ni avec des arrière-pensées libérales ou l'invocation rétrograde d'injustices, que l'on fait avancer la réflexion sur l'essentiel : le rôle et la place d'un système de protection sociale dans une société menacée par la déstructuration ou, pour l'affirmer plus pompeusement, le maintien du pacte social.

Alain Lebaube

Lire la suite page 10

Sculpter en rond



RICHARD DEACON

À QUARANTE-HUIT ANS, le sculpteur Richard Deacon est l'un des artistes britanniques le plus souvent exposés. Il est à Rochecouart (Haute-Vienne) avec ses formes rondes, faussement molles, qui cherchent le point d'équilibre et la cohérence.

Lire page 18

International.....	2	Finances/marchés...	12
France.....	5	Aujourd'hui.....	14
Société.....	7	Jeux.....	17
Carnet.....	8	Météorologie.....	17
Horizons.....	9	Culture.....	18
Entreprises.....	11	Radio-Télévision.....	22



UNION Le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, a présenté, mercredi 16 juillet, devant le Parlement européen, à Strasbourg, ses propositions desti-

nées à préparer l'élargissement de l'Union à dix pays d'Europe centrale et orientale. ● LA COMMISSION suggère pour l'heure d'ouvrir les négociations d'adhésion à cinq d'entre

eux – la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie – ainsi qu'à Chypre au début de l'année 1998. ● CETTE PROPOSITION, qui a soulevé nombre de

critiques, doit être avalisée par le conseil européen de Luxembourg en décembre. Elle suppose d'ores et déjà que soient envisagées des réformes importantes dans le fonc-

tionnement de l'Union, notamment en matière de politique agricole (PAC) et dans la gestion de l'aide aux régions défavorisées par le biais des fonds structurels.

L'élargissement de l'Europe ouvre une période de dures négociations

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a recommandé, mercredi 16 juillet à Strasbourg, l'ouverture de pourparlers d'adhésion début 1998 avec six des onze pays candidats : la Hongrie, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie, l'Estonie et Chypre

STRASBOURG
(Union européenne)
de nos envoyés spéciaux

Dans l'esprit de la Commission européenne, l'Agenda 2000 que présentait mercredi 16 juillet son président, Jacques Santer, devant le Parlement européen, à Strasbourg, constitue « la fondation de l'architecture européenne du XXI^e siècle ». L'ambition est grande : il s'agit d'adapter les politiques communes (principalement politique agricole et fonds structurels) à « un monde qui change », mais surtout de préparer l'élargissement aux dix pays d'Europe centrale qui sont candidats et à Chypre.

Le débat a permis de vérifier que, tant pour la Commission que pour l'Assemblée, le nouveau grand chantier pour l'Europe, à côté de la mise en place de l'Union monétaire, est bien l'élargissement à l'Est, que M. Santer a qualifié de « chance unique, historique, de réconcilier notre continent avec lui-

même ». Le collège propose d'ouvrir les négociations au début de 1998 avec cinq des pays d'Europe centrale qui sont candidats : la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie. Le président de la Commission s'est montré convaincu que le Conseil européen de Luxembourg avaliserait cette proposition lors de sa réunion en décembre.

Plusieurs députés ont déploré que tous les pays candidats ne soient pas traités sur un pied d'égalité. Jean-Claude Pasty (RPR) a parlé de « choix maladroits, arbitraires et provocateurs ». Catherine Lalumière (Energie radicale) a évoqué « les risques de frustration et de déstabilisation » dans les Etats écartés de la première vague. M. Santer, ainsi que le commissaire chargé de l'élargissement, Hans van den Broek, ont rejeté cette critique, réaffirmant que la volonté de la Commission est bien de faire en sorte que les dix pays d'Europe centrale et Chypre

adhèrent au bout du compte à l'Union. Ceux avec lesquels la Commission propose d'engager les pourparlers au début de l'année prochaine ont été choisis pour des « raisons strictement objectives ». Sans être complètement prêts aujourd'hui pour l'adhésion, ils devraient pouvoir remplir sans diffi-

cultés majeures les critères politiques et économiques définis par l'Union en 1993 à Copenhague. Les cinq « recalés » n'en sont pas pour autant oubliés. M. van den Broek a annoncé que ses services assureraient un suivi de la situation politique et économique dans l'ensemble des pays

candidats et qu'il n'était pas exclu qu'en cas de progrès rapides l'un ou l'autre puisse sauter dans le train. Par ailleurs, les commissaires ont mis l'accent sur le renforcement du dispositif pré-adhésion, les crédits affectés aux différents programmes devant *grosso modo* doubler.

Le Parlement, comme la Commission, considère que les résultats du Conseil européen d'Amsterdam ont été très insuffisants en matière de réforme institutionnelle. « Dans son état actuel, l'Union est incapable de relever le défi du nouveau millénaire ; il ne s'agit pas de bricoler une ou deux réformes... L'important, c'est l'extension de la majorité qualifiée », a déclaré Klaus Hänsch (SPD), ancien président de l'Assemblée. C'est un sentiment partagé par l'ensemble de l'hémicycle. Une quarantaine d'eurodéputés, conduits par les Français Jean-Louis Bourlanges (UDF) et Olivier Duhamel (PS) et par Daniel Cohn-

Bendit (Vert allemand), Antoinette Spaak (libérale belge) et Gianfranco Dell'Alba (radical italien), ont créé une association intitulée SOS-Europe, dont l'objet est de mobiliser l'Assemblée contre les insuffisances du traité d'Amsterdam.

UNE CIG DE RATTRAPAGE

La Commission suggère aux gouvernements, défaillants lors du Conseil européen, de prévoir une Conférence intergouvernementale de rattrapage à l'aube du prochain siècle. Comment espérer convaincre les Quinze de décider des réformes institutionnelles qu'ils viennent de refuser, se sont inquiétés les parlementaires ? Optimiste, M. Santer a répondu : « C'est toujours sous la pression que l'Union agit ; si on veut réussir l'élargissement, une CIG est nécessaire peu après le début de l'an 2000 pour préparer les premières adhésions entre 2001 et 2003. »

Ph. L. et M. S.

Les cinq candidats de l'Est en chiffres

● POLOGNE

Avec une population de 38,6 millions d'habitants, la Pologne est le plus grand et le plus peuplé de tous les pays candidats. Dans son avis, la Commission estime qu'il s'agit d'une démocratie disposant d'institutions stables, bien que la liberté de la presse y soit limitée et que les procédures d'indemnisation des personnes expropriées par les nazis ou les communistes doivent encore être complétées.

La Pologne peut être considérée comme une économie de marché viable bien que la stabilisation à long terme rende nécessaire une réforme du système des retraites et de la sécurité sociale, de même que du secteur bancaire, souligne la Commission. Son PIB par habitant est de 31 % de la moyenne communautaire. Son agriculture, qui emploie 27 % de la population active et fournit 6,6 % de la production nationale, doit être modernisée.

● HONGRIE

C'est l'un des pays favoris de la Commission : la Hongrie, dit Bruxelles, est une démocratie disposant d'institutions stables, respectueuse des droits de l'homme et des minorités, même si la corruption est importante. Son économie de marché est dans une bonne position pour soutenir à moyen terme la concurrence de l'UE. Elle a relativement bien transposé la législation communautaire, même dans le secteur agricole. Les 10,2 millions de Hongrois ne disposent que d'un revenu par habitant égal à 37 % de la moyenne communautaire. Après la récession de 1989 à 1993, l'économie a commencé à croître à nouveau à un faible rythme. – (Reuter.)

● RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La Commission demande des réformes supplémentaires avant son adhésion. La République tchèque,

candidate depuis 1996, est, selon Bruxelles, une démocratie disposant d'institutions stables, même si la liberté de presse et le traitement réservé aux tziganes posent problème.

Ce pays de 10,3 millions d'habitants, dont le revenu est de 55 % de la moyenne communautaire, a fait d'énormes progrès d'après la Commission. C'est une économie de marché viable qui connaît l'un des taux de chômage les plus bas d'Europe. De récentes turbulences prouvent que plus d'efforts sont nécessaires pour le contrôle du système financier.

● SLOVÉNIE

Elle est le plus riche des candidats. La Commission estime que la Slovaquie est une démocratie disposant d'institutions stables qui garantissent le respect de la règle de droit et des minorités, même si la lutte contre la corruption rencontre d'énormes problèmes. Elle possède un PIB par habitant qui s'élève à 59 % de la moyenne communautaire, presque au niveau espagnol. Les deux millions de Slovaques vivent dans une économie de marché viable, largement privatisée.

● ESTONIE

L'Estonie a obtenu les meilleures notes des trois pays baltes. C'est une démocratie qui dispose d'institutions stables, mais la Commission estime qu'elle doit faire plus pour accélérer l'intégration d'une importante minorité russe.

L'Estonie – 1,5 million d'habitants – est pauvre, puisque son PIB par habitant n'est que de 23 % de la moyenne communautaire, mais ses réformes économiques – libéralisation du commerce extérieur et privatisation du secteur public – sont appréciées à Bruxelles. C'est une économie de marché qui devra consentir des efforts pour soutenir la pression concurrentielle.

STRASBOURG

(Union européenne)

de nos envoyés spéciaux

C'est un programme de travail d'un conservatisme raisonnable,

ANALYSE

Par manque d'audace, une occasion stratégique a été manquée

mais dépourvu de vision, que la Commission européenne, sous le vocable pompeux d'« Agenda 2000 », vient de soumettre aux Quinze pour les sept années à venir. Afin d'accompagner les négociations d'élargissement qu'elle recommande d'engager avec six des douze candidats, elle propose d'aménager, sans pour autant les remettre en question, la politique agricole commune (PAC) et celle d'aide aux régions défavorisées pratiquée par le truchement des fonds structurels.

Les pays qui bénéficient largement de ces politiques, dont la France pour la PAC, l'Irlande et les pays du sud de l'Union pour les fonds structurels, protesteront contre des réformes qui les priveront, très modérément, d'une manne communautaire à laquelle

ils ont pris goût. Néanmoins, au bout du compte, d'ici un an ou dix-huit mois, ils se rallieront sans doute à un compromis assez voisin de ce que préconise la Commission, dans la mesure où toute autre solution coûterait plus cher et où les gouvernements sont unanimes quant à la nécessité de se montrer économe, autrement dit de ne pas relever le plafond des ressources mises à la disposition du budget communautaire, soit 1,27 % du PNB de l'Union.

Conçu pour aller de l'avant sans provoquer de drames, cet « Agenda 2000 » n'a néanmoins pas la moindre chance de relancer l'intérêt de l'opinion pour une construction européenne gravement en panne, comme vient encore de l'illustrer, à Amsterdam, l'impuissance des chefs d'Etat et de gouvernement à décider une réforme des institutions, pourtant indispensable pour que l'Union élargie puisse fonctionner dans des conditions à peu près satisfaisantes.

UN ÉLARGISSEMENT AU RABAIS

Bon nombre de dirigeants bruxellois reconnaissent en privé que l'« Agenda 2000 » se situe « très au ras des pâquerettes », manque d'audace, bref qu'une occasion stratégique – la Commission n'a que rarement l'opportunité de soumettre des propositions couvrant l'activité européenne sur plusieurs années – a été manquée.

En dépit de quelques phrases creuses sur les « chances » qu'il représente, l'élargissement aux pays d'Europe centrale apparaît plus imposé que voulu, les Quinze s'inclinant devant ce qu'il est convenu d'appeler une « nécessité historique ». N'est-ce pas, en fait, un élargissement au rabais que l'Union, si elle suit la Commission, offre à cinq d'entre eux, sans libre circulation des personnes ou des produits agricoles avant dix ou quinze ans ? Pourquoi cinq élus, alors que, de l'avis même des services communautaires, si l'on veut respecter les critères définis à Copenhague en 1993, seulement trois d'entre eux – la Hongrie, la Pologne et la République tchèque –, au maximum quatre (avec la Slovaquie), seront prêts à adhérer vers le milieu de la prochaine décennie ? L'inclusion de l'Estonie dans la liste apparaît comme une anomalie qu'aucune raison objective ne justifie.

L'impression donnée par la Commission est qu'elle orchestre un repli. Les Quinze sont invités à modérer leurs appétits pour permettre l'élargissement... Impression d'autant plus absurde que la modernisation de la PAC, qui continuera à absorber 45 % du budget, est indispensable, élargissement ou pas, en prévision du nouveau cycle de négociations

commerciales internationales qui débutera en 1999 dans le cadre de l'OMC. En outre, le succès des efforts entrepris depuis dix ans pour permettre le rattrapage des régions les moins favorisées de l'UE autorise à alléger, avec ou sans élargissement, le niveau des dépenses structurelles.

PALINODIES

L'opinion a regretté l'inefficacité de l'Europe dans le conflit yougoslave, son absence au Moyen-Orient, au Zaïre, son incapacité à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, comme le prévoyait pourtant le traité de Maastricht. Elle vient d'assister, à peine étonnée, aux palinodies de la Conférence intergouvernementale (CIG) et a compris qu'on la trompait quand on tentait – Jacques Santer en tête – de lui présenter le traité d'Amsterdam comme un succès ouvrant dans des conditions à peu près satisfaisantes la voie à l'élargissement.

Mais le citoyen est surtout sensible aux effets, ressentis comme destructeurs, de la mondialisation et se détournera davantage de la construction européenne s'il n'a pas le sentiment que celle-ci peut l'aider à y faire face. Dans le prolongement de la résolution sur la croissance et l'emploi adoptée à la demande de la France à Amsterdam, la Commission aurait pu tenter à nouveau de mobiliser les Quinze pour apaiser ces inquiétudes, mettre l'accent avec une imagination renouvelée sur les efforts à faire en matière de formation, de recherche, de technologies nouvelles. Le « blues » des Européens, qui grandit de façon inquiétante, a trop à voir avec les 18 millions de chômeurs que compte l'Union et les défis industriels qui y sont liés pour que ces problèmes soient traités de façon presque subalterne lorsqu'on délibère de l'action collective à entreprendre à long terme. La Commission, en l'oublissant, a manqué le coche.

L'Europe des Quinze, déjà trop diverse, semble incapable d'innover, de dépasser l'acquis. Elle peine à mettre en place l'Union monétaire, principal objectif du traité de Maastricht. Si la nécessité de l'élargissement est indéniable, celui-ci risque fort d'aggraver l'actuelle impuissance de l'Union. L'échec d'Amsterdam est imputable en partie au mauvais fonctionnement du tandem franco-allemand. La première démarche à faire pour la France, si elle veut écarter le risque d'un rejet grave, est de redéfinir avec les Allemands les conditions du retour à une coopération constructive.

Philippe Lemaitre
et Marcel Scotto

La Belgique et la France s'efforcent de gommer leur différend sur Dassault

BRUXELLES

de notre correspondant

La visite officielle de Jacques Chirac en Belgique a été l'occasion, pour le gouvernement, de mettre un terme à l'un des contentieux perturbant les relations entre Paris et Bruxelles. Le président de la République a annoncé, mercredi 16 juillet, qu'Elisabeth Guigou, la garde des sceaux, avait décidé, après un entretien avec son homologue belge de transmettre, « tout ce qui était transmissible » du dossier concernant le versement de pots-de-vin à des partis politiques belges par l'avionneur français Serge Dassault.

Ces documents devraient être envoyés dès ce jeudi en Belgique « à l'exception d'un ou deux touchant à la sécurité nationale française et qui n'ont pas d'intérêt pour la justice belge », a précisé le président français. Ce dernier a qualifié de « sage » cette décision qui met fin à la rétention de ces pièces décidée à la fin de l'année 1996 par Jacques Toubon, le prédécesseur d'Elisabeth Guigou.

Le ministère belge de la justice s'est déclaré satisfait de la nouvelle attitude française, « qui va dans le sens de [ce que nous avions] demandé ». A plusieurs reprises, les responsables belges avaient mani-

festé vivement leur irritation sur ce sujet, car ils craignaient que la rétention de ces pièces, saisies à Paris en 1995 au siège de la société Dassault, bloque la procédure judiciaire en cours contre plusieurs anciens ministres, alors que la prescription prenait effet au début de l'année 1998.

En revanche, Jacques Chirac et le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, n'ont pas pu trouver de terrain d'entente sur le maintien, par les autorités françaises, des contrôles policiers et douaniers à la frontière franco-belge. Paris fait jouer la clause d'exception prévue par les accords de Schengen, qui ont instauré la suppression des contrôles aux frontières des pays de l'Union européenne participant à l'accord. « J'ai toujours de la peine quand je parle de Schengen avec mon ami Jean-Luc Dehaene », a regretté Jacques Chirac, qui a de nouveau expliqué la raison de l'attitude française : la lutte contre le trafic de drogue en provenance des Pays-Bas, où la législation concernant ces substances prohibées est beaucoup plus libérale qu'en France.

Le président français a lu devant la presse la liste et les quantités des diverses drogues saisies à la frontière franco-belge ces derniers

mois, en insistant particulièrement sur l'extorsion, « cette saloperie qui détruit notre jeunesse ». Jacques Chirac a néanmoins accepté la proposition belge que soit organisée, dans les prochains mois à Bruxelles, une réunion rassemblant la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ; elle tenterait de rapprocher les points de vue, jusque-là inconciliables, entre Paris et La Haye sur la question de la drogue.

« Ici, on est un peu en famille », a déclaré M. Chirac

Cette divergence persistante n'a pas empêché Jacques Chirac et Jean-Luc Dehaene d'user et d'abuser des métaphores familiales pour qualifier les relations franco-belges : « Ici, on est un peu en famille », a déclaré un président de la République qui espère que ces parents belges ne vont pas se déchirer entre eux. « Nous tenons à l'unité de la Belgique comme à celle de la France », a-t-il affirmé. Jacques Chirac ne veut pas non plus accorder de privilège à l'une

ou l'autre des composantes du pays. « Nous avons des relations très privilégiées avec toute la Belgique », a-t-il martelé en réponse à ceux qui souhaitent que Paris entretienne des relations spécifiques avec la partie francophone du pays, à l'image de celles qui ont été établies entre la France et le Québec.

Devant la Commission européenne, jeudi après-midi, le président français devait – selon son entourage – expliquer qu'un débat va maintenant s'engager sur la liste des pays candidats à l'adhésion et avec lesquels des négociations doivent s'ouvrir début 1998. « Il importe que tous les candidats soient jugés sur les mêmes critères objectifs », entendait rappeler le président.

Jacques Chirac ne devrait quitter Bruxelles que vendredi matin. A l'issue de sa visite officielle en Belgique et à l'Union européenne, il participera, jeudi soir, à l'assemblée générale de l'Association des maires des grandes villes francophones. Jacques Chirac ne manque aucune des manifestations importantes de cette association qu'il avait contribué à créer au temps où il était maire de Paris.

Luc Rosenzweig

Les attentats contre des Occidentaux se multiplient dans la zone serbe de Bosnie

Après celui de Prijedor, l'OTAN pourrait mener d'autres raids contre des criminels de guerre

Depuis le raid de l'OTAN à Prijedor, dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, destiné à arrêter des responsables de l'épuration ethnique, et

qui s'est soldé par la mort de l'un des Serbes vivants, les forces de paix occidentales sont la cible d'attentats. D'autres sont à craindre, la police de

l'ONU ayant révélé la réception de lettres appelant à la « mort » des Occidentaux décrits comme des « occupants ».

LES ATTENTATS se multiplient contre les Occidentaux en secteur serbe de Bosnie-Herzégovine, moins d'une semaine après l'opération de l'OTAN contre des criminels de guerre dans la région de Prijedor. Trois explosions ont visé, en quatre jours, des véhicules et des installations de l'ONU et de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), incapables de se défendre puisque désarmées.

Mercredi 16 juillet, un soldat de la Force multinationale de l'OTAN (SFOR) a été poignardé à l'épaule. Il s'agit de la première agression directe contre un militaire occidental. Le même jour, la tension a encore monté d'un cran avec la révélation par la police internationale de l'ONU (IPTF) de la réception de lettres appelant à « la mort de l'occupant et des traîtres ». Signées par un « mouvement tchétchik » (extrémistes serbes) inconnu, ces lettres ont été déposées dans des boîtes aux lettres et sur des pare-brise de voitures dans plusieurs villes de la République serbe (RS), notamment à Doboj et Brcko. Un autre courrier, adressé au bureau de l'OTAN à Banja Luka, la principale ville de la RS, affirme que la SFOR doit désormais

« être considérée comme l'occupant en RS, ce qui mérite une punition nationale ».

Trois jours après la mort de Simo Drljaca, l'ancien chef de la police de Prijedor, et l'arrestation de Milan Kovacevic, l'ancien chef de l'exécutif de cette ville, une première explosion avait visé le quartier général régional de l'IPTF et de l'OSCE à Zvornik, endommageant un véhicule. Le lendemain, une seconde explosion dévastait l'appartement où vit un délégué de l'OSCE à Banja Luka. Enfin, dans la nuit de mardi à mercredi, une faible explosion a eu lieu près du

logement de deux policiers espagnols de l'ONU à Prijedor. Après l'opération de Prijedor, Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe, avait prévenu qu'elle ne pourrait pas forcément contenir des réactions violentes de la population serbe.

« Nous ne parvenons pas à savoir si la direction serbe est impliquée dans ces attentats ou s'ils ne sont que des initiatives de chefs de guerre locaux », témoigne un officier de la SFOR. Il souligne toutefois qu'en Bosnie-Herzégovine les partis nationalistes et les forces de police exercent leur pouvoir de façon si

déterminée que la population ne prend généralement pas ce genre d'initiatives. « Nous pourrions voir dans ces attaques, certes limitées mais qui nous inquiètent, la marque de Radovan Karadzic, qui doit être aux abois depuis notre changement de politique », ajoute-t-il.

La première opération de traque des criminels de guerre, si elle s'est limitée à viser des chefs locaux, pourrait bien modifier considérablement l'atmosphère à travers le pays. L'annonce par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye de l'existence d'une liste secrète de criminels de guerre va également y contribuer. Tous ceux qui ont participé à la « purification ethnique » peuvent dorénavant se considérer dans la ligne de mire de la communauté internationale, si cette dernière décide que de nouvelles arrestations sont nécessaires.

Cette question continue d'ailleurs d'agiter les observateurs et les capitales occidentales. Selon le *New York Times*, la France aurait refusé d'apporter son soutien à une seconde opération de capture de Bosno-Serbes recherchés pour crimes de guerre. Le quotidien américain indique que Washington projette des opérations similaires à celle menée à Prijedor par les commandos britanniques, notamment dans la région de Pale, la « capitale » des séparatistes serbes, où Radovan Karadzic gouverne toujours dans l'ombre.

Si Paris a « très fermement » démenti les affirmations du journal new-yorkais, rappelant que « les forces françaises en Bosnie obéissent aux règles d'engagement de l'OTAN », il n'en demeure pas moins qu'une drôle d'ambiance agite le quartier général de la SFOR à Sarajevo.

La semaine dernière, un officier supérieur confiait que, si la France a participé à la préparation et donné son accord concernant le raid de Prijedor, les Américains n'en demeurent pas moins très méfiants à l'égard de leurs collègues français. « Nos chefs ne veulent pas s'attaquer directement aux Serbes, avec lesquels nous entretenons des relations plutôt bonnes », confiait cet officier français, ajoutant que « Paris est d'accord pour donner un coup de fouet à un processus de paix moribond, à condition que les opérations militaires soient menées par les alliés ».

Rémy Ourdan

Trois mois de préparation pour la mission « Tango »

Baptisée « Tango », l'opération des SAS britanniques, le 10 juillet, contre deux criminels de guerre serbes à Prijedor a été précédée d'une longue période d'observation et de préparation, pendant laquelle des commandos totalement immergés dans la population locale ont accumulé les renseignements nécessaires à la mission. Ce travail préalable a duré quelque trois mois et a consisté notamment à s'informer des habitudes de Milan Kovacevic et Simo Drljaca. Approuvée dans son principe par le secrétaire général de l'OTAN, l'opération, placée sous le contrôle politique du Conseil de l'Atlantique nord, a été menée par la chaîne de commandement alliée en Bosnie aux ordres du général (américain) William Crouch, dont l'un des deux adjoints est le général (français) Philippe Mansuy. L'intervention des SAS au sol a été appuyée, dans les airs, par des hélicoptères et par des avions de guerre électroniques américains.

« Le Monde » sur une liste noire des médias en Russie

MOSCOU

de notre correspondant

Aux côtés d'autres organes de presse occidentaux, *Le Monde* a été inscrit sur une « liste noire », non officielle et non encore publiée, de médias étrangers auxquels les responsables russes seront priés de ne plus accorder d'interviews, selon de récentes déclarations de certains membres du Conseil de politique étrangère et de défense, un organe non gouvernemental, mais composé d'officiels ou de proches du pouvoir, qui a dressé cette liste. Ces déclarations ont été reprises par des médias et des télévisions russes. Les représentants du *Monde* à Moscou n'ont pas été informés de ce projet de mise à l'index.

Dans un rapport sur « la Russie et le monde » établi par un « groupe de travail » de ce Conseil et intitulé *L'image internationale de la Russie et de la communauté d'affaires russe*, il est reproché au *Monde* de participer à des « opérations extrêmement dangereuses pour la stabilité politique de la Russie » pour avoir publié « un barrage d'accusations contre Viktor Tchernomyrdine », le premier ministre russe. Les auteurs du rapport font peut-être allusion à un très court article rédigé à Paris fin mai 1997 sur la fortune supposée de M. Tchernomyrdine et reprenant des allégations déjà publiées depuis longtemps en Russie, notamment dans l'hebdomadaire *Obschaïa Gazetta*.

L'un des buts du Conseil de politique étrangère et de défense, présidé par Sergueï Karaganov, vice-président de l'Institut de l'Europe et propagateur des idées des services extérieurs de renseignement russes (SVR, ex-KGB), est d'améliorer l'image de la Russie à l'étranger. Le rapport estime que « la couverture des événements en Russie dans les médias occidentaux est majoritairement négative. Seules 16 % à 17 % des publications et opinions peuvent être considérées comme objectives et réalistes. Généralement

les critiques sont justifiées et pourraient aider la société et le gouvernement russes à comprendre et résoudre les problèmes majeurs de développement, poursuit le rapport. Cependant, estiment ses auteurs, nous croyons que l'image de la Russie dans la presse occidentale est significativement plus négative que la réalité de la vie en Russie. » Estimant que des « campagnes visant à discréditer le monde des affaires russe et la Russie en général sont régulièrement organisées en Occident », le rapport propose la « création d'un système complet de contre-mesures pour les médias ». La « liste noire », qui n'est pas mentionnée dans ce texte, semble en faire partie.

UN ARTICLE DE 1991

Selon des déclarations des membres de ce Conseil, figureraient sur la « liste noire », aux côtés du *Monde*, le magazine américain *Forbes*, qui a récemment publié un article peu valorisant sur l'homme d'affaires et vice-secrétaire du Conseil (officiel) de sécurité, Boris Berezovski, le quotidien américain *Washington Times*, ainsi que le quotidien italien *La Repubblica*, critiqué dans le rapport du Conseil pour un article défavorable à Boris Eltsine datant de... 1991. La liste ne serait pas encore complète. Parmi les membres du groupe de travail sur l'image de la Russie, on trouve Igor Malachenko, directeur de la télévision russe privée NTV et membre de l'équipe de campagne pour la réélection de Boris Eltsine. Le Conseil officieux de politique étrangère compte notamment pour membres Sergueï Iastrjembski, porte-parole du président Boris Eltsine, Iouri Batourine, secrétaire du Conseil (officiel) de défense, Igor Ivanov, premier vice-ministre des affaires étrangères ainsi que des militaires œuvrant au sein des organismes issus de la disparition du KGB.

Jean-Baptiste Naudet

Le déploiement de policiers palestiniens a ramené le calme à Hébron

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël a « catégoriquement rejeté », mercredi 16 juillet, le vote, la veille, par l'Assemblée générale des Nations unies, d'une résolution condamnant la colonisation juive des territoires palestiniens occupés. Estimant que cette résolution – invitant l'Etat juif à cesser son expansion territoriale aux dépens des Palestiniens – était « honteuse » et dénonçait « la faillite morale » de l'organisation internationale, David Bar Ilan, conseiller politique de Benjamin Nétanyahou, a prêté que l'ONU finirait « dans les poubelles de l'Histoire ».

David Lévy, le ministre des affaires étrangères, qui recevait l'envoyé de l'Union européenne, Miguel Angel Moratinos, lui a fait savoir que le vote des Nations unies avait profondément « offensé » son gouvernement et qu'il ne facilitait en rien la reprise du processus de paix.

Celui-ci est au point mort depuis la reprise intensive de la colonisa-

tion il y a plus de quatre mois. Sur le terrain, tandis qu'un garçon de seize ans décédait mercredi des suites d'une balle caoutchoutée israélienne reçue dimanche en pleine tête, lors d'une manifestation près de Bethléem, la situation restait tendue. Les manifestations quotidiennes à Hébron ont cessé lundi. Une sorte de force d'interposition de deux cents policiers palestiniens s'est déployée entre les jeunes lanceurs de pierres et les soldats israéliens, qui occupent toujours un cinquième de la ville, pour protéger quatre cents colons juifs extrémistes.

L'AÉROPORT DE GAZA

Selon la police palestinienne, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a ordonné la cessation des manifestations après que les Israéliens l'eurent menacé de reconquérir les quatre cinquièmes de la ville évacués au début de l'année. Selon d'autres sources, le président de l'Autorité aurait donné son ordre après qu'Israël lui eut fait une

nouvelle fois miroiter la future et encore éventuelle ouverture de l'aéroport de Gaza.

Complètement cernée par les forces israéliennes qui contrôlent aussi sa frontière avec l'Egypte, périodiquement soumise à un blocus économique qui l'asphyxie, la petite enclave autonome, où s'entassent près d'un million de Palestiniens, ne dispose d'aucun moyen de communication extérieure. Discutée depuis trois ans, l'ouverture de l'aéroport, considérée tant par les Américains que l'Europe comme une mesure propre à rétablir un minimum de confiance entre les deux parties, serait aujourd'hui en meilleure voie que jamais. En admettant que ce projet se réalise – ce qui est encore loin d'être assuré, les Israéliens exigeant notamment de contrôler tout ce qui entrera et sortira des appareils –, la réactivation des négociations sur l'avenir des territoires occupés pourrait être facilitée.

Patrice Claude

Vol TWA 800 : l'explosion reste inexpiquée

Un an après la catastrophe, les enquêteurs privilégient toujours l'hypothèse de l'incident mécanique, sans pouvoir l'étayer

WASHINGTON

de notre correspondant

Un an s'est écoulé depuis l'explosion en vol du Boeing 747 de la TWA, le 17 juillet 1996, au large des côtes de Long Island, et la promesse faite alors par Bill Clinton – « Nous trouverons », avait assuré le président – semble aujourd'hui dérisoire. Pour les enquêteurs et les familles des 230 victimes, les questions restent les mêmes, avec une désespérante absence de réponse. S'agit-il d'un incident mécanique ? Oui, selon toute vraisemblance, mais on ne peut le prouver. L'avion du vol 800, qui assurait la liaison New York-Paris, s'est-il désintégré à la suite d'un attentat terroriste (bombe ou missile) ? Improbable. Peut-on alors exclure définitivement l'une de ces hypothèses ? Non.

Lundi 14 juillet, un Boeing 747 a décollé de l'aéroport Kennedy de New York, pour le premier d'une série de dix vols d'essai. L'appareil, bardé de capteurs et d'instruments de mesure, doit permettre d'étudier six scénarios pouvant avoir causé la perte du vol 800. Quatre de ces simulations se concentrent sur la thèse d'un problème mécanique ayant entraîné une chaîne de réactions catastrophiques, alors que les deux dernières sont censées examiner celle de l'attentat. Tous ces scénarios ont un point commun : ils partent du postulat selon lequel l'explosion s'est produite dans le réservoir central.

Quelle fut l'origine de l'étincelle ayant mis le feu aux vapeurs de carburant concentrées dans le réservoir aux trois quarts vide ? Une pompe à carburant qui surchauffe ? L'électricité statique contenue dans le réservoir ? Un court-circuit de l'un des câbles entourant celui-ci ? Une étincelle électrique dans un réservoir d'aile qui se propage vers le réservoir central ? Une charge explosive si faible qu'elle ne laisse pas de « signature », comme celle d'une bombe plus importante ? Le fragment d'un missile, enfin, explosant à l'extérieur de l'avion et, pourquoi pas, un météorite ?

La réponse à l'une de ces questions est la clé de l'énigme du vol TWA 800. Les vols de simulation ne permettront sans doute pas d'apporter une explication au drame, tout au plus de mieux comprendre comment, à l'avenir, on pourra empêcher la concentration de vapeurs au pouvoir détonant. De même, il est peu probable que l'expérience qui sera réalisée à la fin du mois en

Angleterre, consistant à placer des charges explosives autour d'un réservoir de Boeing 747, soit décisive. Au moins devrait-on en savoir plus sur la résistance à l'explosif des matériaux entrant dans la fabrication des réservoirs.

Plusieurs mois vont encore s'écouler avant que le Bureau national pour la sécurité des transports remette son rapport définitif, lequel pourrait fort bien ne pas lever l'incertitude. Une telle conclusion serait frustrante, à la fois pour les familles (notamment en raison des conséquences sur les indemnités), les enquêteurs, ainsi que pour l'administration américaine – le fait qu'un attentat terroriste ne puisse être complètement écarté pose un grave problème de sécurité.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

L'accident du vol New York-Paris a en effet donné lieu à une enquête aux proportions sans précédent, dont le coût total pourrait approcher 50 millions de dollars (300 millions de francs), et qui a mobilisé quelque 700 agents du FBI. Près de 95 % du Boeing 747 de la TWA gisant au fond de la mer ont été remontés à la surface et réassemblés dans un hangar, comme un gigantesque puzzle.

La lenteur avec laquelle les familles des victimes ont été informées de cette enquête, les difficultés rencontrées pour récupérer les corps et, d'une manière générale, le manque d'égards des autorités et des responsables de la compagnie, ont contribué à entretenir un climat éprouvant. Un an plus tard, le bilan doit cependant être évalué à l'aune d'une moisson de modifications techniques et réglementaires de nature à renforcer la sécurité aérienne. C'est parce que l'administration a longtemps semblé privilégier la thèse de l'attentat que des scanners sophistiqués, capables de détecter des explosifs dans les bagages, vont être peu à peu installés dans une cinquantaine d'aéroports américains.

L'enquête a permis diverses améliorations techniques, en particulier pour la conception des réservoirs de carburant. Autres conséquences : des mécanismes de coordination entre services officiels ont été adoptés et une loi imposant une information et une prise en charge rapide des familles a été votée.

Laurent Zecchini

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

ACTIONNAIRES DE

CARDIF

900 F
par action

+37%

sur le dernier cours :
655 F le 24/06/97

Une note d'information visée
par la COB (N° 97-369 en date
du 2 juillet 1997) est disponible sans frais à
Banque Paribas 3, rue d'Antin 75002 Paris

Réalisez
votre
plus-value

Clôture de l'offre :
le 24 juillet 1997

Contactez dès à présent votre banque
ou votre intermédiaire financier

COMPAGNIE BANCAIRE

Le secrétaire général de l'ONU propose une rationalisation de l'organisation

Kofi Annan n'a toutefois pas trouvé de solution à la crise financière due en partie aux Etats-Unis

Applaudies par l'ambassadeur américain à l'ONU comme « extrêmement significatives », les propositions de réforme présentées le 16 juillet

par le secrétaire général Kofi Annan ont été qualifiées d'« inacceptables » par le Congrès américain. Le sénateur Rod Grams, jugeant

qu'elles ne sont « rien de plus que le statu quo », estime que Washington doit désormais « prendre la tête des réformes à l'ONU ».

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Kofi Annan n'a pas la prétention de révolutionner l'ONU. Il veut la rendre plus performante, plus pertinente. En proposant la création d'une commission ministérielle pour réexaminer la mission historique de l'ONU et celle des agences spécialisées, en particulier les institutions de Bretton Woods, il charge les Etats membres de la réflexion globale sur le rôle de l'organisation. A court terme, la réforme qu'il propose est modeste. Elle consiste à consolider la structure existante en la rendant plus souple et moins fragmentée.

Pourtant, Kofi Annan a sa vision personnelle de la vocation des Nations unies ; même si, en bon fonctionnaire international, il ne cherche pas à la mettre en exergue. Puisant aux origines (à la charte, qui commence par ces mots : « Nous, les peuples des Nations unies... »), il voit l'ONU comme le lien entre les gouvernements et « la société civile ». Il juge que les organisations non gouvernementales sont désormais indispensables au travail de l'ONU, mais aussi et surtout la communauté financière. Le Conseil de tutelle, organisme moribond, devrait être, selon lui, le lieu d'interaction et de rencontre.

Il estime d'autre part que l'ONU a un rôle de leadership moral et qu'elle doit participer à la lutte contre ce qu'il nomme « la société non civile ». Il propose qu'un office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime centralise à Vienne, sous la direction du sénateur italien spécialiste de la mafia, Pino Arlacchi, toutes les activités de l'ONU dans ces domaines. Il suggère la création d'un nouveau

département de désarmement chargé essentiellement de la prévention du trafic d'armes dans les zones de conflit.

En nommant Mary Robinson haut-commissaire aux droits de l'homme, Kofi Annan a déjà montré son attachement aux droits de l'homme. La présidente irlandaise, qui prendra ses fonctions en septembre, aura moins de batailles bureaucratiques à mener : le projet de réforme lui laisse les mains libres en abolissant la Commission des droits de l'homme à Genève.

L'hypothèse de tout regrouper en deux départements a été abandonnée

Pour le reste, le programme de réforme du secrétaire général, conçu et rédigé pour l'essentiel par le Canadien Maurice Strong et formulé par l'Américain John Ruggie, vise à rationaliser l'action de l'ONU. Le travail de l'organisation est divisé en quatre secteurs : la paix et la sécurité, l'économie et le social, les opérations de développement et les affaires humanitaires ; avec l'omniprésence des droits de l'homme dans toute l'action de l'organisation. Le secrétaire général, s'aventurant prudemment là où ses prédécesseurs se sont enlisés, tente d'inciter certaines agences et certains fonds de l'ONU qui, au fil des années, ont créé des structures autonomes, à collaborer de plus près avec le secrétariat. Kofi Annan décide la création de l'équi-

valent, en terme national, d'un cabinet ministériel composé de l'Unicef, du PNUD (Programme de l'ONU pour le développement), du FNUAP (Fonds de l'ONU pour la population), ainsi que de certains départements, comme les opérations de maintien de la paix et le département des affaires politiques. M. Annan recommande la création d'un poste de vice-secrétaire général, avec des pouvoirs étendus.

L'idée de certains de regrouper toutes les activités de l'ONU en deux énormes départements, l'un chargé du développement et l'autre de l'humanitaire, a été étouffée dans l'œuf par l'intervention très remarquée du directeur exécutif de l'Unicef, l'Américaine Carol Bellamy. Elle y voyait, à juste titre, une menace pour son organisation, qui jouit d'une excellente réputation auprès et de financements considérables de la part de donateurs non gouvernementaux. Créé en 1993, le Département des affaires humanitaires de l'ONU n'a jamais pu remplir sa fonction de coordination. Dans le projet de réforme, ce Département disparaît et un bureau de « coordinateur des secours d'urgence » est créé au siège, sous la direction d'un secrétaire général adjoint. Les pouvoirs exécutifs du Département sont repris par le Haut-Commissariat pour les réfugiés dirigé par la Japonaise Sadako Ogata.

En ce qui concerne l'activité de l'ONU en matière de développement, le secrétaire général propose « un compte pour le développement » financé par les économies résultant de la réduction des dépenses administratives, qu'il entend faire passer de 38 % (budget

actuel) à 25 %. Il estime que ce compte devrait être doté de 200 millions de dollars d'ici à 2002.

A l'évidence, le secrétaire général, pas plus que les Etats membres, n'a trouvé la solution au problème immédiat de l'ONU : la crise financière, due essentiellement au refus du Congrès américain de payer ses arriérés s'élevant à plus de un milliard de dollars. Kofi Annan lance un défi aux Etats membres en proposant une solution « intérimaire », en attendant, dit-il, « une meilleure proposition ». Il s'agit de la création d'un « fonds d'avances renouvelables » de un milliard de dollars, qui serait financé sur la base de contributions volontaires des gouvernements. Cette proposition nécessite l'autorisation de l'Assemblée générale. Pour le Congrès américain, qui refuse délibérément de payer sans condition ses arriérés et qui, par ailleurs, par une série de décisions unilatérales, prive l'ONU de l'accès à tous financements extérieurs, la création d'un fonds tournant est extrêmement provocante.

La seule réforme qui suscite un intérêt passionné chez les 185 pays membres (celle du Conseil de sécurité et de son élargissement) n'est pas mentionnée par le secrétaire général, car rien ne peut encore être décidé.

Afsané Bassir Pour

■ **Le chanteur français Enrico Macias** a été nommé par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan « ambassadeur itinérant » des Nations unies, chargé, comme d'autres artistes internationaux, de promouvoir la paix et la défense de l'enfance.

Un diplomate dirigera le nouveau gouvernement cambodgien

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Aux yeux du général Toan Chhay, l'affaire était réglée lundi soir. Chef de file des dissidents du Funcinpec royaliste, il allait remplacer le prince Ranariddh, premier ministre déchu, à la tête du gouvernement. Il en venait même à aligner ses « priorités » et à définir un contrat de coopération entre le Funcinpec et le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen, deuxième premier ministre d'un cabinet à deux têtes (*Le Monde* du 16 juillet).

Puis, des négociations supplémentaires ont créé une surprise : Ung Huot, membre de la branche principale du Funcinpec et chef de la diplomatie, a pu annoncer, mercredi 16 juillet, qu'il avait été choisi par son mouvement réunifié pour succéder à Ranariddh tout en conservant la direction de la diplomatie khmère.

Que s'est-il passé ? Des alliés, tel le Japon, ont exprimé des réserves : il faudrait amender la Constitution pour que Toan Chhay, qui n'est pas député, soit nommé premier ministre, fonctions réservées à un élu. Le deuxième handicap du général, gouverneur de la province de Siem-Réap, était d'être jugé trop proche de Hun Sen : dès avril, il avait réclamé le « limogeage pour incompétence » du prince Ranariddh, un geste que Hun Sen, l'homme fort du Cambodge, avait alors applaudi.

Le choix s'est donc reporté sur un personnage plus neutre et moins en relief que l'ancien chef de guérilla : Ung Huot, cinquante-deux ans, député de la province de Kandal, proche de Phnom-Penh, et ministre des affaires étrangères depuis octobre 1994. Ung Huot est rentré de Paris le 14 juillet, où il avait représenté son pays à une conférence de donateurs, les 1^{er} et 2 juillet. A temps donc, pour sabler le champagne à l'ambassade de France. Membre du Funcinpec depuis 1981, il fait partie de son comité directeur et de son conseil national depuis 1992 et en a dirigé, l'année suivante, la campagne électorale.

« **RENFORCER LA STABILITÉ** »

Il a été successivement ministre des postes et télécommunications, puis de l'éducation avant de prendre la tête de la diplomatie cambodgienne. Une carrière apparemment exemplaire au sein du mouvement royaliste alors que Toan Chhay a davantage l'allure d'un franc-tireur. Après avoir accepté, au nom de l'« intérêt national », la direction d'un gouvernement dont Hun Sen, l'homme-clé du royaume après son récent coup de force, demeure second premier ministre, ce diplômé de l'université de Melbourne (une licence de gestion d'affaires obtenue en 1974) entend, « dans les semaines à venir, assainir les relations de travail au sein du gouvernement et renforcer la stabilité ». Il a décliné un appel de

Ranariddh à le suivre. « *Ranariddh était mon ami et j'espère qu'il le demeure* », a-t-il dit. Quant au général Toan Chhay, il s'est montré beau joueur en déclarant que Ung Huot était « le bon choix, au bon moment et au bon endroit ».

Entré au Cambodge en 1991, ce dernier est assez représentatif de la diaspora khmère, puisqu'il a vécu vingt ans en Australie, dont il détient également la nationalité. Il offre aussi l'avantage, alors que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est a reporté sine die l'admission en son sein du Cambodge, d'être un familier de la diplomatie régionale.

Ung Huot le diplomate, qui parle également français (il est titulaire d'un baccalauréat commercial), va devoir s'atteler à une tâche qui ne semble pas insurmontable et pour laquelle il dispose de quelques atouts : obtenir la reprise de l'aide au Cambodge et la réintégration de ce dernier dans le concert régional. Cela à un moment où les Etats-Unis viennent de faire savoir qu'ils ne reconnaîtraient pas un gouvernement cambodgien dirigé par lui. Une décision accueillie avec surprise à Phnom-Penh dans la mesure où elle semble remettre en cause les démarches entreprises à Pékin, notamment par la France et le Japon, auprès du roi Sihanouk pour aboutir à une issue acceptable sur le plan politique.

Jean-Claude Pomonti

La polémique sur le rôle de l'armée s'intensifie au Japon

TOKYO

de notre correspondant

Dans son Livre blanc 1997, publié mardi 15 juillet, l'Agence de défense japonaise (le ministère de la Défense) demande, pour la première fois aussi clairement, une révision du statut des forces d'autodéfense (l'armée) et des lois relatives à la sécurité, afin que le Japon soit mieux préparé à faire face à des situations de crise. Alors que l'envoi, la semaine dernière, de trois appareils militaires en Thaïlande pour évacuer les Japonais du Cambodge suscite déjà d'après polémiques, il faudra vraisemblablement un certain temps avant que ces suggestions n'entrent dans les faits.

Même si l'interprétation qui en est faite a évolué, les dispositions pacifiques de la Constitution japonaise – qui excluent le recours à la guerre et l'entretien d'une armée, tout en incluant la notion de « droit à la défense » – sont un carcan pour toute modification

de la politique militaire. L'opinion publique a évolué sur ce sujet mais ne paraît cependant guère préparée à des changements radicaux. Des négociations avec Washington en vue de redéfinir les modalités de l'alliance américano-japonaise, pierre angulaire du système de sécurité nippon, sont par ailleurs en cours afin de donner à l'archipel de plus grandes responsabilités régionales. Mais elles se révèlent laborieuses.

Le Livre blanc, qui souligne les déficiences des politiques de défense et de gestion des crises internationales ou internes, insiste en outre sur les foyers d'instabilité régionaux potentiels qui menacent la sécurité de l'archipel : les conflits de souveraineté en mer de Chine, la question des quatre îles du sud des Kouriles occupées par les Russes et l'inconnue de la Corée du Nord, dont les missiles peuvent atteindre le Japon. Les stratèges nippons font également état des préoccupa-

tions suscitées par le développement continu des forces militaires chinoises (accroissement de 15 % du budget de la défense en 1997).

La préparation d'une opération d'évacuation des ressortissants japonais au Cambodge, lorsqu'on a craint une guerre civile dans ce pays, semble une mesure normale pour tout Etat. Cependant, l'envoi d'appareils militaires japonais à l'étranger, pour la première fois depuis la défaite, a suscité de vives polémiques. Afin de tourner les réticences frileuses de la bureaucratie et soucieux d'éviter que le Japon ne soit une fois de plus pris de court par une crise, le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a pris lui-même la décision de dépêcher des appareils militaires en Thaïlande. Cela sans avoir tenu au courant les partis de la coalition gouvernementale ni obtenu l'assentiment préalable du conseil des ministres.

Cette initiative a suscité un toléré quasi général de la presse, se-

lon laquelle cette mesure constitue un « dangereux précédent » : l'envoi de l'armée nipponne à l'étranger (interdit par la Constitution) devient désormais possible à tout moment. Cette première a également suscité des réactions de méfiance de la Chine et de la Corée.

M. Hashimoto a-t-il voulu créer une situation de fait accompli et préparer ainsi le terrain à l'adoption d'une législation d'exception, qui prévoit l'envoi des forces d'autodéfense à l'étranger en cas de crise à proximité de l'archipel et les opérations de sauvetage des Japonais hors des frontières ? Les arguties des commentateurs japonais sur cette affaire témoignent en tout cas de l'extrême sensibilité de l'opinion à toute évolution du rôle d'une armée qui, plus de cinquante ans après la dernière guerre, continue de susciter la méfiance.

Philippe Pons

M. Cardenas a remporté la mairie de Mexico avec 47,11 % des voix

MEXICO. Selon les résultats définitifs des scrutins du 6 juillet publiés par l'Institut fédéral électoral, le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Cuauhtémoc Cardenas, a remporté la mairie de Mexico avec 47,11 % des suffrages exprimés. Pour le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), Alfredo del Mazo a recueilli 25,08 % des voix, suivi du candidat du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), Carlos Castillo, avec 15,26 %. Le PRI perd aussi la majorité absolue au Parlement, qui reprendra ses travaux le 1^{er} septembre. Il aura 239 députés sur 500, contre 125 pour le PRD, 122 pour le PAN, 8 pour les écologistes et 6 pour le Parti du travail (PT). Le PRI conserve la majorité absolue au Sénat (77 sièges sur 128). Le PAN aura 33 sénateurs et le PRD 13. Des élections locales se sont déroulées simultanément dans six des trente et un Etats de la fédération. Le PRI en a remporté quatre et le PAN deux. – (*Corresp.*)

Alger aurait libéré Abassi Madani sans conditions

ALGER. Le numéro un du Front islamique du salut (FIS) dissous, Abassi Madani, a affirmé avoir été libéré sans conditions, a rapporté, mercredi 16 juillet, le quotidien saoudien *El Hayat*, publié à Londres et Paris. M. Madani a déclaré à Ahmad El Zaoui, l'un des dirigeants du FIS, qui s'est entretenu avec lui par téléphone : « *Ma libération n'est pas le résultat d'un marché* » avec le pouvoir. « *Je suis sorti [de prison] sans condition et je n'ai signé aucun engagement* ». M. El Zaoui précise, selon *El Hayat*, que les autorités algériennes n'ont posé aucune condition à la « *liberté politique* » de Madani. Elles lui ont seulement verbalement demandé de ne pas quitter le pays sans autorisation. M. Madani a refusé cette condition, affirmant qu'il préférerait « *revenir en prison* ». « *Ma libération est peut-être un bon signe* », a-t-il dit à son interlocuteur.

Hospitalisation de l'opposant tunisien Mohamed Mouada

TUNIS. L'opposant Mohamed Mouada, ancien président du Mouvement des démocrates socialistes, qui observe depuis lundi une grève de la faim, a été admis, mercredi 16 juillet, dans une clinique de Tunis après qu'il eut « *craché du sang* » et qu'une « *hémorragie fut localisée à l'estomac* », a indiqué sa famille. Dans un communiqué commun publié à Paris, Amnesty international, la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Human Rights Watch, Lawyers Committee for Human Rights et Reporters sans frontières expriment « *leurs vives préoccupations devant la campagne d'intimidation menée par les autorités tunisiennes* » à l'encontre des militants des droits de l'homme et des opposants. Ces organisations demandent la libération des prisonniers d'opinion, l'arrêt des « *pratiques avérées de torture* » et le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Accord de réconciliation

entre les belligérants congolais

BRAZZAVILLE. Un accord de réconciliation est intervenu, mercredi 16 juillet dans la soirée, entre les forces fidèles au président Pascal Lissouba et les partisans de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso. Cet accord intervient alors que les représentants de M. Sassou Nguesso – chargés de participer aux pourparlers de paix placés sous l'égide du président gabonais Omar Bongo – sont arrivés mercredi soir à Libreville, où les émissaires du président Lissouba devaient arriver jeudi. La télévision congolaise a montré pour la première fois mercredi soir des scènes de pillages à Brazzaville et la cérémonie de réconciliation des forces belligérantes. Un des soldats, interrogé par la télévision, a accusé les hommes politiques de les avoir trompés en les incitant à se combattre alors que « *les enfants de ces personnalités poursuivent normalement des études à l'étranger* ». – (*AFP*)

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le général Henry Shelton** a été choisi par Bill Clinton pour devenir chef d'état-major interarmées, en remplacement du général John Shalikashvili qui quittera ses fonctions en septembre. Le général Shelton, 55 ans, commande les forces spéciales, notamment les « *bérets verts* » et les commandos d'élite de la marine. Le choix du président doit être avalisé par le Congrès. – (*AFP*)

■ **La création d'une unité germano-américaine** de 500 hommes spécialisés dans la lutte anti-aérienne et anti-missiles est en projet pour 1999 entre les ministères de la défense des deux pays. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la prolongation jusqu'en 2005 d'un accord signé en 1983, qui permet aux deux armées d'utiliser des missiles Roland (franco-allemands), Patriot et Hawk (américains). – (*AFP*)

ASIE

■ **CORÉES : des soldats nord-coréens ont été blessés**, mercredi 16 juillet, lors d'un échange de tirs dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées. – (*AFP Reuters*)

■ **HONG KONG : le Parlement provisoire** de Hongkong, tout juste installé par la Chine, a suspendu, mercredi 16 juillet, quatre des sept lois qui avaient, sous le régime britannique, accru les libertés syndicales et renforcé la protection des travailleurs. – (*Corresp.*)

EUROPE

■ **POLOGNE : quarante-six personnes ont trouvé la mort** dans les inondations qui ravagent depuis dix jours le sud et le sud-ouest du pays, selon le bilan communiqué mercredi 16 juillet par la police. Les inondations progressent vers la frontière allemande. – (*AFP*)

■ **ALBANIE : la Force multinationale de protection (FMP)** quittera l'Albanie entre le 18 juillet et le 12 août, a indiqué, mercredi 16 juillet, le général italien Giovanni Bernardi. Les effectifs de la FMP ont compté jusqu'à 7 100 au moment du premier tour des élections législatives anticipées du 29 juin. Les Français, cantonnés à l'ouest de Tirana, commenceront leur retrait le 27 juillet. – (*AFP*)

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Cumhines...
Prix communiqués par téléphone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

La Lettre du Pouvoir publie

Les nouveaux cabinets ministériels

Le n° spécial, 12 pages : 200 frs (gratuit pour les abonnés)

Editions Jean-François Doumic
Tél. 01 42 46 58 10

COHABITATION Lionel Jospin est intervenu, mercredi 16 juillet, au conseil des ministres, pour répondre à Jacques Chirac qui avait critiqué, le 14 juillet, plusieurs décisions du gou-

vernement. Le premier ministre a rappelé les prérogatives des deux pôles de l'exécutif et a contesté une conception « extensive » de la Constitution selon laquelle le chef de l'Etat aurait

« le dernier mot » sur des questions touchant à la politique intérieure. ● **PARALLELEMENT**, le président de la République, qui a concédé à M. Jospin la mutation du préfet du Var, Jean-

Charles Marchiani, procède à une réorganisation de son équipe de collaborateurs à L'Elysée. M. Chirac fait appel à des proches d'Alain Juppé et à quelques « poids lourds » du RPR. ● **LA**

PASSE D'ARMES entre les deux têtes de l'exécutif, relative aux prérogatives du président et de son premier ministre, n'est pas de nature à affoler MIM. Chirac et Jospin.

Lionel Jospin conteste le « dernier mot » à Jacques Chirac

Lors du conseil des ministres du 16 juillet, le premier ministre a fait un rappel constitutionnel à l'adresse du chef de l'Etat à qui il a reproché d'avoir déformé la réalité de l'action du gouvernement sur les sans-papiers et le décret d'avance budgétaire lors de son entretien télévisé du 14 juillet

« **MONSIEUR** le premier ministre, vous m'aviez dit que vous souhaitiez dire quelques mots, et donc je vous laisse la parole. » Le conseil des ministres touchait à sa fin, mercredi 16 juillet à l'Elysée, et on entrainait dans la partie C, celle réservée aux communications. Dans un silence total, Lionel Jospin, s'appuyant en grande partie sur une note plus manuscrite que dactylographiée, prit la parole : « A la suite de vos déclarations et par courtoisie vis-à-vis de vous-même, monsieur le président, et devant les membres du gouvernement, je souhaite préciser un certain nombre de choses. » Décidé depuis la veille au soir à réagir lui-même, et dans le cadre institutionnel du conseil des ministres, aux propos critiques de Jacques Chirac, le 14 juillet, M. Jospin pouvait se livrer, pendant environ cinq minutes, à « son » discours

de la méthode. Lors de son traditionnel tête-à-tête avec le chef de l'Etat, avant ce septième conseil des ministres depuis la victoire de la gauche le 1^{er} juin, le premier ministre avait averti de son intention le chef de l'Etat. Selon l'Elysée, qui ne cache pas que le président a été surpris tout en se réjouissant que l'effet des propos présidentiels ait été ainsi prolongé, M. Jospin a « demandé l'autorisation » d'intervenir, assertion démentie par l'entourage du chef du gouvernement pour lequel il l'a seulement prévenu.

Très officiellement, lors de son compte rendu à Matignon, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, s'est bornée à déclarer : « A la suite des déclarations du président de la République le 14 juillet, le premier ministre a rappelé en conseil des ministres les préroga-

tives qui incombent, en vertu des articles de la Constitution, respectivement au président de la République et au premier ministre. Il a marqué nettement la responsabilité institutionnelle et politique que lui confèrent, à la lettre, ces dispositions. » Tout aussi officiellement, Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, a expliqué : « Le président a rappelé son souhait d'une cohabitation constructive et, dans cet esprit, parce que c'est son devoir, le président dira toujours aux Français, quand il le juge utile, ce qu'il pense des grandes questions qui intéressent l'avenir de la France. »

PRÉROGATIVES

Selon les témoignages de plusieurs ministres, M. Jospin a fait une intervention en trois points. Il a d'abord rappelé que le gouvernement fondait sa « légitimité » sur les élections du 1^{er} juin et qu'il avait la responsabilité, « sur la base de la confiance » de sa majorité à l'Assemblée nationale, d'appliquer la politique sur laquelle il avait été élu. Il a ensuite affirmé que la Constitution devait être appliquée, préfigurant une définition non pas « constructive » mais « constitutionnelle » – sans que ces qualificatifs soient employés – de la cohabitation. M. Jospin a donc donné lecture des articles 5 et 20 de la Constitution sur les « prérogatives institutionnelles » respectives du chef de l'Etat et du gouvernement, en soulignant que dans l'action de ce dernier, « rien ne porte atteinte au champ d'appli-



cation des prérogatives du président de la République ».

« Il n'y a pas de domaine de la politique française où le président de la République aurait le dernier mot », a noté, selon plusieurs témoignages, le premier ministre en constatant ainsi directement une affirmation de M. Chirac. M. Jospin a enfin souligné que, comme « homme politique », le président de la République avait « le droit » de « porter des appréciations » sur les actes du gouvernement, quitte à ce que les ministres concernés réagissent – comme l'avaient fait Dominique Strauss-Kahn et Jean-Pierre Chevènement, parmi les

plus satisfaits par l'intervention du premier ministre – pour autant qu'il ne formule pas des choses « pas vraies ».

Souriant et détendu mais « ferme », selon des participants, M. Jospin a ainsi fait porter son discours de la méthode tant sur la lecture de la Constitution, jugée trop « extensive » de la part du président de la République, que sur le respect des faits dès lors qu'ils faisaient l'objet d'une présentation « pas correcte ». Ainsi, pour le premier ministre, « il n'est pas vrai de dire que nous avons pris la décision de régulariser tous les sans-papiers », puisque ces déci-

sions ne seront prises qu'à partir de critères précis. Deuxième exemple : M. Jospin a contesté l'affirmation selon laquelle les dépenses nouvelles engagées en juillet « n'étaient pas gagées ».

Un peu « déstabilisé », selon plusieurs participants, « le sourire figé », « pas mal du tout » selon un autre ministre, M. Chirac, qui avait rédigé pendant le conseil un court texte à partir de notes dactylographiées de ses collaborateurs, a répondu très brièvement. Il a estimé qu'il avait « le droit » et « le devoir » de s'exprimer sur un certain nombre de questions portant sur l'avenir du pays mais qu'il laisserait bien entendu le gouvernement gouverner. « Il a dit sur un ton agréable qu'il laisserait le gouvernement travailler », raconte un ministre. Distinguant la « lettre » de la Constitution et « la pratique », il a aussi expliqué qu'ayant été deux fois premier ministre, dont une fois en période de cohabitation, il connaissait très bien les règles du jeu et les prérogatives de chacun. Il n'y a pas eu de débat.

Les deux protagonistes de la cohabitation se sont exprimés calmement, avec le souci visible de ne pas dramatiser, de ne pas envenimer l'épisode du 14 juillet. « Lionel était droit dans ses bottes, courtois et souriant », raconte un ministre en résumant un sentiment assez partagé. La passe d'armes, à fleurets mouchetés, n'a même pas duré dix minutes.

Michel Noblecourt

Les balladuriens soutiennent M. Chirac

La passe d'armes entre le président de la République et le premier ministre n'a provoqué que peu de réactions. L'ancien premier ministre, Edouard Balladur, a affirmé, mercredi 16 juillet, que les déclarations du chef de l'Etat, lors de son intervention du 14, se situent dans « le droit fil de ses prérogatives ». « On ne peut pas prétendre museler le président de la République », a-t-il ajouté sur Europe 1, jeudi 17 juillet. Refusant de commenter la réplique du premier ministre, M. Balladur a toutefois précisé qu'« il est toujours bon de rappeler la Constitution et les principes qui [y] figurent ». Nicolas Sarkozy, coordonnateur et porte-parole de la direction collégiale du RPR, a estimé que M. Jospin « serait bien inspiré de se souvenir du comportement de François Mitterrand en maintes occasions, qui n'avait pas hésité à rappeler que socialiste il était, et socialiste il restait ». M. Sarkozy a affirmé que M. Chirac est « l'élu de tous les Français » et qu'« à ce titre il a le droit de rappeler fortement ses convictions ».

Les cohabitants aiment l'odeur de la poudre

« **VOUS DEVEZ SAVOIR**, en tous les cas, que le gouvernement ne se laissera pas détourner de la mission que vous lui avez confiée et qu'il l'assumera complètement. Je vous de-

ANALYSE

Les deux hommes préférèrent l'affirmation du clivage à une cohabitation insipide

mande d'avoir confiance. » Ainsi s'exprimait Jacques Chirac à la télévision, solennellement, le 16 juillet 1986, pour prendre les Français à témoin. Utilisant la voie d'une communication du gouvernement, le premier ministre voulait ainsi se ménager leur soutien dans ce qui était le premier accroc de la première cohabitation. Chef du gouvernement au terme d'un changement de majorité parlementaire intervenu en terme normal de la législature (1981-1986), M. Chirac ne venait-il pas de se voir « coller » sur le terrain institutionnel par

François Mitterrand ? A l'occasion de son traditionnel entretien télévisé du 14 juillet, en effet, le chef de l'Etat avait annoncé qu'il refusait de signer l'ordonnance sur les dénationalisations que lui soumettait le gouvernement. Le fait était sans précédent. Deux jours après, M. Chirac avait parlé, dans le secret des délibérations du conseil des ministres, de l'interprétation « abusive » faite par le chef de l'Etat de ses pouvoirs constitutionnels. Hors de ce lieu feutré, le soir, devant l'opinion, et sans développer plus loin son argumentation, le premier ministre avait déclaré : « Le président de la République s'oppose à la volonté clairement exprimée par la majorité des Français. » En privé, l'Elysée faisait valoir que François Mitterrand utilisait simplement les pouvoirs que lui confère la loi fondamentale et qu'il n'avait aucun moyen de s'opposer à l'utilisation du chemin parlementaire qui permet à tout gouvernement d'appliquer la politique qu'il « détermine et conduit ».

Dramatisation d'un coté de la

Seine, banalisation de l'autre, l'Elysée et Matignon n'ont jamais la même vision de la cohabitation. Il y a onze ans, les néogaullistes étaient plutôt des « dramatisateurs » et les socialistes des « banaliseurs ». Onze ans après, les rôles sont inversés. Encore que dramatisation et banalisation soient relativement modérées, tant au Parti socialiste qu'au RPR où, singulièrement, Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy sont les principaux avocats du président. La querelle tombe dans le vide estival.

UN COMBAT

Le rappel de la première passe d'armes entre le chef de l'Etat et son premier ministre, en 1986, vaut-elle exemple pour la seconde celle de 1997 ? La version marxiste de la célèbre locution latine dit que « tous les grands événements se répètent deux fois, la première fois comme tragédie, la seconde, comme farce ». Qui est tragique, qui est farceur ? La suite de la cohabitation donnera certainement un éclairage sur le rôle qui devra être

attribué à chacun des deux acteurs. Une chose est sûre : le scénario ne déplaît probablement pas aux deux têtes de l'exécutif. Quand ça sent la poudre, M. Chirac et M. Jospin y prennent du plaisir. L'un et l'autre préfèrent de loin le rapport de forces, l'affirmation du clivage et la stratégie politique à une cohabitation floue, unanime et courtoise, celle qui semble correspondre, pourtant, au rêve idéalisé des Français de l'union nationale, si l'on en croit les sondages.

Qu'on le nomme accroc, passe d'armes ou définition de frontières de compétences, cet épisode conflictuel des rapports entre M. Chirac et M. Jospin rappelle utilement que la cohabitation est un combat. Celui de deux légitimités. Dans cet affrontement, cependant, aucun des deux protagonistes ne peut qu'être contre l'autre. Le chef de l'Etat ne peut empêcher M. Jospin de gouverner, le premier ministre ne peut contraindre M. Chirac à se taire. Seule l'opinion tranchera en considérant que l'un se prend pour un président bis, ce qui n'avait pas particulièrement souri à M. Balladur mais ce que M. Jospin n'a pas revendiqué, ou en estimant que l'autre joue le premier ministre bis, ce qui lui fait courir le risque d'abaisser sa vraie fonction.

Titulaire du « ministère de la parole », le président de la République n'aurait qu'une manière de dénouer une vraie crise de cohabitation : il a déjà utilisé cette prérogative. A son détriment.

Olivier Biffaud

Le chef de l'Etat renforce son équipe élyséenne

PENDANT que Jacques Chirac engage sa première escarmouche avec le gouvernement de Lionel Jospin, il continue de renforcer l'équipe de ses collaborateurs à l'Elysée par de nouvelles recrues en ce début de cohabitation. L'ancien ministre de la justice Jacques Toubon, dont le nom était évoqué depuis plusieurs semaines mais dont la venue n'était pas encore acquise (*Le Monde* du 3 juillet), a été nommé, par arrêté paru au *Journal officiel* du 16 juillet, conseiller auprès du président de la République. En outre, Agathe Sanson, ancienne attachée de presse d'Alain Juppé au RPR, au ministère des affaires étrangères puis à l'hôtel Matignon, devient chef du service de presse de l'Elysée.

L'arrivée de M. Toubon, battu aux élections législatives dans le 13^e arrondissement de Paris, traduit la volonté du chef de l'Etat d'adopter à son équipe quelques personnalités plus politiques que techniciennes. L'ancien garde des sceaux retrouve ainsi, dans les bureaux de la présidence de la République, un autre ancien ministre, Roger Romani. Chiraquien fidèle, comme M. Toubon, M. Roger Romani, qui est également questeur de la Ville de Paris, est chargé d'entretenir les contacts avec les parlementaires.

Il s'agit sans doute, pour M. Chirac, d'une manière de réponses aux critiques qui se sont élevées des rangs de la majorité, et notamment du RPR, à l'encontre d'un « entourage » accusé péle-mêle d'avoir poussé le chef de l'Etat à dissoudre puis d'avoir mal géré la campagne électorale par méconnaissance du « terrain ». C'était notamment le cas de Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, qui a invité M. Chirac « à s'interroger sur ses collaborateurs ». Il visait plus particulièrement, mais sans le citer, le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, très proche d'Alain Juppé dont il fut le directeur du cabinet au ministère des affaires étrangères.

Pour autant, le président de la République n'entend pas désa-

vouer son ancienne équipe. Non seulement celle-ci demeure en place, mais elle accueille en outre, même si c'est de manière provisoire, Maurice Gourdault-Montagne, ancien directeur de cabinet d'Alain Juppé à Matignon, et très proche de M. de Villepin. Membre du corps diplomatique, M. Gourdault-Montagne espère du nouveau gouvernement une prochaine affectation. L'arrivée d'Agathe Sanson témoigne également de la confiance maintenue par M. Chirac à ce « noyau dur » juppéiste.

Le président de la République n'entend pas désavouer son ancien entourage

Le recrutement de M. Toubon, qui ne se limitera pas à faire bénéficier le chef de l'Etat de ses réseaux dans la culture, témoigne en outre de la volonté de M. Chirac de suivre de très près les affaires du RPR. Ancien secrétaire général du mouvement néogaulliste et, à ce titre, expert de la rue de Lille, M. Toubon lui sera un allié précieux au moment où Philippe Séguin, qui vient d'en prendre la présidence, souhaite réorganiser de fond en comble le parti créé par M. Chirac.

M. Toubon travaillera également avec Béchir Mana, ancien secrétaire général adjoint du groupe RPR de l'Assemblée nationale, aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée. Le président de la République dispose également, en la personne d'Elisabeth Hubert, ancien député de Loire-Atlantique et ancien ministre, aujourd'hui proche de Philippe Séguin, d'un relais direct auprès de la direction transitoire mise en place par le nouveau président du RPR. M^{me} Hubert y est en effet chargée des études et des projets politiques.

Cécile Chambrud

Le maire FN de Toulon déplore la mutation du préfet Marchiani

LA NOMINATION en conseil des ministres, mercredi 16 juin, de Jean-Charles Marchiani au poste de secrétaire général de la zone de défense de Paris (*Le Monde* du 17 juillet) a été diversement accueillie.

Préfet du Var depuis novembre 1995, cet ancien des « services », proche de Charles Pasqua, s'était

notamment illustré en prenant fait et cause pour le maire FN de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, lors de la venue du groupe de rap suprême NTM, dont il avait décidé l'annulation « en tant que chrétien », et lors de la polémique entre la municipalité et le directeur du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI), Gérard Paquet. Il s'était alors heurté au maire UDF de Fréjus, François Léotard, qui, soutenant M. Paquet, avait exprimé le souhait de voir M. Marchiani quitter Toulon, et obtenu du premier ministre, Alain Juppé, un rappel à l'ordre public du préfet.

La mutation de M. Marchiani, souhaitée par le Parti socialiste ainsi que par l'ensemble des partis de gauche, a été qualifiée par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, de « simple mutation comme il en intervient chaque semaine ». Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la

communication, porte-parole du gouvernement, refusant de parler de « sanction », a néanmoins reconnu que la nomination d'un nouveau préfet « détendra les relations entre l'Etat, dans certains domaines, les élus territoriaux et les différents acteurs locaux ».

Selon Robert Gaïa, nouveau député socialiste de la 2^e circonscription du Var, cette mutation doit même « amener un souffle de pur air républicain ». Pour sa part, M. Paquet a estimé que le départ de M. Marchiani est « une décision normale compte tenu de son action très politique, très partielle, marquée par une attitude ambiguë vis-à-vis du FN et une hostilité permanente à l'égard de la gauche ».

A l'extrême droite, M. Le Chevallier, pour qui « le Var perd un bon défenseur », a souligné que lui-même et M. Marchiani s'étaient retrouvés « sur certaines valeurs morales, notamment vis-à-vis des mères de famille ».

Le Carnet du Monde

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES, MARIAGES

70 F la ligne hors taxes

☎ 01.42.17.39.80
01.42.17.38.42

ouvert Juillet et Août

DU BEAU VÊTEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND

Tailleur sur mesure

Depuis 1894

Hommes et Dames

3 000 belles draperies

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

Le Front national cherche à apparaître comme un « parti de gouvernement »

La « dédiabolisation » du FN est au centre d'un séminaire de dirigeants lepénistes à Strasbourg

Les membres du bureau politique du Front national et des élus lepénistes sélectionnés par leur président sont réunis à huis clos depuis le

« LE FAIT que le Front national soit maintenant la première formation nationale antimarxiste (...) l'oblige à prendre des dispositions qui le mettront en situation d'apparaître, dans tous les domaines, comme capable de maîtriser un gouvernement de redressement et de renaissance nationale », a expliqué Jean-Marie Le Pen, dimanche 13 juillet (*Le Monde* du 15 juillet).

A l'origine de ces « journées d'études » organisées jusqu'au jeudi 17 juillet à Strasbourg, une poignée de membres du bureau politique – qui en compte quarante-quatre – irrités par l'emprise croissante de Bruno Mégret, délégué général et prétendant à la succession de M. Le Pen, sur le parti. Parmi eux, Jean-Claude Martinez, député européen, conseiller régional de Languedoc-Roussillon, mais aussi Marie-France Stirbois, ancien député et ancien maire de Dreux, responsable de la fédération d'Eure-et-Loir, ou Samuel Maréchal, adjoint au secrétaire général et également directeur du Front national de la jeunesse. L'entretien de M. Mégret au *Monde* (daté du 11 juin), dans lequel il prône « une discipline nationale entre la droite et le FN », et que certains ont interprété comme une main tendue à la droite, a relancé leur demande, à laquelle M. Le Pen a, non sans irritation, donné satisfaction.

« BRAIN STORMING »

M. Le Pen n'aime pas que ses représentants exposent leurs dissensions à la presse. Lors du conseil national du 14 juin à Paris, il s'était employé à minimiser la portée des propos de M. Mégret, en parlant

de « malentendu ». Rien dans l'entretien ne permettrait de voir un changement de stratégie. Les propositions d'accords à la base, la « discipline nationale » suggérée ne seraient qu'une « ouverture tactique » avec laquelle M. Le Pen se serait dit en accord. Il n'empêche que M. Le Pen rappelle régulièrement qu'il « n'est pas question de négocier quoi que ce soit avec la

« Le culte insensé » d'une « floppée de courtisans »

« Le Front national est une monarchie absolue qui ne s'avoue pas comme telle », explique Roland Gaucher, ancien membre du bureau politique du FN, et toujours conseiller régional en Franche-Comté. « Il a toujours été impossible d'ouvrir un débat vraiment authentique à l'intérieur du parti », écrit M. Gaucher dans un livre, *La Montée du FN : 1983-1997*, publié par Jean Picollec. « Le bureau politique est une chambre d'approbation de Le Pen », assure-t-il. Selon M. Gaucher, « la force du Front, c'est en partie le charisme de son "leader" et le dévouement de ses militants de base », mais « sa grande faiblesse c'est aussi le tempérament du même homme, et le culte insensé dont il est l'objet de la part d'une floppée de courtisans ». Pour M. Gaucher, « le jour où Le Pen se retirera, ou disparaîtra, l'absence de structures véritables, dans une formation soutenue par un électoralat de plus en plus populaire, mais dirigée par des notables "embourgeoisés", posera de graves problèmes ».

droite », qu'« on ne s'allie pas à des forces qui sont en décomposition : on attend d'en ramasser des débris ».

Le 13 juillet, à la fête des « Tricolores », M. Le Pen a précisé que le FN a « vocation à succéder au gouvernement socialiste » avec des « républicains et démocrates » qui viendraient « s'agréger au noyau des patriotes ». « Bruno Mégret pensait peut-être à un changement stratégique et envisage peut-être des alliances, mais il ne l'a pas dit et on doit le juger sur ce qu'il a dit », souligne un membre du bureau

politique qui refuse de parler à visage découvert.

La tempête annoncée n'aura été qu'un bref coup de vent, et ces journées d'études ne devaient être qu'un « bureau politique un peu prolongé », « un brain storming » sous le contrôle du chef, qui a veillé à ce que l'emploi du temps des « séminaristes » comprenne une visite du Parlement européen, une

« Le culte insensé » d'une « floppée de courtisans »

conférence sur le fonctionnement de l'institution, des contacts avec les autres formations de la « Droite européenne ». A l'ordre du jour figurait cependant un problème central, celui du passage « de l'état de parti d'opposition à celui de parti de gouvernement ». De ce positionnement découlaient trois préoccupations : le réajustement des structures du parti, avec une « décentralisation en faveur de responsables régionaux », la « dédiabolisation » de celui-ci et la préparation des prochaines élections.

La « dédiabolisation » a été

abordée sous différents angles. Un rapport confié à Roger Holeindre, conseiller régional d'Ile-de-France, président du Cercle national des combattants, a servi de base de discussion. Accusé de racisme, le FN a évalué les bénéfices qu'il pourrait recueillir d'une politique d'ouverture en faveur des Français « de couleur des départements d'outre-mer », des harkis et de tous ceux « qui ont donné leur sang pour la France ». Un Cercle national des Français des départements d'outre-mer devrait être prochainement créé avec à sa tête Stéphane Durbeck, un Antillais, conseiller régional FN de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au-delà de l'idée d'« accords » ne pouvant être passés « qu'à la base », qui semblait acquise, les dirigeants du FN devaient réfléchir à leurs thèmes de campagne des prochains mois. « Pourquoi pas une pétition pour un référendum sur l'Europe ? », suggère un responsable. Par rapport aux élections régionales et cantonales de 1998, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon et seul élu à l'Assemblée nationale, estime qu'« on ne pourra pas, d'un côté, dire de nos adversaires que ce sont des pourris et, de l'autre, chercher des accords ». « Nous devons définir notre adversaire principal : le gouvernement socialo-communiste ou bien le RPR-UDF », explique un dirigeant. Quel que soit le cas de figure, chacun souhaite « aller aux élections de manière offensive », et le FN a déjà procédé à 500 investitures pour les élections cantonales.

Christiane Chombeau

L'UNAF fait des contre-propositions sur les allocations familiales

LE PRÉSIDENT de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) a réaffirmé, jeudi 17 juillet, la totale opposition de son mouvement (916 000 familles revendiquées) à la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, annoncée par Lionel Jospin, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale. Hubert Brin a, cependant, fait des contre-propositions au gouvernement sur le mode du « donnant-donnant » : s'il retire son projet, l'UNAF est prête à réexaminer l'ensemble de la politique familiale, qu'il s'agisse des prestations et de la fiscalité en faveur des familles.

« Si on lâche sur les allocations familiales, nous savons très bien qu'après, ce sera au tour de l'assurance-maladie », a souligné M. Brin. Il a rappelé que, pour l'UNAF, les prestations ont vocation à assurer une redistribution horizontale (des célibataires et des ménages sans enfants vers les familles), alors que l'impôt doit assurer une redistribution verticale (des riches vers les pauvres). Le président de l'UNAF a également dénoncé le silence des pouvoirs publics sur l'affectation des sommes économisées par la Caisse nationale des allocations familiales grâce à ce critère de ressources (25 000 francs par ménage de deux enfants).

« Aucune proposition concrète n'a été faite », regrette-t-il. Il est vrai que l'équilibre financier

de la branche famille est compromis pour de nombreuses années. Elle accusera un déficit de l'ordre de 10 milliards de francs fin 1997. Si le gouvernement applique la loi sur la famille votée en 1994, il va devoir, d'ici à 1999 au plus tard, prolonger jusqu'à vingt-deux ans l'âge limite légal de nombreuses prestations. Au total, estime M. Brin, la CNAF pourrait accusé un déficit de 20 à 25 milliards de francs pour la seule année 1999. Autant de signes qui indiquent, selon lui, que le gouvernement ne cherche rien d'autre, avec la mise sous conditions de ressources, qu'à réaliser des économies.

LE PLAFOND DU QUOTIENT FAMILIAL

M. Brin s'est déclaré disposé à ouvrir avec les pouvoirs publics le dossier de la simplification des prestations (près de vingt-cinq actuellement) et celui de la fiscalité. Pour « plus de justice », l'UNAF prône « un rééquilibrage entre la fiscalité directe et indirecte », qui devrait se traduire, selon elle, par une hausse de l'impôt sur le revenu et une baisse de la TVA et de la taxe sur les produits pétroliers. « A l'intérieur de la fiscalité directe, propose-t-elle encore, elle est prête à discuter d'un aménagement du plafond du quotient familial en contrepartie de l'abandon définitif de l'idée du critère de ressources. »

Toucher au plafond du quotient familial est

un sujet conflictuel au sein même de l'UNAF, puisque toutes ses associations adhérentes ne partagent pas le même avis sur un dispositif destiné à tenir compte, pour le paiement de l'impôt, des facultés contributives de chaque foyer liées à sa composition. Le quotient familial a tendance à favoriser les familles nombreuses à hauts revenus. Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, un couple avec trois enfants disposant de 200 000 francs de revenu net annuel reçoit 40 000 francs d'aides publiques (allocations et quotient familial) ; cette aide est de 67 100 francs pour une famille ayant 700 000 francs de revenus. Dans ce second cas, c'est le quotient qui assure l'essentiel de l'aide (48 600 francs). Abaisser son plafond (instauré en 1982) permettrait donc à l'Etat de faire des économies, mais sans toucher au principe de l'universalité des allocations.

Pour l'heure, Matignon affirme qu'il n'est pas question de revenir sur la décision de mettre les « allocs » sous conditions de ressources, une mesure « de solidarité » et « de justice ». Il reste que les modalités pratiques ne seront arrêtées que dans les prochaines semaines. C'est ce délai que l'UNAF veut mettre à profit pour tenter d'infléchir la position du gouvernement.

Jean-Michel Bezat

La Conférence nationale de la santé met l'accent sur l'éducation sanitaire

LA DEUXIÈME Conférence nationale de la santé a remis, mercredi 16 juillet, son rapport au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Rédigé à l'issue de trois jours de travaux à Lille, du 30 juin au 2 juillet (*Le Monde* du 1^{er} juillet), ce rapport vise à définir les priorités sanitaires du pays et met, en particulier, l'accent sur la santé des enfants et des adolescents, la prévention et le dépistage des cancers ainsi que la réduction des inégalités régionales.

Les travaux de la conférence, composée de représentants des professionnels de santé et des établissements publics et privés de santé, doivent être pris en compte pour l'élaboration du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui sera soumis au Parlement en octobre.

La priorité fixée par le rapport est le renforcement de la politique de prévention auprès des enfants, des adolescents et des jeunes. Cela suppose « le respect des lois concourant à la protection de l'enfance et de la jeunesse, en parti-

culier celles qui concernent l'alcool et le tabac ». Mais la conférence nationale préconise, en outre, l'introduction de vingt heures annuelles d'éducation à la santé tout au long de la scolarité et ce, dès la maternelle. Le rapport précise que cette éducation devrait « intégrer toutes les dimensions de la vie quotidienne : l'alimentation, la connaissance de la sexualité, la sensibilisation à la sécurité, la prévention des accidents du sport, la compréhension des comportements psychologiques et sociaux, comme la violence ou la dépression ».

INÉGALITÉS RÉGIONALES

En dehors de cet effort d'éducation, la conférence ne propose guère de mesures concrètes, alors que le Haut Comité de la santé publique avait souligné la vulnérabilité des jeunes de 15 à 24 ans, dont le taux de mortalité par accident ou par suicide est particulièrement élevé. Tout au plus le rapport évoque-t-il la nécessité d'adapter pour eux les lieux de soins, et de repérer et d'assurer le suivi des en-

fants en difficulté et en danger, tout en assurant une meilleure formation des professionnels qui les prennent en charge.

La conférence propose également de « compléter la préparation à l'accouchement par une préparation à la naissance et à la parentalité », afin d'identifier très tôt les signes précoces de dépression des mères et d'organiser un appui à domicile, notamment en milieu rural. Elle préconise, au-delà des bilans de 9 et 24 mois effectués sur les enfants, d'insister sur celui qui doit être réalisé à 4 ans et de transformer la politique des bilans systématiques de santé dans le parcours scolaire.

Concernant le cancer (160 000 à 170 000 morts par an), le rapport estime qu'il faut « dès l'enfance et l'adolescence, prévenir simultanément les risques de cancer et de maladies cardio-vasculaires par des incitations positives portant sur certains choix alimentaires et encourager l'abstinence tabagique et la maîtrise de la consommation d'alcool ». Il insiste sur la nécessité

d'une information sur les risques cardio-vasculaires et d'un dépistage précoce des cancers du sein, de l'utérus ou du colon. Enfin, le rapport reconnaît que des « inégalités de santé intra et interrégionales » existent et qu'il est « nécessaire de les réduire ».

En réponse à la présentation du rapport, Bernard Kouchner a souligné l'importance de la politique de prévention. Le secrétaire d'Etat à la santé a estimé que « le soin n'est pas tout et qu'il faut passer de la politique du soin à celle de la santé » et a ajouté que « la prévention des risques » passait par « un renforcement de la médecine scolaire et de la médecine du travail ». Il a également confirmé un renforcement de la législation concernant le tabagisme et l'alcoolisme et a rappelé que la loi Evin sera scrupuleusement respectée lors de la Coupe du monde de football, qui ne pourra en aucun cas servir de vitrine à des marques d'alcool ou de tabac.

Michèle Aulagnon

La croissance a été de 0,2 % au premier trimestre de 1997

LA CROISSANCE a été faible au premier trimestre 1997. Selon les comptes nationaux publiés jeudi 17 juillet par l'Insee, la hausse du produit intérieur brut a seulement été de 0,2 %, comme le laissait penser une première estimation rendue publique en juin. Corrigée du nombre des jours ouvrables, la tendance serait un peu plus favorable, la croissance approchant alors 0,5 %. Ce faible résultat porte à 0,8 % l'acquis de croissance à la fin de ce trimestre, c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année si – par hypothèse – la croissance était nulle au cours des trois derniers trimestres. Cette statistique est d'autant plus préoccupante qu'elle souligne une atonie de la demande intérieure. Au premier trimestre, la consommation des ménages a progressé de seulement 0,3 %, tandis que l'investissement a reculé de 1,2 %.

Les recettes fiscales sont toujours inférieures aux prévisions

A QUELQUES JOURS de la publication de l'audit des finances publiques, le ministère du budget a publié, mercredi 16 juillet, un ultime bilan de l'exécution budgétaire, arrêté à la fin mai. Il fait apparaître une contraction du déficit budgétaire à 241,3 milliards de francs, contre 253,5 milliards fin mai 1996. Cette amélioration est toutefois artificielle car elle est due à un redressement exceptionnel des recettes non fiscales, lié à une modification comptable concernant les pensions versées par France Télécom. Les recettes fiscales sont toujours beaucoup plus faibles que prévu. Leur hausse constatée fin mai est seulement de 1,5 %, contre une prévision de 2,6 % sur l'ensemble de l'année. Les rentrées de TVA ne progressent que de 2,4 %, contre un objectif annuel de 5,8 %.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, entame**, jeudi 17 juillet, à Ajaccio une visite de deux jours en Corse dans le but de réaffirmer « la primauté de la loi républicaine et de l'Etat de droit » et « la solidarité nécessaire au développement ». Le dialogue est « ouvert avec tous ceux qui renoncent définitivement à la violence », déclare M. Chevènement dans un entretien au quotidien *La Corse*, publié jeudi. Cette première visite de M. Chevènement intervient après l'annonce, le 17 juin, d'une trêve par le FLNC-Canal historique. Elle a été précédée de nouvelles arrestations dans les milieux nationalistes mais aussi du retour à Bastia, mercredi soir, de l'avocate nationaliste Marie-Hélène Mattei, mise en examen dans l'affaire du golf de Perone (Corse-du-Sud).

■ **JOSPIN-KOHL : Matignon a confirmé, mercredi 16 juillet**, que le premier ministre Lionel Jospin rencontrera « fin août » le chancelier allemand Helmut Kohl, probablement « autour du 28 ». M. Jospin a déjà eu une entrevue, en tête à tête, avec le chancelier le 13 juin à Poitiers.

■ **RPR : l'ancien premier ministre Edouard Balladur**, qui réunissait pour un déjeuner une quarantaine de parlementaires et d'anciens élus RPR, a plaidé, mercredi 16 juillet, pour « le plus large rassemblement possible au sein du RPR », qui doit « se traduire par la rénovation » du mouvement et « la réconciliation de tous ». M. Balladur, qui s'exprimait pour la première fois depuis l'élection de Philippe Séguin à la présidence du RPR, a souligné sa « détermination à continuer à travailler pour élaborer un projet d'avenir pour notre pays ».

■ **HOMMAGE : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, a envoyé un message privé à la famille de l'académicien François Furet, décédé le 12 juillet. Lundi, Lionel Jospin avait rendu hommage à l'« un de ses plus grands historiens, mais aussi un des meilleurs héritiers de l'esprit français, théoricien de l'épuisement de l'idée révolutionnaire », tandis que le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, soulignait que « son œuvre sur la Révolution française et plus récemment sur le communisme restera une référence pour tous ».

■ **EMPLOI : l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP)** appelle, dans un rapport publié mercredi 16 juillet, les entreprises à « secouer leur attentisme » en matière d'aménagement-réduction du temps de travail (ARTT), faute de quoi elles risquent de se retrouver « enfermées dans un carcan légal ». Le gouvernement a prévu de présenter « à l'automne » un projet de loi cadre ramenant la durée légale du travail à 35 heures « avant la fin de la législature ».

■ **CONFIANCE : le premier ministre continue à bénéficier d'une bonne cote de confiance**, selon un sondage réalisé par Louis Harris les 4 et 5 juillet auprès d'un échantillon national de 1 001 personnes pour la lettre *Politique opinion*. Lionel Jospin conserve 61 % d'opinions favorables (en recul d'un point en un mois), contre 25 % d'opinions négatives.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

Par arrêt de la 11^{ème} Ch. (Section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 18/12/1997, MAILLOT Jacques, P. D. G. de la Sté NOUVELLES FRONTIÈRES né le 17/11/1941 à Issy les Moulinaux (92) demeurant : 87, Bld de Grenelle 75015 PARIS a été condamné à la peine de 20.000 Frs d'amende pour discrimination dans l'offre ou la fourniture d'un bien ou d'un service (art. 225-1 et 225-2 du nouveau Code Pénal) et au moment de la commission des faits par les art. 416 Al. 1^{er} et 416-1^{er} de l'ancien Code Pénal. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné : La publication de cet arrêt, par extrait, dans "LE MONDE" et "LIBERATION". Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

COUR D'APPEL DE BESANCON
Chambre Correctionnelle.

EXTRAIT D'ARRÊT PENAL.
Par arrêt contradictoire du 27 Juin 1996 actuellement définitif (pouvoi en cassation rejeté le 29/10/96), M. Jean DELGORGE, né le 24/04/34 à BLANC MESNIL (93) demeurant, AMBAJOU 81290 VIVIERS LES MONTAGNES a été condamné aux peines de 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 100.000 F d'amende.

M. René DUBOIS, né le 24/12/32 à PARIS (11^{ème}), demeurant, 34, Av. de la Source 94130 NOGENT s/MARNE et M. Bernard RAMOND, né le 23/12/59 à REVEL (31) demeurant Les Ouillets 31250 REVEL. Ont été condamnés à la peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 50.000 F d'amende chacun. A l'insertion dans : LA DEPECHE DU MIDI - LE MONDE - L'EST REPUBLICAIN. Pour infraction de contrefaçon par édition ou reproduction d'une oeuvre de l'esprit au mépris des droits d'auteur, débit d'ouvrages contrefaits, prévue et réprimée par les articles L. 335-2 al. 1, 2 et 3 du Code de la Propriété intellectuelle. Pour extrait conforme, Le Greffier.

LE TRIBUNAL,
Vu les articles 129 et suivants du Code Civil,

constate l'existence de Gisèle Yolande Leslée VERNET, née à NICE (06), le 15 janvier 1921.

Annule le jugement de cette Chambre du Tribunal en date du 12 mai 1989 l'ayant déclarée absente.

Dit que le dispositif du présent jugement sera publié dans « LE FIGARO » et « LE MONDE » aux frais et à la diligence de Gisèle VERNET.

Dit que dès la publication effectuée à la requête du Procureur de la République, la mention du jugement sera portée en marge du jugement annulé du 12 mai 1989 ainsi qu'en marge de la transcription dudit jugement effectué sur le registre de l'Etat Civil de PARIS (7^{ème}), le 29 juin 1990 et de l'acte de naissance de l'intéressée.

Laisse les dépens à la charge de Gisèle VERNET.

IMMIGRATION La publication de la circulaire Chevènement permettant la régularisation de certaines catégories d'étrangers sans papiers provoque un afflux de de-

mandes dans les préfectures. ● **TAN-DIS** que le ministère de l'intérieur promet une application « souple » de ce texte, les associations de défense dénoncent son caractère restrictif et

les risques d'une mise en œuvre disparate. ● **LA QUASI-IMPOSSIBILITÉ** pour des étrangers en situation irrégulière de produire les justificatifs de revenus exigés est soulignée. ● **A PA-**

RIS, la permanence téléphonique du Gisti, association de juristes spécialistes du droit des étrangers, est assaillie de demandes d'explications. ● **LA PRÉFECTURE** des Bouches-du-

Rhône commence à prendre des dispositions pour faire face à l'afflux de demandes. Les rendez-vous individuels avec les sans-papiers ne fonctionneront à plein qu'en 1998.

La régularisation de sans-papiers suscite un afflux de demandes

Alors que les associations dénoncent les difficultés d'interprétation de la circulaire Chevènement, le ministère de l'intérieur invite à une application « souple », mais exclut un moratoire sur les expulsions. A Paris, 20 000 formulaires ont été distribués

DEPUIS sa publication, le 26 juin, au *Journal officiel*, la circulaire permettant la régularisation de certains sans-papiers suscite bon nombre d'interrogations. Les associations de défense des droits des étrangers dénoncent un texte « restrictif », et redoutent des conditions disparates d'instruction des dossiers. Le ministère de l'intérieur et les préfectures plaident leur bonne foi et promettent une application « souple ». Quant aux étrangers eux-mêmes, ils se partagent entre ceux qui répondent à l'appel des guichets et d'autres, prudents, qui attendent de se faire connaître.

Les associations comme le ministère estiment que plusieurs dizaines de milliers de personnes pourraient bénéficier de ces mesures de régularisation, tout en reconnaissant que le bilan, imprévisible, dépendra de l'interprétation de la circulaire par l'administration. A Paris, la préfec-

ture de police a vite été prise d'assaut. Des milliers d'étrangers sont venus retirer les formulaires rédigés par la direction de la police générale. En moins d'une semaine, plus de vingt mille documents ont ainsi été distribués. La préfecture avait décidé de ne distribuer qu'un formulaire par personne. « Nous avons quand même été plusieurs fois en rupture de stock », reconnaît-elle. Si bien que ces documents, qui n'ont pourtant qu'une valeur indicative, ont commencé à se revendre.

Dans le Val-d'Oise, un millier de personnes ont retiré un formulaire en moins d'une semaine. Six cents autres ont déposé un dossier par écrit. « Ces dossiers, pour la plupart, n'entreront pas dans les critères de la circulaire, annonce-t-on à la préfecture. Beaucoup concernent en effet des célibataires non intégrés. Nous attendons encore des précisions du ministère sur certains critères. Mais, à

première vue, cette opération ne permettra de modifier que les marges. »

Autre esprit, autre procédure en Seine-Saint-Denis. A Bobigny, la préfecture a décidé de privilégier l'accueil direct des étrangers, même si la demande de régularisation devra être faite par écrit. « La moitié du succès de cette opération dépendra de la façon dont les personnes seront guidées », souligne Claude d'Harcourt, secrétaire général de la préfecture. En une semaine, plus de 5 700 courriers ont été reçus et 2 300 convocations ont été distribuées. « Les personnes seront toutes reçues, pour la plupart deux fois », souligne M. d'Harcourt. Pour déterminer la catégorie dans laquelle elles peuvent se trouver, puis pour examiner leur dossier. De cette façon, on permettra aux étrangers de présenter des arguments qu'ils n'auraient sans doute pas su faire valoir par écrit. Et on pourra déceler des fraudes. » Pour cela, une quarantaine de vacataires devraient épauler les fonctionnaires de la direction des étrangers.

Une telle organisation fait sourire à la préfecture de Seine-Maritime. Ici, soixante dossiers seulement ont été déposés en une semaine. Le premier, dès le lendemain de la publication de la circulaire, « par un célibataire qui disposait de tous les papiers nécessaires, parmi lesquels quinze ans de bulletins de salaire », raconte le directeur de la réglementation, William Fréville. Quatre vacataires devaient être répartis entre Rouen et la sous-préfecture du Havre et des « fonctionnaires expérimentés » recevront, à partir du 15 juillet, les demandeurs.

Organisations différentes, critères diversement interprétés : les associations qui, à l'image du MRAP, du Gisti ou du Syndicat des avocats de France (SAF), réclamaient un moratoire des expulsions et une amnistie de toutes les interdictions du territoire se disent « particulièrement inquiètes ».

INTERPRÉTATIONS

Quoi de commun, en effet, entre le formulaire de la préfecture de police de Paris, qui, catégorique par catégorie, détaille les documents à présenter, et celui de la préfecture du Val-d'Oise, qui aligne les quinze pièces potentiellement nécessaires au candidat à la régularisation ? Pourquoi un passeport en cours de validité est-il exigé à Paris et pas dans d'autres départements, comme la Seine-Saint-Denis par exemple ? Le MRAP réclame ainsi « un traitement uniformisé des dossiers par toutes les préfectures de la métropole ». Pour tenter de répondre à ce type d'inquiétude, le ministère de l'intérieur vient de diffuser un formulaire normalisé de « demande d'admission au séjour » dont les préfectures peuvent s'inspirer.

A ces critiques de méthode s'ajoutent des interrogations sur les difficultés d'interprétation de la circulaire. Comment un sans-papiers, par définition interdit de travail, prouvera-t-il « l'existence de ressources issues d'une activité régulière » ? La réside le principal obstacle à la régularisation des célibataires sans charge de famille. Cette catégorie inclut certains déboutés du droit d'asile, mais aussi

tous les travailleurs illégaux isolés, femmes de ménage, employés de la confection, de la restauration ou ouvriers du bâtiment.

Outre la condition d'un séjour d'au moins sept ans, dont « une période en situation régulière », la circulaire exige une « insertion dans la société française », prouvée no-

ulariser des étrangers arrivés en France par le biais de filières d'immigration clandestine ». A contrario, toute activité ayant fait l'objet de déclarations fiscales et du versement de cotisations sociales permet de présumer l'« insertion », même si le travailleur ne se trouvait pas lui-même en situation régulière. La

M. Chevènement visite deux centres de rétention

Le ministre de l'intérieur a visité, mercredi 16 juillet, le dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris ainsi que l'autre centre de rétention parisien, situé dans le bois de Vincennes. Jean-Pierre Chevènement, qui était accompagné de Gabriel Bestard, procureur de Paris, et de Philippe Massoni, préfet de police, souhaitait « réaliser ce qu'est un centre de rétention et notamment la différence entre rétention et détention » (la personne retenue peut recevoir librement des visites, communiquer par téléphone et sa privation de liberté ne peut excéder dix jours).

Le choix du « dépôt des étrangers » situé dans le palais de justice de Paris comme lieu de la première visite apparaît symbolique. Ouvert en 1981 pour accueillir les étrangers en instance de reconduite à la frontière, le dépôt avait été fermé en 1995 après que des avocats, puis le Comité européen de prévention de la torture, eurent dénoncé des conditions d'hébergement indignes et des mauvais traitements. Rénové, il a été rouvert en novembre 1996.

tamment par des « ressources issues d'une activité régulière ». Selon le ministère de l'intérieur, cette expression ne désigne pas un travail stable ou continu, mais suppose une durée d'activité en rapport avec la durée de séjour. Trois mois de fiches de paie pour un séjour de sept ans ne seront pas suffisants. Sont également écartées les personnes ayant travaillé dans une entreprise non déclarée au registre du commerce. Le ministère veut ainsi « éviter de ré-

mise en œuvre de ces principes s'annonce difficile. Le travail « au noir » ne donne pas lieu à remise de fiches de paie.

Des justificatifs de virements réguliers sur un compte bancaire peuvent faire foi, mais cela exclut les personnes payées en liquide. En réalité, seuls les étrangers qui ont réussi à cacher à leur employeur l'irrégularité de leur séjour ou dont le patron aura été peu regardant pourront franchir cet obstacle. Tel devrait être, par exemple, le cas des ouvriers d'entreprises du bâtiment ayant pignon sur rue. En revanche, rien n'est clair pour le cas, très fréquent, des employés de maison. Le « pouvoir d'appréciation » des préfets s'exercera alors à plein. Le ministère précise que la preuve de l'activité pourra être apportée « par tout moyen » : la désignation de l'employeur et des justificatifs de paiement, par exemple. Dans ce cas, les dettes de cotisations sociales pourraient être réclamées à l'employeur. Mais aucune consigne de poursuite pénale n'a été donnée.

Une autre ambiguïté concerne les conditions exigées pour la régularisation de jeunes entrés en France hors la procédure normale de regroupement familial. Le ministère de l'intérieur demande pour ce regroupement familial « sur place » de faire preuve de « souplesse », en accordant de « larges dérogations par rapport aux normes en vigueur ». Il invite toutefois à refuser les demandes « pouvant hypothéquer la salubrité ou la sécurité du logement ».

Très sensible, enfin, s'annonce le traitement réservé aux étrangers ayant fait l'objet d'une interdiction du territoire (ITF) prononcée par un tribunal. La circulaire, qui ne change rien à la pratique courante, exige de l'intéressé qu'il obtienne le relèvement, par le tribunal, de l'ITF. Cela nécessite, depuis la loi Pasqua, que l'étranger se trouve soit à l'étranger, soit incarcéré, soit assigné à résidence. Cette dernière mesure est la seule applicable aux personnes ayant déjà purgé une peine de prison et qui risquent aujourd'hui une expulsion (« double peine »).

Le ministère de l'intérieur a demandé aux préfets d'utiliser cette voie lorsque l'étranger a été condamné uniquement pour le délit de séjour irrégulier. Le dossier de demande de régularisation sera alors traité sans attendre la réponse à la demande de relèvement de l'ITF. Mais lorsqu'un délit de droit commun a été commis, tout dépend de l'appréciation de la menace pour l'ordre public. Si cette menace est évidente, l'expulsion pourra être exécutée car « il n'est pas question de décréter un moratoire ». Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, tout dépendra de la souplesse des services préfectoraux et des instructions données place Beauvau.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Affluence au consulat de Chine à Issy-les-Moulineaux

Une imposante file d'attente se forme, chaque jour, devant le consulat de République de Chine populaire à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) depuis l'annonce de l'opération de régularisation de sans-papiers. Des Chinois en situation irrégulière viennent y réclamer les documents d'état civil et les passeports, ou faire traduire des attestations de mariage ou de naissance nécessaires à leur demande de régularisation. Seuls 80 tickets sont distribués chaque jour alors qu'environ une centaine de personnes se présentent.

Immédiatement après la publication de la circulaire Chevènement, la foule avait atteint 300 personnes par jour, contraintes à des heures d'attente sur le trottoir. Alarmé par les plaintes des riverains, André Santini, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, a organisé l'accueil dans une école où les Chinois peuvent dormir et utiliser les sanitaires. Selon la police, les demandeurs de papiers viennent de la France entière mais aussi d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et d'Italie.

« Et le passeport, il m'en faut un ? »

UN TÉLÉPHONE, un paquet de cigarettes, qui baisse à vue d'œil. Et, « au cas où », trois guides juridiques spécialisés. Il est 16 heures, jeudi 10 juillet, au siège du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés

REPORTAGE

A la permanence juridique du Gisti, le téléphone ne sonne plus que pour des explications

(Gisti), et Mireille Glayman, avocate à la retraite, assure la permanence juridique. Sans-papiers, demandeurs d'asile, étrangers en quête de naturalisation ou même Français désespérant de faire renouveler leur carte d'identité : la clientèle est habituellement variée. Mais depuis le 26 juin, le téléphone ne sonne plus que pour des demandes d'explications sur la circulaire de régularisation. En continu, appel après appel.

« Bonjour, je suis marocain, je n'ai pas de papiers. » L'homme parle d'une voix calme, dans un français impeccable. « Je suis rentré en France en 1991, j'avais dix-sept ans. Mon père travaillait ici depuis plus de vingt ans et il voulait nous faire venir. L'appartement était trop petit pour trois enfants. Mes deux frères sont venus par le regroupement familial, et moi comme ça. » Mireille Glayman examine les catégories. Regroupement familial sur place ? L'homme a

largement dépassé l'âge de dix-neuf ans imposé par la circulaire. Célibataire inséré ? Il n'est pas là depuis sept ans. « Vous avez des fiches de paie ? », interroge-t-elle. « Comment j'en aurais, je suis clandestin ! », réplique-t-il. « Je suis désolée, mais je n'ai pas fabriqué les critères, s'excuse presque la juriste. Pour le moment, vous n'entrez nulle part, mais rappelez en septembre. Ça aura peut-être évolué... »

« Bonjour, c'est pour la régularisation. Je suis parent d'enfant français. » Le ton trahit l'inquiétude. « C'est bien, c'est un des critères, le rassure Mireille Glayman. Vous avez un certificat de nationalité de l'enfant ? »

« Non, la mère est française. Et on ne vit plus ensemble. »

« Vous entretenez l'enfant ? »

« Oui, et puis elle touche l'allocation parent isolé. »

« Alors là, ça ne marche pas, il faut choisir. En tout cas, il faut qu'elle déclare sur l'honneur que vous entretenez l'enfant, même partiellement. Que vous le gardez souvent. »

« C'est la vérité, d'ailleurs. Mais est-ce qu'elle ne risque pas de perdre l'allocation ? Parce que sinon, elle ne va pas vouloir. Et le passeport, il m'en faut un ? »

« Ah oui ! En cours de validité. Demandez-le à votre consulat. »

« Mais ça prend des mois ! »

« Alors faites-le le plus vite possible. La régularisation, c'est jusqu'au 1^{er} novembre... »

« Bonjour, je suis ivoirienne, régulière. Mais mon fiancé est irrégulier. On a un enfant. » Mi-

reille Glayman soupire. Encore un cas difficile. Marié, le couple serait tiré d'affaire. La condition de résidence de cinq ans imposée aux conjoints d'étrangers réguliers disparaît lorsqu'on a un enfant. Mais rien n'est prévu pour les concubins. « Bon, c'est le critère 1.4.2. : parent d'enfant né en France », explique l'ancienne avocate. Une catégorie qui demande elle aussi cinq ans de présence en France. « Il est là depuis quand ? »

« 1992, répond la femme, déclenchant la satisfaction de la juriste. »

« Alors vous prenez votre livret de famille, son passeport, des preuves de son séjour continu en France, et vous envoyez des photocopies de tout ça à la préfecture... »

« Vous êtes sûre ? »

« C'est l'une des rares catégories claires. Il faut en profiter. »

Les appels se succèdent. Une Algérienne, en France depuis treize ans, mais ancienne étudiante, ce qui l'exclut d'office. Un Marocain marié à une Française depuis quatre mois, mais contraint de rester caché. « Au bout d'un an, vous avez droit à un titre, explique l'ancienne avocate. Avant, rien. C'est stupide mais c'est comme ça... »

L'accent très prononcé, un homme explique son cas sans difficulté, mais comprend mal les conseils de Mireille Glayman. Célibataire, en France depuis seulement cinq ans et toujours sans papiers, il n'a qu'une chance, explique lentement la juriste : « les persécutions en Algérie ».

capable de traiter tous les dossiers. L'annonce de la circulaire a déjà provoqué un afflux supplémentaire vers les guichets de la rue Saint-Sébastien, annexe de la préfecture où le service des étrangers a ses locaux.

REQUÊTE ÉCRITE

Les demandeurs sont accueillis avec une lettre-circulaire qui leur précise que, pour être enregistrée, leur requête doit être formulée par écrit et postée. Au 11 juillet, 592 demandes avaient déjà été enregistrées. Et plus de 100 lettres valant autorisation provisoire de séjour avaient été expédiées en retour aux solliciteurs. Elles fixaient un rendez-vous à partir du 15 septembre 1997, tout en donnant la liste des pièces à fournir pour obtenir le titre de séjour.

La préfecture des Bouches-du-Rhône se prépare à examiner 230 dossiers par semaine

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le préfet Jean-Paul Proust tient à piloter personnellement l'application de la circulaire de régularisation des sans-papiers dans les Bouches-du-Rhône. Le 22 juillet, il présidera une réunion des responsables du bureau des étrangers afin de « fixer la doctrine », sur la base de l'analyse des cinquante premiers dossiers déposés en préfecture. Cette concertation devrait permettre de rendre plus homogènes les appréciations subjectives auxquelles le flou de la circulaire laisse la place.

Mais ce sont d'abord des problèmes de quantité qui se posent dans les mois à venir dans les Bouches-du-Rhône. Le service des étrangers, qui emploie 65 personnes - et ne s'occupe pas des

problèmes de nationalité - gère 24 900 titres de séjour annuellement. Il faut désormais estimer le nombre des demandes à venir. Partant du chiffre de 205 000 étrangers régulièrement présents dans le département, le secrétaire général adjoint de la préfecture, Charles Bourlard, estime qu'un chiffre situé entre 15 000 et 20 000 nouvelles demandes, soit un peu moins de 10 % des présents, est le plus probable. Les associations, qui ont rencontré la préfecture dès le 2 juillet pour une concertation, reçoivent quelque 80 personnes aux permanences chaque lundi et jeudi à la Maison de l'étranger, et elles pensent que ce nombre ira croissant. Mais elles se refusent à tout pronostic chiffré.

Quoi qu'il en soit, la préfecture doit mettre en place un dispositif

Les demandes de régularisation devant être déposées avant le 1^{er} novembre, le dernier trimestre de l'année verra donc une première accélération des rendez-vous. Mais c'est aussi la période où sont traditionnellement traitées les 6 000 demandes de permis de séjour par des étudiants. Le préfet tient absolument à ce que ces bénéficiaires traditionnels ne pâtissent pas des nouvelles dispositions. Ne seront donc reçues que 80 personnes par semaine durant cette période. D'autant que, pour constituer des vies qui peuvent avoir été clandestines pendant des années, les employés de l'accueil entendront les gens durant une demi-heure, au lieu du quart d'heure habituel.

C'est donc seulement à partir de janvier 1998 que le système de-

vrait tourner à plein régime et pouvoir examiner 230 dossiers par semaine. Ce rythme devrait faire durer l'opération au moins sur toute l'année 1998. Trois agents de l'Office des migrations internationales sont déjà venus renforcer les effectifs du service, deux autres sont attendus, et quarante et un mois de vacation ont été ajoutés aux horaires dévolus à l'opération. Il est difficile de former en quelques semaines des agents capables d'appréhender des dossiers très complexes. Dominique Conca, qui dirige le service, en est tellement consciente qu'elle compte, comme ses dix cadres, instruire elle-même des dossiers tout au long de l'année prochaine.

Michel Samson

Le Japon en son jardin chinois



Moins recherchée par les investisseurs étrangers que les régions de Canton et de Shanghai, l'ancienne Mandchourie, au nord-est de la Chine, attire surtout les industriels nippons. Une préférence justifiée par la proximité géographique et l'héritage historique de l'occupation japonaise jusqu'en 1945

Le paysage est grandiose : à gauche, la mer Jaune et la rade du port de Lüshun et, à droite, le golfe de Pohai. Cette colline de garrigue plantée d'acacias ne fut pas toujours un lieu bucolique. Un monument en forme de cartouche dressée vers le ciel portant l'inscription la « Montagne des âmes » rappelle que la « cote 203 » fut le théâtre, en janvier 1905, de la plus furieuse bataille de la guerre russo-japonaise : une attaque frontale qui fit douze mille morts du côté nippon et six mille du côté russe. La colline tomba et l'artillerie nipponne bombardait la flotte russe dans la rade de Lüshun (alors Port-Arthur). Quelques mois plus tard, dans le détroit de Tsushima, au sud de la Corée, l'amiral Togo coula l'escadre russe de la Baltique venue à la rescousse. Le Japon s'était conquis une position hégémonique en Extrême-Orient. Moins d'un demi-siècle après avoir basculé dans l'ère moderne avec la réforme de Meiji (1868), le Japon commençait à se tailler un empire sur le continent et faisait son entrée sur la scène internationale, jusqu'à alors chassée gardée des puissances occidentales.

L'empire du Japon s'est effondré, mais la Chine du Nord-Est reste marquée par son influence. A l'héritage monumental de villes comme Dalian, Shenyang ou Changchun s'ajoute une forte présence économique. La Chine maoïste avait voulu faire de la « Ruhr du Nord-Est » la base industrielle de la Chine nouvelle – si bien qu'elle resta longtemps gelée par les pesanteurs de la bureaucratie communiste en dépit des réformes de l'ère Deng. Signe des temps : les places et avenues Staline de Dalian et de Changchun ont été rebaptisées et les dinosaures industriels du Grand Bond en avant cèdent la place aux sociétés à capital mixte.

A 1 600 kilomètres de Tokyo, le grand port de Dalian est une « tête de pont » naturelle des Japonais sur le continent. Un millier d'entreprises sont présentes dans la nouvelle zone économique dont les arrêts d'autobus portent des inscriptions en anglais et en japonais. L'expansion de la Chine du Sud ou de Shanghai attire les industriels nippons, mais ils se sentent plus à l'aise dans leur ancienne possession. « La mémoire de la guerre est moins aiguë et beaucoup de Chinois parlent encore notre langue », dit un banquier. Les habitants reconnaissent que, sans les infrastructures laissées par les Japonais, Dalian ne serait pas la ville baptisée emphatiquement la « Hongkong du Nord ».

L'influence du Japon sur la Mandchourie (immense quadrilatère délimité à l'ouest par le mont Kikkingan, au nord par l'Amour, à l'est par l'Oussouri et au sud par la péninsule de Liaodung), que les Chinois nomment prosaïquement *Dongbei* (le Nord-Est), s'est surtout maintenue par un puissant tissu de liens d'« homme à homme » qui, dans cette partie du monde, vaut tous les contrats. Les associations des « anciens de Mandchourie » ou de leurs enfants qui y sont nés sont loin d'être des amicales de nostalgiques : en marge des pouvoirs

gouvernementaux, le « réseau de Mandchourie » (*Manchu junmyaku* en japonais) forme la trame des relations sino-nippones indépendamment des tribulations politiques.

Le « réseau de Mandchourie » joua un rôle fondamental dans la diplomatie parallèle menée par le Japon jusqu'au rétablissement des relations diplomatiques avec Pékin, en 1972. Suivant Washington, Tokyo reconnaissait alors Taïwan, mais de grands personnages de l'ombre, tels que le prince Saionji et Tatsunosuke Takasaki, ancien président de l'industrie lourde de Mandchourie, tissaient de nouveaux liens avec la Chine maoïste.

Les habitants reconnaissent que, sans les infrastructures laissées par les Japonais, Dalian ne serait pas la ville baptisée emphatiquement la « Hongkong du Nord »

L'estime que se portaient Zhou Enlai et Takasaki permit, par exemple, de surmonter l'écueil des indemnisations de guerre demandées par Pékin : l'homme d'affaires japonais promit des investissements si Pékin y renonçait. Et sa parole suffit à Zhou Enlai.

Si l'influence japonaise reste profonde, l'ex-Mandchourie est aussi la région de Chine à l'héritage le plus cosmopolite. La monumentale grand-place circulaire de Dalian, d'où partent en étoile de larges avenues, était au tournant du siècle la place Nikolaïev d'une ville russe : Darini. En quête d'un débouché maritime, la Russie avait fait de ce petit port dormant le point d'appui de sa stratégie vers le Sud et l'aboutissement de la ligne de chemin de fer venant d'Irkoutsk. Et elle entendait y fonder une cité internationale concurrente de Hongkong ou de Shanghai : l'ancienne mairie de Darini (aujourd'hui un musée de sciences naturelles), construite en 1900 dans un style ca-

ractéristique de l'Europe du Nord, témoigne de ces ambitions avortées.

Les Japonais supplantèrent les Russes et la grand-place de Dalian est bordée aujourd'hui encore d'édifices nippons : la monumentale mairie, le bâtiment surmonté de trois coupes vertes de l'ancienne banque de Yokohama (siège de la Banque de Chine) ou le massif hôtel Yamato (devenu Dalian Hotel). Dès 1907, pour exploiter et étendre la voie ferrée russe, le Japon avait établi la Compagnie des chemins de fer du sud de la Mandchourie (Mantetsu). Par ses prérogatives, le groupe semi-étatique fut

le fer de lance de la conquête coloniale du continent : en 1930, sur les deux cent trente mille Japonais de Mandchourie, cent cinquante mille travaillaient pour Mantetsu.

Pendant des siècles, le reste de la Chine avait négligé cet immense plat pays au-delà de la Grande Muraille : les hordes de cavaliers qui renversèrent la dynastie Ming, en 1644, lui rappelèrent son existence. « On ne sait pas où Dieu a placé le paradis, mais ce n'est sûrement pas ici », écrivait en 1846 un missionnaire français qui traversa la région. Aujourd'hui, la plaine succède toujours à la plaine et le train semble ne jamais devoir atteindre l'horizon.

Pourtant, dans les années 20, la Mandchourie allait devenir le « berceau des conflits » : elle suscita les convoitises des grandes puissances qui arrivèrent avec leurs armées et leurs trusts, entraînant dans leur sillage entrepreneurs, réfugiés (Russes blancs et juifs européens), aventuriers et espions et

des immigrants du reste de la Chine qui transformèrent les Mandchous en minorité ethnique.

Tour à tour complice (pour imposer les traités inégaux) ou rival des grandes puissances, le Japon allait se tailler la part du lion dans le dépeçage du géant chinois. La position stratégique de la Mandchourie (tampon entre l'archipel et l'URSS) et ses richesses naturelles furent les principales motivations de l'expansion. Mais elle prit aussi, au début, un caractère de saga « romantique ».

Jusqu'au tournant du siècle, la Chine avait été pour le Japon « la » référence culturelle : le « pays du Milieu ». Mais les Japonais avaient en tête une Chine abstraite, construite autour d'un ensemble de valeurs et dissociée de la réalité du peuple chinois. Au lendemain de la victoire sur les Russes, le Japon qui s'était hissé à égalité des puissances occidentales en maîtrisant les moyens de leur supériorité, commença à réévaluer la Chine. De « lion dormant », cette Chine dépeçée, sale, corrompue et faible fut perçue comme le « cochon dormant ». Le Japon était partagé entre son aspiration à la « rupture avec l'Asie » (*datsu-a*), afin de prendre place parmi les grandes puissances, et le souci de réaffirmer ses racines orientales pour ne pas s'isoler.

DEVENU le foyer des valeurs nouvelles pour le reste de la région (c'est à Tokyo que les intellectuels chinois ou coréens s'initieront aux idées révolutionnaires), l'archipel chercha à résoudre cette contradiction dans une sorte d'« envol de l'imaginaire » en s'investissant d'une mission rédemptrice en Asie : celle de « grand frère venant punir le cadet qui s'égare ».

Mais à partir de l'« incident de Mukden » (attentat perpétré en septembre 1931 par des agents secrets nippons qui servit de prétexte à l'annexion de la Mandchourie), il ne s'agit plus pour Tokyo de se

constituer un « glacis » sur le continent, mais bel et bien d'assujettir la Chine par la force et sans état d'âme. Crise économique, complots, éléments favorables à l'intervention et sentiment de menace s'enchaînèrent pour justifier une solution militaire qui se traduirait par la création de l'Etat fantoche de Manchukuo et une guerre de quinze ans.

De la plaine surgira sa capitale : Changchun. De ce fief d'un seigneur de la guerre, lieu de jonction des lignes de chemin de fer russe et japonaise, les architectes nippons firent le symbole de la ville moderne avec de larges avenues perpendiculaires plantées de peupliers et d'acacias, d'imposants bâtiments de granite, des parcs et des places circulaires. Aujourd'hui, Changchun (qui signifie « Printemps éternel ») est encore l'une des villes les plus attrayantes de Chine pour sa verdure et un cas d'école de réappropriation par ses habitants d'une cité conçue par d'autres.

Cité planifiée, reflétant les conceptions de l'art européen de l'époque, visant à ajuster les normes esthétiques aux exigences fonctionnelles, Changchun fut aussi un outil de propagande de l'ordre nouveau qu'entendait imposer Tokyo. Une visée culturelle dont témoigne sa célèbre école de cinéma où furent produits mille cinq cents films en dix ans.

Comme l'Italie fasciste ou l'Allemagne hitlérienne, le Japon militariste s'appropriait l'idéologie moderniste. Si la partie ancienne de l'hôtel Yamato, l'un des premiers bâtiments nippons construits en face de la gare, atteste, avec ses plafonds à caissons, ses lambris dorés, ses boiseries et ses appliques en lalique le goût pour l'Art nouveau, les bâtiments de l'actuelle avenue du Peuple sont représentatifs par leur masse et leur rigidité martiale du « style fasciste » nippon. C'est le cas de l'ancien siège de la sécurité militaire (aujourd'hui un hôpital) à l'architecture occidentale géométrique surmontée d'une

toiture aux pans recourbés aux extrémités avec un « donjon » caractéristique des châteaux forts nippons : « le pavillon de défense du ciel ». Le monumental palais du gouvernement (devenu la faculté de médecine Norman-Bethume, le médecin canadien compagnon de Mao Zedong) est un autre exemple de ce triomphalisme architectural, avec ses colonnes doriques et sa toiture traditionnelle troussée aux angles.

UN peu à l'écart, le palais de Pu Yi, devenu à l'âge de trois ans le dernier empereur de la dynastie Qing, détrôné par la révolution de 1911 puis placé vingt ans plus tard par les Japonais à la tête de l'Etat de Manchukuo, est à l'image de sa destinée de marionnette. Dans ce qui ressemble à la demeure d'un notable d'une province en Europe, Pu Yi vécut quatorze ans, se refusant à habiter le palais voisin au toit de tuiles jaunes et aux longues galeries glaciales qui lui avait été construit. Habits chamarrés des illusions de puissance et tenue de prisonnier réunis dans une vitrine, mannequin de l'impératrice opiomane allongée sur un divan avec, à ses pieds, un serviteur lui préparant une pipe, réplique du trône rouge de Pu Yi où les visiteurs se font photographier, ont un goût amer de décadence. Retombée du film *Le Dernier Empereur* : on pouvait aussi, il y a encore quelques temps, « séjourner » (moyennant un bon prix) dans la cellule où Pu Yi passa plusieurs années pendant la révolution culturelle...

Dans les dépendances de son palais a été aménagé un petit musée consacré aux « crimes des diables » : c'est-à-dire les atrocités commises par les Japonais. Le massacre de Nankin, les expériences de guerre bactériologique sur des cobayes humains de l'« unité 731 » : l'« envol de l'imaginaire » avait basculé dans la barbarie.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Privatisation de gauche

LE mot tabou de privatisation de Thomson-CSF n'a toujours pas été prononcé par un membre du gouvernement. M. Jospin avait évoqué lors du salon du Bourget « une adaptation » du capital. M. Strauss-Kahn, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, mercredi 16 juillet, a admis que la part de l'Etat dans cette entreprise d'électronique descendra sous les 50 %, seuil légal qui détermine le caractère public ou privatisé d'une société. La réalité est bien celle là : le groupe de défense sera privatisé.

M. Jospin s'engage donc, contrairement aux discours de campagne électorale, sur la voie des privatisations. Thomson est la première dans une liste qui comprendra, sans doute, des banques (le GAN/CIC, le Crédit lyonnais, la Caisse nationale de prévoyance,...), d'autres entreprises industrielles (EMC, SNPE...) et très probablement Aérospatiale et la Snecma. D'autre part, le capital de France Telecom sera ouvert. Bref, l'Etat se retirera progressivement de l'ensemble des entreprises bénéficiaires du secteur concurrentiel. Seul le sort d'Air France, qui dépend administrativement du ministre communiste des transports, Jean-Claude Gaysot, semble encore indéterminé. M. Jospin, en revanche, a déclaré vouloir conserver dans les mains de l'Etat les services publics comme l'EDF ou la SNCF.

La propriété collective des moyens de production sort donc de la panoplie des moyens d'action d'un gouvernement socia-

liste. Les communistes français y restent attachés, même si l'on peut juger assez modérée la réaction du PCF à l'annonce du ministre des finances. Les socialistes sont encore loin d'un Tony Blair qui vient de décider de privatiser le métro de Londres, en expliquant qu'il avait mieux à faire avec l'argent du contribuable et qu'une mission de service public était finalement mieux assurée par une privatisation soumise à un puissant organisme de contrôle que par la propriété étatique.

Les privatisations de gauche ressembleront néanmoins fort peu à celles engagées par M. Juppé, si l'on juge par l'exemple de Thomson. C'est autour de ce grand groupe industriel, numéro un de son secteur, que s'organisent les regroupements français et non autour des groupes privés, de plus petite taille, comme le voulait M. Juppé. La logique industrielle prime sur la logique de privatisation. Celle-ci n'est qu'une conséquence. Le contribuable y perd les fruits de la vente : une dizaine de milliards de francs. Mais l'entreprise, consolidée, y gagne.

M. Strauss-Kahn a évoqué l'adossément de Thomson à un groupe industriel qui serait probablement Alcatel. Ainsi l'Etat, resté au capital, et Alcatel, premier groupe français, se tournent ensemble, dans une seconde étape, vers les alliés européens potentiels en position de force. Accepteront-ils ou craindront-ils de faire face à ce géant de l'économie mixte nouvelle manière ? Cette question demeure.

L'Europe saura-t-elle éviter un « Munich agricole » ?

par Jean-Claude Sabin

POUR nourrir les neuf milliards d'hommes et de femmes que portera notre planète en 2030, il faudra augmenter la production agricole mondiale destinée à notre alimentation de 75 % alors que, on le sait, la surface de terres cultivées de notre globe tend à diminuer. A ce besoin s'ajoute la nécessaire fourniture de ressources pour des utilisations non alimentaires, à la fois pour compenser l'épuisement programmé des énergies fossiles et répondre à la recherche d'utilisation de matières premières biodégradables. C'est une donnée implacable face à laquelle notre société moderne doit nécessairement s'organiser.

Le processus de mondialisation actuellement engagé tend vers une harmonisation du statut matériel et social des hommes. Les efforts à fournir pour assurer à terme une alimentation satisfaisante de la population mondiale sont donc d'autant plus importants.

Schématiquement, le garde-manger de la planète est aujourd'hui approvisionné par trois grands groupes de pays : l'Amérique du Nord, le groupe dit « de Cairns » - qui compte l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud -, et l'Europe.

La grande Asie et l'Afrique sont importateurs nets de denrées alimentaires. Si l'Afrique dispose d'un incontestable potentiel d'autosuffisance qui devrait un jour - théoriquement - l'affranchir, l'Asie est et restera structurellement déficitaire, d'autant qu'elle portera à elle seule la moitié de la population mondiale. L'approvisionnement alimentaire global de la planète continuera donc à être assuré par les mêmes pays qu'aujourd'hui.

La prochaine échéance des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue à l'avènement du troisième millénaire, sera-t-elle guidée uniquement par la nécessité d'une étape supplémentaire vers la libéralisation des échanges des produits agricoles et agroalimentaires, ou bien s'inspirera-t-elle également de l'enjeu vital qui

attend l'humanité pour les trente ans à venir.

Pour sa part, l'Union européenne, qui prépare des infléchissements à la politique agricole commune, doit anticiper sur cette future négociation. Il convient pour elle de se fixer des objectifs propres et non pas, une fois de plus, d'avaliser et de prendre à son compte des politiques définies ailleurs. Outre-Atlantique, par exemple.

Autrement dit, il est urgent de faire admettre aux parties contractantes de l'OMC l'absolue nécessité d'existence de systèmes de production agricole adaptés aux besoins et aux conditions de compétitivité de chaque zone géographique. Ainsi les limites de surfaces qui entravent l'Europe aujourd'hui sur les oléoprotéagineux, à la suite des accords du GATT conclus avec les USA

titatif pour les marchés externes ; le second d'ordre qualitatif en réponse à l'attente de ses propres consommateurs.

Pour ce qui est des marchés des pays tiers, l'Europe, et la France en particulier, ont leur place à prendre face à des besoins mondiaux en progression : marché des matières premières mais aussi, et surtout, des produits élaborés. La consommation des viandes blanches progresse fortement dans de nombreux pays, et nous nous devons de renforcer nos parts de marché dans cette évolution. Les exportations sont en effet une source privilégiée d'emplois et de valeur ajoutée.

D'ailleurs, l'Union européenne serait bien inspirée si elle incitait à une production de protéines végétales pour l'alimentation du bétail dans la réforme de la PAC qu'elle s'appête à conduire. Le considé-

commune davantage inspirée par les objectifs et les ambitions que l'Europe se sera elle-même fixés que par l'influence qu'auront exercé ses actuels concurrents sur le marché mondial.

Autrement dit, les prochaines négociations multilatérales seront l'occasion pour l'Union européenne de défendre sa propre vision de l'agriculture et non pas de se laisser imposer des modèles pratiqués ailleurs. Chaque région du monde comme chaque type de production doivent correspondre à des réglementations adaptées aux besoins exprimés. En outre, les progrès attendus en agriculture en matière de préservation de l'environnement vont accentuer cette nécessaire régionalisation mondiale des systèmes de production en raison de la spécificité des problèmes écologiques observés.

En définitive, dans les prochaines décennies, jamais la planète n'aura compté autant d'habitants et jamais elle n'aura eu autant de bouches à nourrir. L'approvisionnement mondial en denrées agricoles doit dépendre du plus grand nombre possible de régions géographiques. Toute décision visant à limiter pratiquement la production de certains pays ferait courir un risque permanent de pénurie au gré des aléas climatiques ou politiques malheureusement incontrôlables. Souvenons-nous de l'embarco américain sur le soja en 1973.

En développant une agriculture diversifiée et compétitive, tout en prenant en compte les contraintes environnementales, c'est de l'emploi, de la valeur ajoutée bien répartie sur notre territoire, et un cadre de vie que nous saurons proposer à nos concitoyens.

Puissent les futurs négociateurs de l'OMC avoir en permanence à l'esprit tous ces éléments, en retenant que l'agriculture représente un intérêt majeur pour le prochain millénaire.

Jean-Claude Sabin est premier vice-président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), chargé des relations internationales

L'Union européenne doit anticiper

sur la future négociation avec l'OMC.

Il convient pour elle de se fixer des objectifs propres et non pas d'avaliser et de prendre à son compte des politiques définies ailleurs

(contre l'Europe) au début des années 90, apparaissent comme absurdes lorsque l'on a le XXI^e siècle en perspective.

Il ne faudra donc pas se tromper sur la future politique agricole commune de 1999 qui anticipera la prochaine négociation mondiale du commerce.

L'Union européenne peut et doit prendre sa part dans l'expansion attendue des marchés tout en satisfaisant ses propres besoins intérieurs qui devront de plus en plus répondre à des exigences de qualité des produits, tant sur le plan du goût que sur celui de la santé. En témoignent la récente crise de la « vache folle », celle de la viande aux hormones, ou le récent essor des produits labélisés ou de l'agriculture biologique...

Deux défis donc à relever pour l'Europe : le premier d'ordre quan-

table déficit en protéines végétales dont souffre actuellement l'Union européenne (80 %) fragilise son élevage et donc sa stratégie exportatrice de produits animaux.

Le second défi, d'ordre qualitatif, est aussi important que le premier, car nos consommateurs français et européens recherchent de nouvelles valeurs : qualité gustative, authenticité, variété, image et rêve que peut véhiculer notre gastronomie.

Ces valeurs progressent en Europe. Elles sont l'occasion d'une véritable réconciliation entre le citoyen des villes et notre agriculture. Elles sont porteuses d'un message fort pour notre agriculture en lui fournissant un modèle à exporter et des atouts pour accroître sa compétitivité.

Tous ces éléments militent en faveur d'une politique agricole

Pour une protection sociale universelle

Suite de la première page

Opération ponctuelle, emblématique, le plafonnement des allocations familiales peut en effet être considéré comme un précédent fâcheux, justifiant à l'avance d'autres abandons, ou, ce qui serait tout aussi grave, comme une décision désordonnée interdisant une reconstruction cohérente, adaptée aux nécessités de l'époque.

En l'isolant d'un ensemble plus vaste, on se prive de l'occasion de s'interroger sur les aberrations de notre fiscalité. A vouloir démontrer qu'un cas particulier puisse exiger une réponse particulière, on ouvre aussi la porte à des contradictions. Ceux-là mêmes qui défendent la moralité de la proposition de Lionel Jospin peuvent parfois être aussi ceux qui ne voient pas d'inconvénients sociaux à la création, également moderne et glissantes... Pourtant, défilant les cieus, les deux hommes sortaient au sommet dans l'après-midi !

Cette victoire de Lachenal et Terray classe les deux hommes comme les meilleurs champions de l'Alpe à l'heure actuelle.

Olivier Merlin
(18 juillet 1947.)

il convient alors de considérer que les allocations familiales devraient être intégrées dans le calcul de tous les revenus imposables. De même que devrait être révisé le mode d'attribution du quotient familial, qui, du fait de la progressivité de l'impôt, accorde un avantage croissant aux foyers aisés. L'une et l'autre mesures seraient plus justes que l'actuelle proposition qui met à l'écart la question de la réforme de la fiscalité, voire en compromet la lisibilité future. Martine Aubry a d'ailleurs avoué récemment qu'elle était elle-même plutôt favorable à une fiscalisation des allocations familiales. Mais, au regard des 7 à 9 % de foyers qui seraient frappés par le plafonnement, elle a aussitôt fait observer que, « dans la conjoncture actuelle, fiscaliser, c'était toucher 50 % de familles et c'était donc porter atteinte à la consommation et au pouvoir d'achat de ces familles ».

DES TEMPS INCERTAINS

Ramenée dans ces conditions à une opération de simple opportunité, notamment dictée par l'espoir de récupérer de 4 à 6 milliards de francs qui pourront être redéployés dans la branche famille de la Sécurité sociale, l'option retenue met également en péril le principe d'universalité qui préside, ou devrait présider, à tout le système de protection sociale. Force est de constater, au vu des réactions à l'annonce faite par Lionel Jospin, que nombre de commentateurs se sont engouffrés dans la brèche. Certains ont proclamé que cette première remise en cause pouvait en préparer d'autres - pourquoi pas pour l'assurance-maladie, qui pourrait être soumise à des conditions de ressources dans plusieurs cas. Ce qui serait en opposition avec les projets du nouveau premier ministre socialiste mais reviendrait aussi sur la promesse d'une assurance-maladie universelle, énoncée par Alain Juppé en novembre 1995 dans son projet de réforme de la Sécurité sociale.

Au-delà de l'accord, pour une fois, entre deux hommes politiques de sensibilités différentes,

on touche là à une question centrale, déterminante pour l'avenir. Quasiment inscrit au frontispice de nos valeurs, l'objectif d'universalité pour la protection sociale se justifie d'autant plus que l'instabilité, la précarité et la multiplicité des statuts de l'emploi sont appelées, qu'on le veuille ou non, à devenir des règles communes.

L'une des contreparties à l'incertitude en voie de généralisation et qui sera le lot des générations futures ne peut venir que d'éléments de protection sociale bénéficiant à tous les citoyens, quelle que soit leur situation momentanée ou permanente, sachant que chacun n'est plus assuré de conserver dans la durée son revenu, son affiliation, ni même son statut. La protection universelle devient la garantie des temps incertains, celle de la cohésion sociale.

Raison de plus, dès lors, pour que s'opère le transfert du poids des cotisations sociales et salariales vers la fiscalité, aujourd'hui entrepris de façon encore trop modeste, avec la suppression des cotisations familiales des entreprises pour les bas salaires, l'exonération des charges sociales jusqu'à 1,33 fois le SMIC et la montée en puissance de la CSG ou de ses corollaires. Il s'agit là d'une orientation cohérente, l'ensemble des ressources du travail comme du capital devant être mobilisées pour assurer le même accès (mais pas forcément des apports identiques) à toutes les prestations rendues nécessaires par l'exigence de protection sociale.

Au lieu de cela, le plafonnement des allocations familiales peut produire une jurisprudence qui irait dans le sens de la déstructuration sans qu'on l'ait vraiment voulu. Demain, on pourrait assister à la multiplication des critères d'obtention de tel ou tel élément de protection sociale, jusqu'à rendre illisible ou incompréhensible toute référence à son caractère universel. Au risque d'opposer des catégories entre elles et de créer un nouveau maquis réglementaire.

Alain Lebaube

AU COURRIER DU « MONDE »

LA NOUVELLE IMAGE DE BRITISH AIRWAYS

Je suis ravi d'apprendre que British Airways a décidé d'abandonner la livrée gris et bleu marine qui faisait ressembler ses avions, depuis quelques années, à des « paniers à salade » beaucoup plus qu'à des véhicules de rêve et d'évasion. Son image ne peut qu'y gagner, moins peut-être que le décorateur auquel a été confiée cette opération de ravalement. Quant à la disparition du drapeau britannique des avions de British Airways, elle sera d'autant plus facile qu'il n'en restait plus qu'un coin sur les empennages de ses avions.

La prétendue dénationalisation de l'image, « à l'heure de la mondialisation », tarte à la crème de toutes les homélies néolibérales sur le sujet, me laisse toutefois dubitatif, tout comme l'auteur de l'article, qui note incidemment que la palette recommandée à l'artiste est à base de couleurs de l'Union Jack. J'attends avec intérêt le jour où, au-delà de ces fantaisies plus ou moins décoratives, le mot « British » disparaîtra de la raison sociale de British Airways, tout comme le mot « American » de la raison sociale de son alliée, American Airlines, avec laquelle elle rêve de se partager le monde.

Robert Espérou,
Sceaux (Hauts-de-Seine)

MAURICE PAPON « PRÉSUMÉ INNOCENT »

M. Papon joue sur les mots. Pourquoi ne pas faire comme lui ? A chaque fois que son nom serait cité, vous le feriez suivre de la mention « présumé innocent ». Il ne pourrait plus vous attaquer et les lecteurs ne s'y tromperaient pas, ils sauraient qu'au contraire il est présumé sinon certainement coupable. Ce principe serait valable pour les PDG et les politiciens. Quant au commun des mortels, il n'y a pas de problème, ils n'ont pas les moyens de se défendre.

Roger Deman,
Mielan (Gers)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La victoire de Terray et Lachenal

UN EXPLOIT alpestre extraordinaire digne des « premières » de Whymper, Tyndal et Guido Rey sur le Cervin. Deux de nos plus hardis alpinistes, Lionel Terray, de Chamonix, et Louis Lachenal, d'Annecy, ont triomphé hier après-midi de la paroi nord de l'Eiger (3 975 mètres), la cime la plus inaccessible du massif de la Jungfrau, dans le canton de Berne. Seule une cordée de quatre Allemands avait réussi, en juillet 1938, l'ascension du « cimetière de l'Oberland ».

De Berne et de Grindelwald, où l'émotion soulevée par l'exploit français est considérable, on apprend que Lachenal et Terray ont commencé de s'élever sur le mur - aussi vertical et lisse qu'une vitre - lundi 14 juillet après-midi, faisant un premier bivouac sur le tard. Le lendemain mardi, toute la journée, ils ne progressèrent qu'à

une extrême lenteur, et le soir, devant les difficultés de l'escalade, ils se décidèrent à camper sur quelques centimètres de roches défilées. La nuit les surprit alors qu'un orage s'abattait sur la paroi. A l'aube, hier matin, malgré leurs toiles et leurs cordes roidies par le gel nocturne, en dépit des détestables conditions atmosphériques, ils reprirent témérairement l'ascension. La montagne hostile était perdue dans la brume, les dalles se succédaient sans fin, humides et glissantes... Pourtant, défilant les cieus, les deux hommes sortaient au sommet dans l'après-midi !

Cette victoire de Lachenal et Terray classe les deux hommes comme les meilleurs champions de l'Alpe à l'heure actuelle.

Olivier Merlin
(18 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DÉFENSE Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué pour la première fois ouvertement, mercredi 16 juillet, que le gouvernement privatisera Thomson-

CSF. Le 11 juillet, le premier ministre, tout en annonçant l'arrêt de la vente engagée par son prédécesseur, avait déjà précisé que l'actionnariat public ne conserverait qu'une « part déter-

minante » dans le groupe. ● **LA PARTICIPATION** de l'Etat dans Thomson-CSF reste souhaitable pour le gouvernement. Aujourd'hui à 58 %, elle pourrait se réduire à une minorité de

blocage (33 %), ou à une action spécifique. ● **LES ALLIANCES** que Thomson-CSF sera amené à nouer et qui se doubleront d'échange de capital, seront mises à profit par l'Etat pour ré-

duire sa participation. Elles devront d'abord s'inscrire dans un cadre français, puis, dans un second temps seulement, au niveau européen. (Lire aussi notre éditorial page 10).

Le gouvernement privatisera Thomson-CSF dans une logique industrielle

Une nouvelle procédure sera lancée dans les prochaines semaines pour aboutir avant la fin 1997. Le groupe reprendra les activités d'autres sociétés. En échange, celles-ci obtiendront une part du capital. L'Etat pourrait ne garder qu'une minorité de blocage ou une action spécifique

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a indiqué pour la première fois ouvertement, mercredi 16 juillet, que le gouvernement privatisera le groupe d'électronique de défense et professionnelle Thomson-CSF. Le premier ministre Lionel Jospin avait déjà clairement montré la voie lors de l'annonce, le 11 juillet, de l'arrêt de la procédure de vente de gré à gré des 58 % de Thomson-CSF, détenus par l'Etat via la holding publique Thomson SA, engagée par son prédécesseur (*Le Monde* daté 13-14 juillet).

M. Jospin, dans son communiqué du 11 juillet, indiquait que l'actionnariat public ne conserverait

qu'une « part déterminante » du groupe. Dans son entourage, on reconnaissait que la part de l'Etat pourrait se réduire à une minorité de blocage (33 %), voire à une action spécifique (« golden share »), lui donnant un droit de veto sur certaines décisions.

TRISIÈME PROCÉDURE

Devant la commission de défense de l'Assemblée nationale, M. Strauss-Kahn a annoncé que le gouvernement va « lancer une nouvelle procédure dans les prochaines semaines ». Le ministre, qui s'est abstenu de prononcer le mot de privatisation, a précisé que ce dossier devrait être réglé « avant la fin de l'année ». Il n'a

pas donné d'indication sur la possible nomination d'un nouveau PDG pour mener à bien cette nouvelle politique. M. Roulet, l'actuel PDG de Thomson-CSF n'a pas caché son souhait de céder sa place.

Ce sera la troisième procédure de vente du groupe en l'espace d'un an et demi. La première, en février 1996, avait consisté à vouloir vendre en bloc Thomson-CSF et sa société sœur Thomson Multi-média (TMM), le fabricant de téléviseurs. En décembre 1996, la Commission de privatisation avait donné un avis négatif sur la préférence émise par le gouvernement pour un rachat par le groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo pour la reprise de TMM.

Une nouvelle procédure, portant uniquement sur Thomson-CSF, avait été relancée en février 1997.

« Plusieurs options seront proposées au premier ministre et la commission de privatisation donnera son avis », a expliqué M. Strauss-Kahn. Si « le maintien d'une participation de l'Etat est souhaitable », le niveau auquel elle doit se situer reste à déterminer. M. Strauss-Kahn a estimé qu'une minorité de blocage (33 %) serait « une bonne solution ». Mais il n'a pas exclu que l'Etat se contente d'une action spécifique, ou d'un simple pacte d'actionnaires. « Le gouvernement veut faire en sorte que la puissance publique conserve un rôle suffisant dans la maîtrise des

développements à venir ainsi que dans l'orientation des choix et des alliances futures ».

Ces alliances devront d'abord se nouer en France. Et c'est à cette occasion que l'Etat réduira son poids dans le capital. Non en vendant ses parts, mais en laissant diluer sa participation à l'occasion de l'arrivée de nouveaux actionnaires. M. Strauss-Kahn a ainsi affirmé que le gouvernement « souhaite que Thomson puisse d'abord se regrouper avec des sociétés françaises », puis « dans un second temps passer des alliances avec des partenaires européens ».

Thomson-CSF devrait ainsi regrouper des activités d'autres industriels publics ou privés (Aero-

spatial, Alcatel et Dassault, voire Matra s'il le désire) qui à cette occasion entreraient dans son capital. Ensuite, l'un de ces groupes privés pourrait devenir l'opérateur chargé de négocier des alliances européennes. Reste à préciser les rôles respectifs de l'Etat, de l'opérateur et de la direction de Thomson-CSF et, bien entendu, les noms des firmes partenaires et leur hauteur au capital. Reste aussi à déterminer la forme juridique que doit prendre cette privatisation. Ces choix ne sont pas arrêtés.

Le projet élaboré par Alcatel Alsthom et Dassault dans le cadre de la précédente procédure de vente de Thomson-CSF semble malgré tout ne pas déplaire, ni aux pouvoirs publics, ni à la direction de Thomson-CSF, assure-t-on de source industrielle. Ce projet prévoyait l'apport à Thomson-CSF des activités de télécommunications militaires et spatiales d'Alcatel à Thomson, ainsi que celui des activités radars et contre-mesures de Dassault Electronique. Il visait également, dans un second temps, à un rapprochement avec les activités satellites et missiles d'Aérospatiale. Cette consolidation des forces françaises effectuée, une négociation européenne s'engagera en particulier avec l'autre grand européen, le Britannique GEC.

Philippe Le Cœur

Nouvelle recapitalisation pour le GIAT

Le groupe public d'armement GIAT Industries, qui produit notamment le char Leclerc, sera recapitalisé « dans les prochaines semaines », a annoncé, mercredi 16 juillet, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, à la commission de la défense de l'Assemblée. En 1996, une recapitalisation est intervenue, à hauteur de 3,7 milliards de francs. Le groupe a un passif cumulé de 11 à 12 milliards de francs de pertes, et ne prévoit pas de retour à l'équilibre avant début 1999. « La dotation qui sera versée à l'entreprise lui permettra d'avoir une trésorerie à jour jusqu'à la mi-1998 », a expliqué M. Strauss-Kahn, qui considère que « les plans de retour à l'équilibre qui se sont succédé n'ont pas été accompagnés d'une réorganisation de la production » sur ses quatorze sites.

GIAT Industries souffre de la vente à perte - acceptée en 1993 par le ministère des finances - de 436 Leclerc à Abou Dhabi et d'une mauvaise couverture des risques de change.

Les syndicats ne veulent pas d'un « deuxième Vilvorde »

La CFDT et le PC ont vivement réagi aux propos de Dominique Strauss-Kahn annonçant que l'Etat ne conserverait pas le contrôle du capital dans Thomson.

● **CFDT** : la gestion du dossier Thomson-CSF ne doit pas « se conclure en un deuxième Vilvorde », a déclaré la CFDT-Thomson. « Après avoir dit tenir ses engagements en stoppant le processus de privatisation », le gouvernement ne doit pas annoncer « qu'il y aura

privatisation malgré tout ». Rappelant que « le candidat Jospin a pris des engagements écrits », notamment sur « un débat national sur l'évolution de l'électronique civile, professionnelle et de défense », la CFDT souligne, dans un communiqué, que « les mauvais réflexes des précédents gouvernements, consistant à décider seuls avant concertation, seraient d'une extrême gravité s'ils étaient si rapidement retrouvés ».

● **PCF** : Paul Lespagnol, membre du secrétariat national du PCF, a

indiqué, mercredi 16 juillet, que « la déclaration du ministre de l'économie et des finances recèle des ambiguïtés ». « Pour leur part, a-t-il poursuivi, les communistes restent attachés aux termes de la déclaration commune Parti socialiste-Parti communiste refusant la privatisation de Thomson ». « Nous souhaitons que le débat soit poussé jusqu'au bout en y associant les salariés, les populations et le Parlement, pour rechercher des solutions conformes à l'intérêt national et à l'emploi. »

La Bourse de Paris

franchit le seuil des 3 000 points

L'EUPHORIE est générale et les records ne cessent de tomber sur les places mondiales. Mercredi, Wall Street est passé, pour la première fois de son histoire, au-dessus du seuil des 8 000 points, Francfort a franchi la barre des 4 200 points, Londres est au plus haut, s'approchant à grand pas des 5 000 points. Après avoir buté plusieurs fois au cours de la séance de mercredi sur la barre symbolique de 3 000 points, Paris l'a finalement franchie jeudi 17 juillet, dès l'ouverture. La Bourse d'Amsterdam est également au plus haut sans parler de Milan, de Madrid ou de Hong Kong.

Tout, dans l'environnement actuel, pousse à la hausse : abondance des liquidités cherchant à se placer, prévisions favorables de résultats des entreprises, perspectives de croissance non inflationniste et remontée du dollar favorisant la reprise européenne.

En France, le remboursement de l'emprunt d'Etat Balladur, qui remet en circulation plus de 90 milliards de francs de liquidités qui vont chercher à s'investir, a notamment dopé les valeurs françaises. En fait, à l'exception de To-

kyo, qui gagne péniblement 6 % depuis le début de l'année, aucune grande place n'affiche, sur la même période, un score inférieur à 20 % avec des performances remarquables comme celle de Francfort (+45 %), Paris (+30 %) ou le marché suisse avec une progression de 50 %.

Wall Street est au plus haut de son histoire, stimulée par une détente sur le marché obligataire - au plus bas depuis décembre - et la publication de résultats de sociétés meilleurs que prévu.

Francfort, qui ferme plus tôt que ses voisines européennes, avait ouvert le feu : le Dax 30 a décroché un nouveau sommet en clôture de 4 201,24 points. La Bourse de Londres a aligné son troisième record successif, poussée par Wall Street, par de bonnes statistiques britanniques et par une nouvelle flambée des valeurs bancaires. L'indice Footsie des cent principales valeurs s'établissait en hausse de 64,9 points, à 4 964,2 points (+1,32 %) à la clôture. Le Footsie a même chatouillé la barre des 5 000 points, avant de se replier.

F. Bn.

DÉPÊCHES

● **AT&T** : John Walter, directeur général de l'exploitant téléphonique américain, a été renvoyé par le conseil d'administration, mercredi 16 juillet. Motif : il « manquait d'initiative intellectuelle ». Nommé voici à peine sept mois, M. Walter devait succéder, en janvier 1998, au président, Robert Allen.

● **ITT** : le groupe américain, propriétaire des hôtels Sheraton et Ciga, a annoncé, mercredi 16 juillet, qu'il se scindait en trois sociétés (hôtellerie et casinos, impression d'annuaires téléphoniques, et écoles techniques aux Etats-Unis). Le groupe va également racheter 26 % de son capital en circulation pour 2,1 milliards de dollars afin de parer l'offre de rachat hostile de la chaîne Hilton.

● **SHELL-TEXACO** : les compagnies pétrolières américaine Texaco, anglo-néerlandaise Shell et saoudienne Saudi Aramco ont annoncé, mercredi 16 juillet, la « combinaison » de leurs opérations de raffinerie et de marketing dans le golfe du Mexique et l'est des Etats-Unis.

● **GUINNESS-GRANDMET** : les deux groupes britanniques ont estimé, mercredi 16 juillet, que la proposition de Bernard Arnault, PDG de LVMH, « était coûteuse et compliquée ». Ce projet pour créer le premier groupe mondial de vins et spiritueux (*Le Monde* du 17 juillet) reviendrait à lui donner « une position dominante, sans que les autres actionnaires reçoivent une prime appropriée ».

● **ERAMET** : le premier ministre, Lionel Jospin, a demandé, mercredi 16 juillet, à Philippe Essig, chargé d'une médiation sur le dossier du nickel calédonien, de lui remettre ses « conclusions pour le 15 septembre ». Celui-ci a pour mission « d'évaluer les perspectives économiques et industrielles » du projet d'une usine dans le nord du territoire.

Le fabricant de cartes à puce Gemplus s'allie à IBM

LA SOCIÉTÉ française Gemplus, premier fabricant mondial de cartes à puce, devait annoncer, jeudi 17 juillet, une alliance avec le groupe américain IBM, numéro un mondial de l'informatique. Aux termes de cet accord, Gemplus va devenir le « fournisseur privilégié » au niveau mondial d'IBM en cartes à puce.

IBM distribuera l'ensemble des produits de la firme française et lui apportera ses développements dans les logiciels d'exploitation pour cartes à puce. Ces logiciels gèrent, par exemple, le flux d'entrée-sortie des informations, s'assurent de la sécurité des transactions, etc. Le partenariat avec Gemplus (2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires) va conduire IBM à stopper ses propres activités.

« Nous ne reprenons ni les équipes, ni les productions », indique-t-on chez Gemplus, où l'on

espère que le choix d'IBM, après la vente par Philips de ses cartes à puce au britannique De La Rue, mi-février, fera réfléchir les concurrents. L'américain Motorola notamment, qui fournissait des composants aux fabricants de cartes à puces et a décidé, en mars, de se lancer dans la fabrication et la vente de ces cartes. « Ce n'est pas une bonne nouvelle », reconnaît Marc Lassus, PDG de Gemplus. « Mais ils vont devoir apprendre. Il y a énormément de barrières à l'entrée sur ce marché : maîtrise de logiciels inclus dans les cartes, sécurisation d'un site de production, etc. »

L'accord avec IBM constitue un élément de poids pour Gemplus, qui fêtera ses dix ans d'existence en mai 1998. L'appui du géant de l'informatique « contribuera à crédibiliser un peu plus ce marché de la carte à puce, un peu comme pour l'ordinateur personnel il y a quel-

ques années », selon M. Lassus, qui compte aussi sur IBM pour progresser aux Etats-Unis.

Le marché américain de la carte à puce est sous-développé. « Mais les choses bougent », souligne M. Lassus. Visa a compris l'utilité de la carte comme produit de fidélisation. Les problèmes de sécurisation des transactions sur le réseau Internet font aussi beaucoup pour la carte à puce, de même que les problèmes de fraude dans la téléphonie mobile. »

DES RELAIS INTERNATIONAUX

Aux Etats-Unis, Gemplus a reçu, fin avril, l'appui de General Electric Capital, premier émetteur mondial de cartes privatives. Au Japon, l'entreprise bénéficie du soutien de l'opérateur téléphonique KDD, ainsi que de NTT Data, une filiale du géant des télécommunications NTT. Elle dispose aussi de relais dans le Sud-Est asiatique via Singapore Technologies.

A en croire M. Lassus, ce n'est pas la demande qui manque. « Le développement des marchés traditionnels comme la carte bancaire, qui va être relayée par le porte-monnaie électronique, ou la carte pour téléphone, a été sous-estimé. On voit aussi se développer les cartes pour la télévision à péage, pour remplacer les billets dans les transports, ou encore l'étiquetage électronique pour remplacer les codes à barre. » Les études de marché varient : certaines parlent de 8,8 milliards de cartes à puce au niveau mondial en 2000, d'autres de 3,4 milliards en 2001.

Cette industrie est devenue très compétitive. Les prix de vente ont baissé fortement ces dernières années. « Certains ont voulu s'acheter des parts de marché. C'est une industrie où l'on ne gagne pas d'argent et où bon nombre d'acteurs

ont été vendus, ou sont en vente », relève M. Lassus.

Gemplus a clos l'année 1996 sur un bénéfice net de 140 millions de francs (104 millions en 1995). « Nous avons la chance d'être les plus gros, d'avoir des avantages sur les prix d'achat des composants, sur les coûts de production, explique M. Lassus. Nous sommes aussi les seuls à accroître encore nos capacités de production. »

En 1996, tout en consacrant 127 millions de francs à la recherche-développement (95 millions en 1995), Gemplus a investi près de 300 millions dans ses usines. Deux ont été créées, au Mexique et en Chine. De nouveaux bâtiments ont été construits à Gemenos (Bouches-du-Rhône), siège de la firme, où une nouvelle unité de fabrication est en service depuis quinze jours. Fin 1997, elle aura une capacité de 450 millions de cartes.

Marc Lassus prévoit de faire entrer sa société en Bourse « au plus tard à la fin du premier trimestre 1998 » à Paris (nouveau marché) et à New York (Nasdaq). L'opération se fera « par augmentation de capital ». Les actions cotées représenteront « 20 % à 25 % du capital ». Gemplus restera une société en commandite où le management détient le pouvoir. Mais « il se pourrait qu'il y ait un ou deux nouveaux actionnaires ». La société, qui est contrôlée à 31 % par ses fondateurs et salariés, compte à son capital la famille Quandt (propriétaire de BMW), l'américain General Electric Capital, le français Dassault, la société d'Etat Singapore Technologies, les opérateurs téléphoniques japonais KDD et NTT.

Philippe Le Cœur

Longwy revit le choc des fermetures

NANCY

de notre correspondante

Le train à fil de Longwy-Herserange va s'arrêter à la fin de l'année 1998. Cette mauvaise nouvelle, annoncée la semaine passée par le groupe sidérurgique Usinor, s'ajoute à la fermeture, à la fin de ce mois, de l'usine JVC de Villers-la-Montagne et celle, prévue pour le printemps 1998, de l'usine Panasonic. Les calculs sont sinistres pour le bassin : 313 emplois avec le train à fil, 235 chez JVC, 140 chez Panasonic, soit un total de 700 postes qui disparaissent.

Le choc violent réactive les vieux fantômes des crises de la sidérurgie. L'avenir, celui des enfants, se dessine à nouveau en noir. Les ouvriers du train à fil, proches de la cinquantaine, croyaient à une fin de travail tranquille au pays après avoir traversé les terribles années 80.

Les syndicats ont appelé à une réunion, le 16 juillet prochain, à la mairie de Longwy. Marie-Lyne Quaglia, déléguée CFDT, qui s'est déjà battue sur le dossier JVC, insiste sur la nécessité de « mobiliser tout de suite. C'est toujours en été, quand les gens sont partis, que ce genre de mauvais coups nous tombent dessus ». Le secrétaire d'Etat à l'industrie, recevant à Paris, mardi 15 juillet, Jean-Paul Du-

rieux, maire (PS) de Longwy, a déclaré qu'il « comprenait et partageait la colère » des élus. Il va « interpeller » Usinor sur cette annonce qualifiée de « brutale ».

La direction de Panasonic France, qui appartient, comme JVC, au groupe japonais Matsushita, a expliqué, le 11 juillet dernier, qu'elle était confrontée à l'impossibilité de maintenir l'activité sur le site longuovicien compte tenu de la chute de son chiffre d'affaires et d'une perte de 21,6 millions de francs en 1995. Courant 1996, JVC avait tenu le même discours en annonçant la délocalisation de l'unité lorraine en Chine. Le pôle de développement européen (PDE) de Longwy sur lequel est implanté Panasonic, lancé en 1985, devait voir la création de 5 500 emplois en dix ans. Aujourd'hui, il en est à la moitié de ses objectifs.

L'usine JVC de Villers-la-Montagne, en 1988, où on fabriquait des chaînes hi-fi et des lecteurs CD, celle de Panasonic, en 1986, qui produisait des magnétoscopes, avaient ramené l'espoir. « Les femmes étaient rentrées dans les entreprises, même si c'était des usines tournevis », explique Marie-Lyne Quaglia. C'est cette promesse de reconversion qui s'effondre.

Monique Raux

RÉSULTATS GRANDES ÉCOLES

ESC TOULOUSE

ENSAI - Concours externe d'attaché de l'INSEE - Elèves titulaires de l'ENSAI - Option A et B

ÉCOLE DE GESTION DE L'INT

Admission : 18 juillet

3615 LEMONDE

LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en hausse de 0,8 % jeudi, dans le sillage de Wall Street la veille. L'indice Nikkei a gagné 160,51 points, pour terminer la séance à 20 519,25 points.

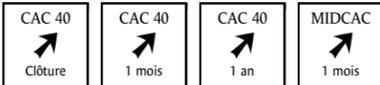
WALL STREET, pour la première fois de son histoire, a clôturé au-dessus de 8 000 points, mercredi 16 juillet. Le Dow Jones a atteint 8 038,88 points (+ 0,79 %).

LA BOURSE DE FRANCFORT a repris mercredi son ascension, atteignant un nouveau sommet en clôture. L'indice DAX s'est apprécié de 1,94 %, à 4 201,24 points.

LA BOURSE DE LONDRES a décroché, mercredi, un troisième record consécutif. L'indice Footsie s'est établi en clôture en hausse de 1,32 %, à 4 964,2 points.

LA BOURSE DE PARIS s'est offert une nouvelle journée de conquête, mercredi. L'indice CAC 40 a gagné 1,26 %, à 2 988,01 points, battant le record de clôture de la veille.

LES PLACES BOURSIÈRES



Paris franchit les 3 000 points

LA BOURSE DE PARIS a mis un terme à ses hésitations, jeudi 17 juillet. Alors qu'elle avait, la veille, à plusieurs reprises, trébuché sur le seuil des 3 000 points, elle franchissait ce niveau mythique dès l'ouverture, en s'appréciant de 0,52 % à 3 004,07 points.

La veille, la Bourse de Paris s'était déjà offert une journée pleine de suspense battant à la fois ses records de séance et de clôture et flirtant au passage avec la barre symbolique des 3 000 points sans jamais la franchir.

Tout a concouru à cette bonne



performance: une forte liquidité du marché, notamment grâce au remboursement de l'emprunt Balladur, qui est intervenu mercredi, et qui draine déjà des capi-

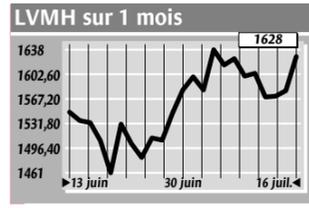
taux, mais également à la bonne orientation des taux, un dollar toujours fort, la bonne tenue de Wall Street et des révisions en hausse des résultats des sociétés.

LVMH, valeur du jour

LE PLAN proposé par Bernard Arnault, président de LVMH, pour créer un groupe mondial de vins et spiritueux (Le Monde du 17 juillet) a nettement profité au titre du groupe de luxe, mercredi 16 juillet, à la Bourse de Paris.

Les analystes ont souligné les conséquences bénéfiques, grâce aux économies d'échelle notamment, de la constitution d'un

groupe mondial de spiritueux réalisant 74 milliards de francs de chiffres d'affaires et un résultat net de 15 milliards de francs.



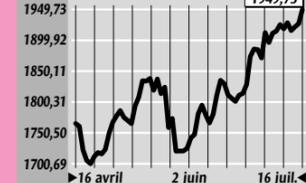
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

Table listing top gainers and losers in the monthly settlement with columns for Cours au, Var. %, and Var. %.

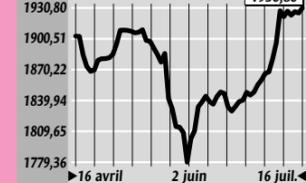
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Table listing top gainers and losers in the second market with columns for Cours au, Var. %, and Var. %.

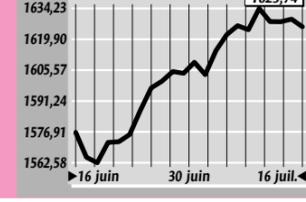
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



BAISSES, 10h15

Table listing top losers in the 10:15 session with columns for Cours au, Var. %, and Var. %.

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Table showing various indices and their performance with columns for Cours au, Var. %, and Var. %.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table listing the most active values with columns for 17/07 Titres, échanges, and Capitalisation en F.

Valeurs indus.

Table listing industrial values with columns for Cours au, Var. %, and Var. %.

Sommets à New York, Londres et Francfort

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse de 0,8 %, jeudi 17 juillet, dans le sillage du record de Wall Street, la veille, et grâce à des achats d'investisseurs étrangers dans le secteur de la haute technologie.

La veille, pour la première fois de son histoire, Wall Street a clôturé au-dessus des 8 000 points, stimulée par une détente sur le marché obligataire et la publication de résultats de sociétés meilleurs que prévu.

valeurs vedettes, qui a perdu 8 1/2 dollars à 68-3/8 dollars, en raison de mauvais résultats trimestriels.

Dopées par la Bourse américaine, les places de Londres et de Francfort ont également battu des records: la place britannique a gagné 1,32 %, à 4 964,2 points, et le marché allemand 1,94 %, à 4 201,24 points.

INDICES MONDIAUX

Table listing global indices with columns for Cours au, Cours au, and Var. en %.

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Table listing top values from the Dow Jones with columns for Cours au and Cours au.

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Table listing selected values from the FT 100 with columns for Cours au and Cours au.

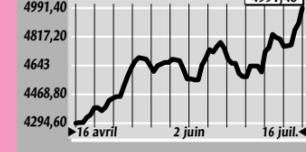
FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Table listing top values from the DAX 30 with columns for Cours au and Cours au.

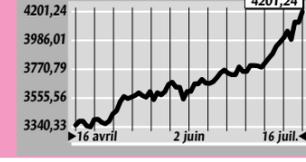
New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



LES MONNAIES



Effritement du dollar

LE DOLLAR PERDAIT quelques fractions face au franc et au deutschemark, jeudi 17 juillet, au cours des premiers échanges interbancaires.

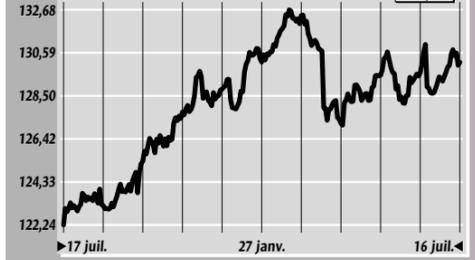
après qu'une progression plus modérée que prévu de l'excédent commercial japonais en juin eut fait grimper le billet vert. Peu avant la clôture, le billet vert cotait 116,18 yens, contre 116,22 yens plus tôt dans la journée.

Bonne orientation du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était bien orienté, jeudi 17 juillet. Dès l'ouverture, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse de 12 centièmes à 130,26 points.

bor était inchangé. Le contrat notional échéance septembre avait gagné 16 centièmes à 130,14. Le marché français a profité à nouveau de la bonne tenue de l'obligataire américain, où le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans reculait à 6,47 %, contre 6,55 % mardi, après la publication de statistiques reflétant une inflation toujours sous contrôle et une poursuite de la croissance.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

Table listing monetary market rates for various currencies and maturities.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table listing exchange rates for various countries with columns for cours BDF and % 15/07.

PARITÉ DU DOLLAR

Table showing the parity of the dollar with columns for 17/07, 16/07, and Var. %.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table listing interbank exchange rates with columns for demande, offre, demande 1 mois, and offre 1 mois.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table listing reference rates for France, Germany, and other countries.

MATIF

Table listing MATIF rates with columns for échéances, volume, dernier prix, plus haut, plus bas, and premier prix.

L'OR

Table listing gold prices in various currencies with columns for cours 16/07 and cours 15/07.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table listing prices for various commodities like silver, copper, and oil with columns for INDICES, MÉTAUX, and SOFTS.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table listing Paris bond market rates with columns for Taux au 16/07, Taux au 15/07, and indice (base 100 fin 96).

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table listing CAC 40 futures contracts with columns for échéances, volume, dernier prix, plus haut, plus bas, and premier prix.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 10h15



Table of CAC 40 components with columns for Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % change, and Compensation (1).

Table of various market indices and companies including L'Oreal, LVMH, Marine Wendel, etc., with columns for index values and changes.

Table of international market indices and companies including Union Assur.Fdal, Unisor, Adecco S.A., etc.

Table of international market indices and companies including ABN Amro Hol., Adecco S.A., Adidas AG, etc.

Table of international market indices and companies including I.B.M., I.C.I., Ito Yokado, etc.

Table of international market indices and companies including Bayer, Vereins Bank, Commerzbank AG, etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
JEUDI 17 JUILLET

Table of Obligations with columns for % du nom, % du coupon, and various bond titles.

Table of various market indices and companies including OAT 88-98 TME CA#, OAT 9,50/88-98 TRA, etc.

Table of various market indices and companies including Arbel, Bacarat (Ny), Bains C. Monaco, etc.

Table of various market indices and companies including Francarep, France S.A., From. Paul-Renard, etc.

Table of various market indices and companies including Elyo, Finaxa, Gaillard (M), etc.

Table of various market indices and companies including Bayer, Vereins Bank, Commerzbank AG, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
JEUDI 17 JUILLET

Table of Valeurs with columns for Cours précéd., Derniers cours, and various stock titles.

Table of various market indices and companies including Cardif SA, C.E.E.#, CFIPI, etc.

Table of various market indices and companies including GLM S.A., Grandoptic.Photo, Gpe Guillin # Ly, etc.

Table of various market indices and companies including Pochet, Poujoulat Ets (Ns), Radiall #, etc.

Table of various market indices and companies including Applegene Oncor, Belvedere, Crédit Gén.Ind., etc.

Table of various market indices and companies including Eridania-Béghin Cl., Crédit Gén.Ind., Générale Occidentale, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 16 juillet

Table of Valeurs with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and various fund titles.

Table of various market indices and companies including Bred Banque Populaire, CDC-Gestion, Agipi, etc.

Table of various market indices and companies including Prévoyance Ecur. D, Sensipremière C, Fonds communs de placements, etc.

Table of various market indices and companies including C.I.C., C.I.C. Banque, C.I.C. Paris, etc.

Table of various market indices and companies including Crédit Mutuel, C.I.C. Banque, C.I.C. Paris, etc.

Table of various market indices and companies including Kaleis Dynamisme, Kaleis Équilibre, Kaleis Sérénité, etc.

ABRÉVIATIONS

Key for symbols used in tables: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

TOUR DE FRANCE 1997
Avant la journée de repos, jeudi 17 juillet, pour tenter d'effacer le souvenir douloureux des ascensions pyrénéennes, le peloton a encore

connu une arrivée mouvementée, mercredi, à l'issue de la 11^e étape Andorre-Perpignan (192 km). L'Ukrainien Sergueï Ouschakov (Politi), vainqueur d'un sprint à trois, a été



finalement déclassé au profit du Français Laurent Desbiens (Cofidis), qu'il avait gêné en changeant brusquement de trajectoire. Les coureurs ont rejoint en avion Saint-Etienne,

où ils devaient disputer, vendredi, un contre-la-montre de 55 km. Une épreuve qui pourrait bien voir le maillot jaune, Jan Ullrich (Telekom), accentuer son avance.

Grâce au règlement, Laurent Desbiens éponge le découvert de Cofidis

Andorre-Perpignan. Encore un sprint houleux. L'Ukrainien Sergueï Ouschakov (Politi) a été déclassé au bénéfice du sprinteur nordiste. Le Français a dédié sa victoire à son leader blessé, Tony Rominger, et à son équipe, créée cette saison par une société financière et accablée par les malheurs

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« Nous ordonnons encore que nul ne présume de faire du mal à quelque homme ou femme qui ne soit pas dans la ville de Perpinyà, ni de chevaucher contre eux, sans l'avis préalable des dits consuls, de mon batlle et du viguier. » Mercredi 16 juillet, d'Andorre à Perpignan, les coureurs du 84^e Tour de France ont respecté la charte édictée le 23 février 1197 par Pierre I^{er}, comte de Barcelone et roi d'Aragon, qui donna précisément naissance à la capitale du Roussillon. Ainsi, ils ne chevauchèrent contre personne, estimant qu'ils avaient assez souffert les deux jours précédents sur les pentes pyrénéennes et que nombre d'entre eux y avaient laissé une partie de leurs forces, voire, pour des hommes comme Luc

Virenque (Festina) pour arriver en tête aux sommets du port d'Envarila et du col du Chioula, une courte défaillance de Luc Leblanc ou le moment de distraction de Bjarne Riis (Telekom), qui perdit quelques dizaines de secondes, vite rattrapées, les noms des champions ne furent jamais signalés au cours de cette longue et magnifique descente de la principauté vers la mer. Un beau décor pour le sacre de Jan Ullrich (Telekom), roi de la mi-course, étreignant le premier maillot jaune d'une carrière qui devrait en compter beaucoup si l'on en croit un spécialiste comme Bernard Hinault. L'ancien champion du monde ne confiait-il pas, mardi soir, que le jeune Allemand pourrait être le premier coureur à gagner six Tours de France ?

Les patrons ayant ouvert la route, celle-ci appartenait aux baroudeurs, ces solides coursiers durs à la tâche et qui ne craignent pas de faire des dizaines de kilomètres sous la canicule pour tenter d'en attraper une.

On vit ainsi le champion du monde 1996, le Flamand Johann

Museeuw – prononcez Moucoué – (Mapei), sortir plusieurs fois du peloton pour sauver l'honneur d'un cyclisme belge en perdition. Philippe Gaumont (Cofidis), qui avait déjà tenté la belle avant d'arriver au Puy-du-Fou, remit cela. En vain. Lorsqu'un autre jeune Français, Cyril Saugrain, emmena avec lui des clients comme Museeuw, l'Italien Eros Poli (Gan) ou l'Australien Neil Stephens (Festina) – « L'homme qui peut se faire le plus mal sur un vélo » –, on pensa bien que celle-là serait la bonne. Mais le peloton revint sur eux et on s'attendait à un sprint massif lorsque trois hommes s'échappèrent à 14 kilomètres de l'arrivée et parvinrent à garder 18 petites secondes d'avance.

Comme si cette étape ne devait ressembler à aucune autre, son issue se décida sur le tapis vert. Si l'Ukrainien Sergueï Ouschakov (Politi) l'emporta sur Laurent Desbiens (Cofidis) et Carlo Finco (MG-Technogym), il fut déclassé, « sans l'ombre d'une hésitation », nous expliqua un membre du jury, pour être sorti de

sa ligne durant le sprint. Le coureur venu de l'Est, qui l'avait emporté en 1996 à Revel de la plus belle manière, poussant un cri de joie primal dont on se souvient encore, ne déposa pas de réclamation.

DIPLOMATIE ITALIENNE

Il fallut toute la diplomatie de son directeur sportif, Gian-Luigi Stanga, pour calmer sa colère et l'amener à renoncer au recours. Plus tard, au micro de Gérard Holtz sur le plateau de « Vélo Club », le maître italien devait déclarer : « Sergueï a fait un écart, c'est indiscutable. Nous respectons la décision du jury. Dans le Tour, de toute façon, il n'y a pas appel (...). Mais si, dans un sprint massif, on sanctionnait ce genre d'écart, il y aurait à chaque fois au moins vingt coureurs déclassés. » Et, malin, il invitait à passer un ralenti du sprint du peloton, remporté par Frédéric Moncasin (Gan). Les images parlaient toutes seules. Gian-Luigi Stanga souriait.

Comme gêné d'avoir gagné dans ces conditions, Laurent Desbiens

avait auparavant expliqué : « J'ai voulu passer à gauche, Ouschakov a fermé la porte, et j'ai été ralenti. » Quoi qu'il en soit, il put dédier sa victoire à Tony Rominger, le capitaine de son équipe, qui se brisa la clavicule lors de l'étape de Plumelec, assombrissant encore une année particulièrement noire pour la formation de Cyrille Guimard.

Le plus titré des directeurs sportifs, avec sept victoires sur le Tour, a d'abord vécu une tragédie : l'annonce du cancer d'un de ses leaders, l'Américain Lance Armstrong, qui lutte contre la maladie. Cyrille Guimard a aussi perdu l'ancien champion du monde italien Maurizio Fondriest, qui souffre du dos et pourrait mettre fin à sa carrière.

Le directeur sportif de l'équipe parrainée par Cofidis, une société financière, a été ensuite obligé de laisser chez eux deux coureurs engagés dans le Tour : Francis Moreau, malade, et Stéphane Goubert, blessé à l'abdomen dans le Dauphiné libéré.

Même obtenue dans des conditions particulières, la victoire de

Desbiens à Perpignan vient mettre un peu de baume au cœur d'une équipe qui mériterait à coup sûr la prime de la malchance. Peut-elle se consoler en se disant que sans les multiples défections Laurent Desbiens ne se serait pas aligné au départ de Rouen ?

Convaincu, comme son coéquipier Philippe Gaumont, d'avoir pris des anabolisants lors des Quatre Jours de Dunkerque en mai 1996, Laurent Desbiens avait été suspendu pendant six mois. Un an plus tard, il gagnait la première étape du Midi libre. « J'ai été dans beaucoup de bons coups au cours de cette saison, confiait-il mercredi en fin d'après-midi, mais, sauf au Midi libre, j'ai manqué de réussite. » Laurent Desbiens et Cofidis ont eu de nouveau rendez-vous avec la chance à Perpignan. « Quand je suis parti de chez moi, confiait le gentil Laurent, j'ai dit à ma famille que j'étais capable de faire quelque chose de grand sur le Tour. » Tapis vert ou non, c'est fait.

José-Alain Fralon

Virenque récupère

« ses » vingt secondes

Pénalisé, mardi 15 juillet, de vingt secondes, pour avoir été ravitaillé par son directeur sportif dans les 20 derniers kilomètres de l'étape Luchon-Andorre (Le Monde du 17 juillet), Richard Virenque (Festina) a récupéré, mercredi 16 juillet, ses précieuses secondes. Après avoir revu le film de la fin de l'étape, et avoir entendu les arguments avancés par le directeur sportif du coureur français, Bruno Roussel, le jury international a en effet été convaincu de sa bonne foi. « Je n'ai pas donné de bidon à Richard, expliquait Bruno Roussel, à 6 km de l'arrivée, je suis monté à sa hauteur pour lui parler et je l'ai arrosé. »

Leblanc (Politi) ou Laurent Jalabert (ONCE), quelque chose qui s'appelle l'espoir.

Quittant les Pyrénées pour rejoindre les Alpes, avec au passage une redoutable épreuve contre la montre, vendredi à Saint-Etienne, les « consuls » du peloton semblaient avoir décidé de ne pas s'attaquer les uns les autres et de laisser aux autres le bénéfice de cette étape d'entre-deux.

Mis à part les sprints de Richard

Francesco Casagrande, le « moine » à la trogne de flibustier

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Facile de trouver l'Italien Francesco Casagrande dans le peloton : il a une tête de voleur de poules. « Je n'ai jamais volé de poules, s'amuse le coureur de Saeco, vingt-six ans, inattendu 9^e au classement général du Tour de France, mercredi 16 juillet. Une fois, avec mon frère Filippo, nous avons toré du cou des canards du voisin qui nous avait confisqué notre ballon. La punition fut exemplaire : mon père m'a interdit un mois de vélo. »

Au début, Primo Casagrande ne voyait pas d'un très bon œil la passion de ses fils pour le cyclisme. Les courses se déroulent le dimanche, jour de la chasse. Face à deux perspectives, la « mamma » Marcella avait, quant à elle, « vite choisi entre le sport et les discothèques » ! Stefano, l'aîné, ouvre logiquement la route. Aujourd'hui, il exerce le métier de coureur dans l'équipe Scrigno, absente du Tour. C'est en lui passant les bidons, « le cœur à cent à l'heure », que Francesco contracta à son tour le virus.

Puis Filippo, le plus jeune, monta sur la « bécane » réemallée de Stefano, qu'il côtoie maintenant chez Scrigno. Seul Fabrizio devait échapper à l'épidémie. « Trop fatigant pour lui », ironise Francesco.

Fabrizio est danseur classique dans un théâtre de Florence. Marcella et Primo ont encore deux filles, Ornella et Annalisa.

Les gens simples n'ont pas d'histoire, dit-on. Ce n'est pas le cas des Casagrande, qui comptent dans leur mémoire autant de belles anecdotes que de trophées argentés dans leur salon. « En Italie, quelle que soit la course, on offre toujours une coupe aux trois premiers, explique Francesco. Moi, ce qui m'importait quand j'avais quinze ans, ce n'était pas la victoire, mais d'être dans ces trois-là, pour ne pas rentrer à la maison les mains vides. »

Derrière les persiennes du 86 de la via San Bartolo, à Cintoia, à une quinzaine de minutes de l'âme de Florence, coulent les jours de cette famille qu'aurait aimé filmer Vittorio de Sica. Ici, le besoin ne dépasse jamais le nécessaire. Il y a peu de temps que Marcella dispose d'une machine pour laver les cuissards de ses champions. La plupart des Italiens devaient respirer le même air que ces gens, dans les années d'après-fascisme : travail, famille, église. Et si l'abondance et l'éclat ont fini par intégrer ce tableau réaliste, cela n'a rien d'inolent, car le luxe, chez les Casagrande, sent la sueur. Celle de Francesco surtout, le plus doué des trois frères cyclistes, mais

également le plus imprégné par son métier.

« AUCUN ÉCART »

« Cecco » ne se contente pas d'arpenter éternellement les somptueux chemins de Toscane, sous la muette surveillance des campaniles et des cyprès. Il observe un rite au quotidien. « Son corps et son esprit vivent pour le cyclisme, s'extasie le fantasque Filippo. Il a toujours eu cette idée en tête : "faire" le coureur. A table, il ne s'autorise aucun écart, pas même un carré de chocolat. » Le « moine » croit fermement en la puissance des détails, comme en la nécessité de la souffrance. Et quand ses jambes le brûlent vraiment trop, à travers les coateaux du chianti, Francesco pense à ce « padre maçon qui s'est saigné pour que mes frères et moi puissions atteindre nos vingt ans sans avoir à gagner la moindre lire ».

L'âge auquel « Cecco » remportait le « Giro baby », le Tour d'Italie des amateurs, devant un certain Marco Pantani. L'origine d'une ascension fulgurante – mais discrète, car dénuée d'un succès de premier plan – qui, en moins de cinq ans, allait hisser l'homme pressé jusqu'au sixième rang mondial (en avril 1996), der-

rière les « monstres » Jalabert, Indurain, Rominger, Museeuw et Zülle.

Au départ du Tour, Francesco Casagrande n'appartenait toutefois plus à la haute société pédalante, pour n'être pas parvenu à apporter la confirmation de son talent. Casagrande n'était même plus souverain au royaume Saeco, Ivan Gotti, le vainqueur du Giro 1997, lui ayant chipé sa place de leader. Un nouvel échec dans les classiques ce printemps devait convaincre « Cecco » de travailler encore plus. Il s'exila donc un mois dans les montagnes sardes avec sa femme, son bébé et... son camarade Michele Bartoli (MG-Technogym), pour préparer activement la Grande Boucle.

Rentré de « son » île amaigri de trois kilos, Francesco Casagrande n'aura pas tardé à se rappeler au souvenir de ceux qui l'avaient déjà enterré. Quatrième de l'étape d'Andorre-Arcalis, à 2 min 1 s de Jan Ullrich (Telekom), l'Italien a, le temps d'un après-midi, à la fois relancé sa carrière et acquis, enfin, la notoriété. Désormais, il ne passera plus inaperçu, et pas seulement à cause de son visage de flibustier.

Nicolas Guillon

RÉSULTATS

11^e étape (192 km)

Andorre-Perpignan

1. L. Desbiens (Fra., COF), en 5 h 5 min 5 s ; 2. C. Finco (Ita., MAG) ; 3. S. Ouschakov (Ukr., PLT), m. t. ; 4. F. Moncassin (Fra., GAN), à 18 s ; 5. E. Zabel (All., TEL) ; 6. M. Traversoni (Ita., MER) ; 7. F. Baldato (Ita., MAG) ; 8. F. Andreu (EU, COF) ; 9. A. Baffi (Ita., USP) ; 10. G. Pierobon (Ita., BAT) ; 11. L. Aus (Est., CSO) ; 12. J. Biljjevens (PB, TVM) ; 13. A. Tchmil (Ukr., LOT) ; 14. R. McEwen (Aus., RAB) ; 15. E. Dekker (PB, RAB) ; 16. O. Rodrigues (Por., BAN) ; 17. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 18. V. Ekimov (Rus., USP) ; 19. C. Lamour (Fra., MUT) ; 20. C. Mengin (Fra., FDJ) ; 21. V. Fois (Ita., MAP) ; 22. M. Jemison (EU, USP) ; 23. F. Simon (Fra., GAN) ; 24. N. Loda (Ita., MAG) ; 25. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 26. G. Fagnini (Ita., SAE) ; 27. M. Lelli (Ita., SAE) ; 28. G. Bortolami (Ita., FES) ; 29. F. Guesdon (Fra., FDJ) ; 30. P. Lino (Fra., BIG) ; 31. N. Minali (Ita., BAT) ; 32. O. Camenzind (Sui., MAP) ; 33. A. Tafi (Ita., MAP) ; 34. R. Virenque (Fra., FES) ; 35. G. Hincapie (EU, USP) ; 36. T. Hamilton (EU, USP) ; 37. A. Olano (Esp., BAN) ; 38. M. Beltran (Esp., BAN) ; 39. B. Cenghialta (Ita., BAT) ; 40. B. Julich (EU, COF), m. t., etc

Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 60 h 6 min 17 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES).

Pour recevoir la casquette

CYCLISME
du Monde

écrivez à : Le Monde boutique
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 5

Joignez un chèque de 60 F plus votre adresse avec la référence CASQV.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 272 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 191 ; 3. J. Biljjevens (PB, TVM), 168 ; 4. M. Traversoni (Ita., MER), 126 ; 5. N. Minali (Ita., BAT), 121.

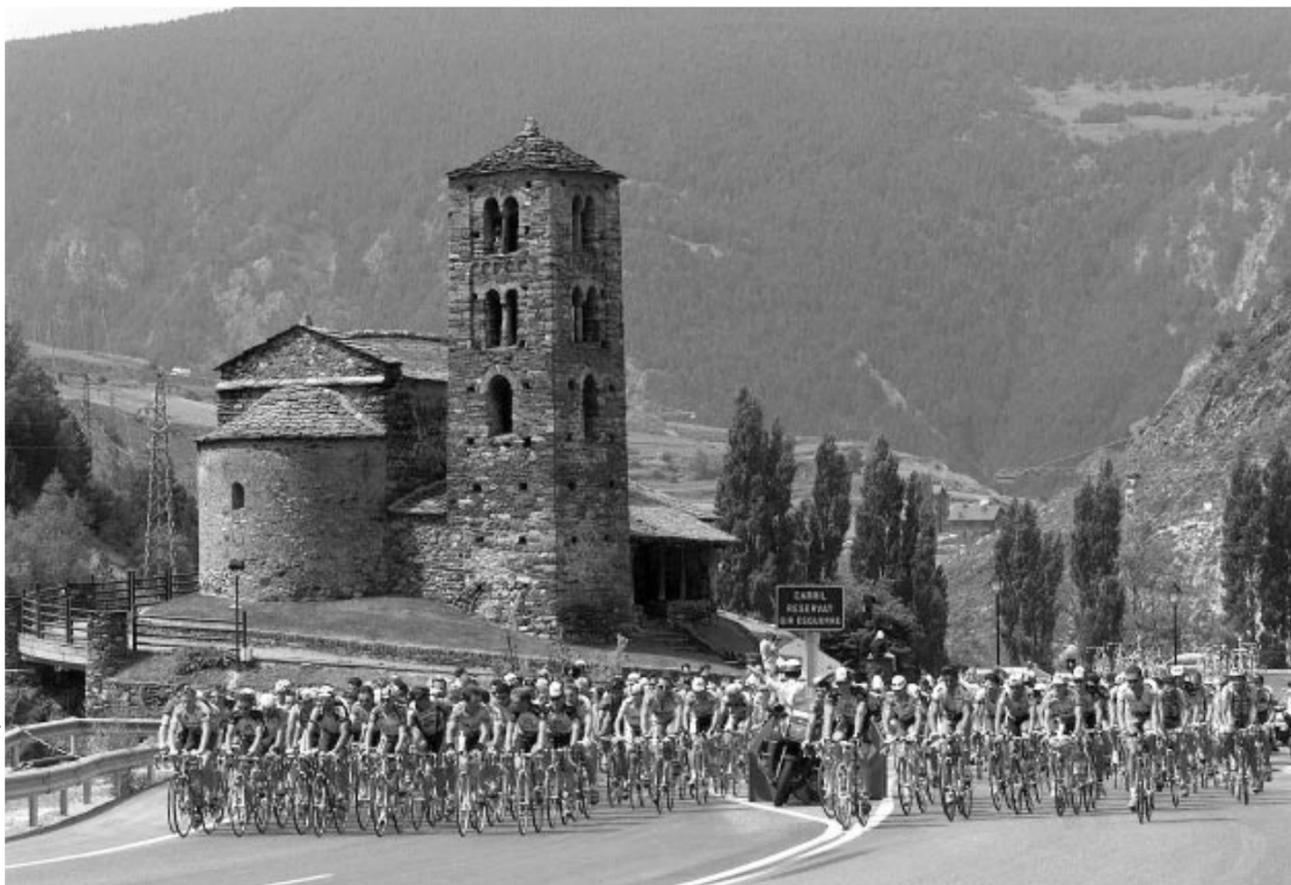
Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 259 pts ; 2. L. Brochard (Fra., FES), 185 ; 3. J. Ullrich (All., TEL), 142 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 122 ; 5. P. Hervé (Fra., FES), 115.

Abandons

V. Kolorine (Rus., ROS) ; A. Brognara (Ita., BAT).

Éliminé

J.-F. Antl (Fra., MUT).



Km 150 : il n'y a plus de Pyrénées...

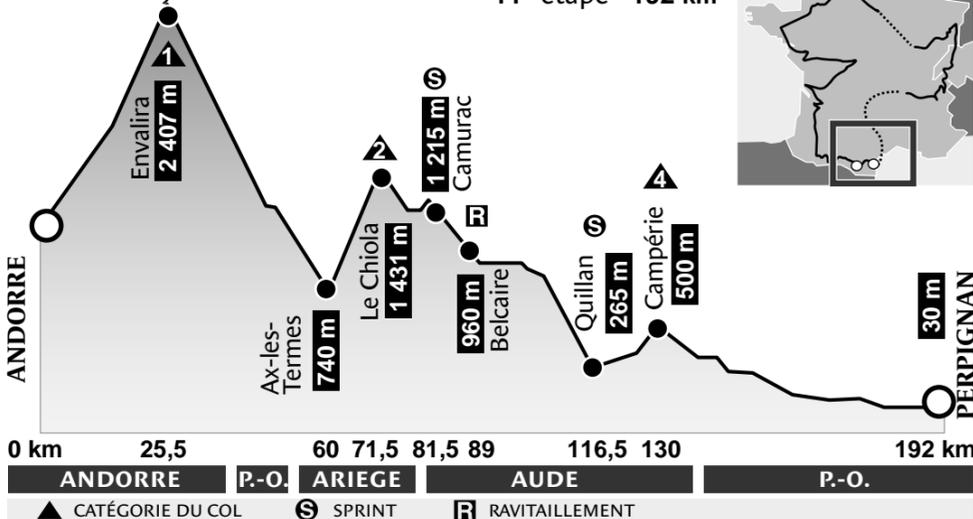
Le peloton du 84^e Tour de France, fatigué par les longues et pénibles étapes des Pyrénées, a roulé à un train modeste, mercredi 16 juillet, pour rejoindre Perpignan. La journée de repos de jeudi ne sera pas de trop pour

permettre aux coureurs de récupérer, avant de disputer le lendemain le contre-la-montre de Saint-Etienne (55 km). Ce petit tour du Forez devait les conduire vers de nouvelles aventures en montagne. Dès samedi, ils achèveront l'étape par la mythique montée de l'Alpe-d'Huez, avant d'affronter, les jours suivants, certains des sommets les plus prestigieux.

ANDORRE · PERPIGNAN

mercredi 16 JUILLET

11^e étape • 192 km



TECHNIQUE



Des selles de plus en plus confortables

TOUS CEUX qui ont fait du vélo en connaissent le principal inconvénient physique. Eh bien, même s'ils sont beaucoup plus entraînés que le commun, les professionnels du peloton font très attention au confort de leur séant. Le bas du dos est le principal amortisseur du cycliste, et les douleurs vertébrales ou les blessures à la selle sont extrêmement gênantes et peuvent conduire la victime à l'abandon. Les fabricants ont donc mis au point différents rembourrages et revêtements ainsi que de nombreux systèmes d'absorption des chocs. Côté rembourrage, on passe des matériaux de synthèse en tout genre à l'air encapsulé. Côté revêtement, le cuir est toujours présent, même si le Kevlar coloré (bleu, jaune, rouge) fait une arrivée remarquée. A noter l'apparition de broderies fantaisie antidérapantes (paraît-il) inspirées du VTT et du triathlon. Côté amortissement, l'heure est aux patins en élastomère placés sous les points d'appui du châssis : ils filtrent très efficacement les vibrations dues aux irrégularités de la chaussée. Le marché de cet accessoire est presque totalement détenu par les fabricants italiens, parmi lesquels Selle Italia, San Marco, Fizik, Giapiemme ou Vetta.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est le Trimatic de Selle Italia, qui équipe huit formations du Tour de France. Son prix public est de 300 francs.

De Perpignan à Saint-Etienne, l'envolée du peloton

SAINT-ÉTIENNE
de notre envoyé spécial
La France est un vaste pays. Il est impensable d'en faire le tour à vélo en vingt et un jours. Dès lors, pour boucler la Grande Boucle, une petite entorse à la règle du jeu s'impose : le transfert, qui efface des pans entiers de l'Hexagone d'un coup de train ou d'avion. Le parcours de la 84^e édition du Tour de France compte ainsi deux tronçons de liaison. Mercredi 16 juillet, le premier permettait aux coureurs de rallier Saint-Etienne depuis Perpignan. Après avoir musardé en sortant d'Andorre, l'ensemble du peloton s'est donc rappelé qu'un avion l'attendait. A mi-parcours, il a violemment accéléré l'allure pour arriver dans les temps impartis. Au grand désespoir du public, les coureurs se sont immédiatement engouffrés dans le Palais des expositions de Perpignan, attendant à la ligne d'arrivée.

LANCE À DOUCHER

Là, l'opération de rapatriement démarrait par un couac. Des douches avaient été mises à la disposition des cyclistes, mais en nombre insuffisant. Pressé par le temps, certains utilisèrent donc une lance à incendie pour se débarrasser sommairement. « On nous prend pour des bourrins », fulminait Luc Leblanc (Polti), qui aspirait sans doute à plus de confort au sortir d'une nouvelle journée difficile. Dans le vaste hall, environ 200 sacs blancs étaient alignés. Chacun d'eux contenait une collation : un sandwich, une pomme, une banane, une barre de céréales, une bouteille d'eau. Les coureurs ont avalé l'en-cas, attendant les retardataires. Les plus malins avaient déniché une chaise. Les autres se sont assis par terre. Beaucoup avaient abandonné les uniformes couverts des armoiries de leurs employeurs pour des tenues plus négligées. Ce périple sans vélo, à la veille d'une journée de

pos, était vécu comme une délicieuse coupure. Il y avait du départ en colonie de vacances dans cette joyeuse pagaille. Gentil organisateur de la grande manœuvre vers Saint-Etienne, Jean-François Pescheux, le directeur de course du Tour de France, passait d'un groupe à l'autre afin de donner ses instructions. La voiture-balai poussa sous la douche les derniers arrivants, à bout de fatigue mais sommés de se dépêcher encore. A 17 h 30, les coureurs

Jean-François Anti pris par la patrouille

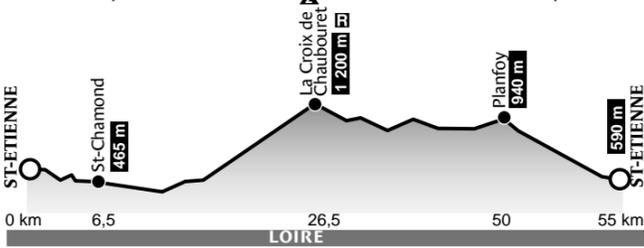
Le Français Jean-François Anti (Mutuelle de Seine-et-Marne) a vécu une étape particulièrement pénible entre Andorre et Perpignan, quelques heures avant que le peloton ne s'envole vers Saint-Etienne. Lâché dans le col de Chioula (1 431 mètres), le coureur francilien a dû rouler seul, contre le vent tenace, pendant près de trois heures. Alors que la ligne d'arrivée ne se trouve plus qu'à 20 kilomètres, la voiture-balai double l'attardé, s'arrête sèchement et lui ordonne de descendre de vélo. Ordre de la gendarmerie. Celle-ci a jugé qu'il était temps de rouvrir la circulation. Jean-François Anti ayant déjà dépassé les délais, on pouvait anticiper sa mise hors course. Du coup, il n'a pas pris l'avion en partance pour le Forez.

montèrent dans les huit autobus mis à leur disposition. Un quart d'heure plus tard, le convoi s'ébranlait. L'ensemble du peloton était là, y compris Vitali Kokorine (Roslotted-ZG), le plus jeune inscrit du Tour de France, qui avait pourtant abandonné dans la journée. Trois accompagnateurs étaient autorisés par équipe. « Tout le monde est sur un pied d'égalité », expliquait Jean-François Pescheux. Les coureurs sont tenus de partir avec nous. S'ils souffrent d'une blessure ou s'ils ne supportent pas l'avion, nous pouvons leur accorder des dérogations, mais ils doivent impérativement nous prévenir. » En 1991, Urs Zimmermann avait enfreint ce point du règlement lors d'un passage de Nantes à Pau. Le Suisse s'était fait remplacer par un homme de paille,

ST-ETIENNE

vendredi 18 JUILLET

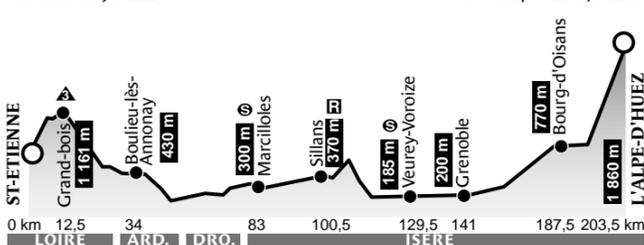
12^e étape • 55 km



ST-ETIENNE · L'ALPE-D'HUEZ

samedi 19 JUILLET

13^e étape • 203,5 km



préférant la voiture pour se rendre au lieu de départ. La direction du Tour n'apprécia guère la supercherie et l'exclut sur le champ. Une grève des autres coureurs permit cependant sa réintégration, le lendemain.

Arrivé à l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, le peloton improvisa une salle d'attente dans un hangar. La chambre de commerce et d'industrie locale y avait installé un petit buffet. Les coureurs se virent remettre une paire de « bigatanes »,

si ce n'est qu'il se passa bien et que le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) était assis au premier rang. Un coureur cycliste est un passager ordinaire qui mange des cacahuètes en buvant un verre. Il lit, dort ou discute, de vélo de préférence.

Morceaux choisis. « Il y avait au moins deux gars heureux au sommet d'Arcalis : Ullrich parce qu'il avait fini premier, et moi parce que j'avais fini. » « J'allais revenir dans le peloton quand ça a embayé à nouveau devant. Je me suis retrouvé largué. Alors j'ai dit : OK, si vous ne voulez pas de moi... »

HAIE D'HONNEUR

A 19 h 40, le second avion atterrissait à Saint-Etienne et débarquait sur le tarmac la seconde partie du peloton. La foule avait suivi le départ. Elle était encore là à l'arrivée. Des membres de clubs cyclistes locaux, alignés sur leurs vélos, avaient organisé une haie d'honneur. Jan Ullrich parut d'abord ignorer les chasseurs d'autographes qui le héraient, massés derrière les barrières. Un temps, on le sentit enclin à passer son chemin, avant finalement d'aller remplir le devoir décollant de son nouveau statut.

Le peloton se dispersa dans des cars. Impatient de se reposer enfin, Luc Leblanc s'improvisa gendarme, faisant de grands signes pour que l'on s'en aille enfin. A 20 heures, les transports s'égaillaient vers différents hôtels disséminés dans le Forez. « Ils devraient être tous arrivés vers 20 h 30 », expliquait Jean-François Pescheux. Le temps de manger et ils pourront commencer à passer au massage vers 21 h 15. » Quatre heures après avoir franchi la ligne d'arrivée à Perpignan, les coureurs se retrouvaient dans une chambre d'hôtel vers Saint-Etienne. Le Tour de France pouvait reprendre, une case plus loin.

Benoît Hopquin

Michel Dalloni

Sans Indurain, les Banesto apprennent la modestie

L'équipe espagnole, conduite par Miguel-Jose Echavarri, a gagné six des neuf derniers Tours

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Pour son 15^e Tour de France, Miguel-Jose Echavarri avait rêvé d'un « tandem royal » pour mener son équipe de toujours, aujourd'hui les Banesto, hier les Reynolds, à la victoire en 1997 : « Vous imaginez l'impact du duo Indurain-Olano à travers l'Espagne ? », s'enflammait-il dans le mensuel Vélo-Magazine. Les deux meilleurs coureurs de la péninsule ensemble dans la même équipe ? Plus rien d'autre n'aurait compté aux yeux des Espagnols. » Hélas !, si Abraham Olano s'est laissé tenté par l'aventure, Miguel Indurain a anéanti ces espoirs de suprématie nationale et de grandeur planétaire. Le quintuple vainqueur de l'épreuve tire sa révérence : en juillet 1997, il ne prendrait pas le départ de son 13^e Tour de France.

Miguel-Jose Echavarri a repris la route du Tour, le 5 juillet, sans ferveur ni responsabilités. « Son » leader n'étant plus à l'œuvre, le Basque n'est plus directeur sportif de l'équipe Banesto, mais manager général. C'est sa manière de prendre un peu de distance avec cette passion qu'il avait vécu si intensément avec Miguel Indurain. Privé de celui qu'il avait fait roi du monde des deux-roues, Echavarri conduit toujours une voiture aux couleurs de la banque espagnole,

mais ce n'est plus pour s'installer aux premières loges de la course, dispenser ses conseils, faire le siège de la tunique jaune.

Il se désintéresse un peu des choses de la course et s'en explique : « Qu'est-ce qui compte, une bonne équipe ou un bon leader ? Un bon leader, car, si avec une bonne équipe on peut remporter des classiques ou des étapes, avec un bon leader, on gagne le Tour. »

« Moi aussi, je dois être remplacé, confie Miguel-Jose Echavarri, l'air soulagé d'occuper ses nouvelles fonctions. J'ai fait mon temps à la tête de l'équipe, car il faut savoir passer le relais aux plus jeunes. » Chaque jour, à midi, à treize heures, quand il veut, il fait son étape dans un restaurant : « Je suis la course de moins près, je vois le Tour d'une autre façon, sourit-il.

Quinze ans de continuité

La banque espagnole Banesto est, après la marque d'équipements sportifs Kelme, le plus ancien sponsor en activité du cyclisme professionnel. Lorsqu'elle avait pris la relève de Reynolds, en 1990, la banque avait conservé tout l'encadrement de l'équipe et une bonne partie des coureurs, dont Miguel Indurain. Les hommes qui dirigent l'équipe travaillent donc ensemble depuis une quinzaine d'années. Banesto est l'une des principales banques espagnoles, avec plus de 2 200 succursales. Elle se relève d'un énorme scandale financier, et, pour améliorer son image, n'a jamais été avare d'efforts pour le cyclisme : « Lorsque j'ai voulu un coureur, n'importe quel prix, mon sponsor m'a toujours permis de l'acquérir », reconnaît Miguel José Echavarri.

Dans quelques années, je voudrais le faire au volant d'une petite camionnette, tranquillement. »

Ce rêve-là se réalisera peut-être dès l'année prochaine, tant Miguel-José Echavarri semble las. L'homme peut jouer l'air des grands blasés : sous sa houlette, Pedro Delgado, puis Miguel Indurain ont gagné six des neuf derniers Tours.

FORMATION RAJEUNIE

Pourtant, la vie continue pour l'équipe Banesto. Elle a moins de saveur, moins d'excès ; chacun a dû réapprendre la modestie. A la veille du départ de Rouen, la salle retenue pour la présentation de l'équipe avait soudainement semblé bien vaste... Désormais dirigée par Eusebio Unzué, ancien adjoint, cette formation s'est consi-

dérablement rajeunie. Elle aligne cette année trois coureurs qui n'ont jamais disputé le Tour de France - Manuel Beltran, Angel Casero et le grand espoir du cyclisme espagnol, Santiago Blanco.

Leur nouveau capitaine, Abraham Olano, s'était montré à la hauteur des espoirs placés en lui pendant la préparation du Tour. Il avait emporté la « Bicyclette basque », puis dominé le Critérium du Dauphiné libéré, qu'il n'a perdu qu'à cause d'une chute dans la dernière étape.

Mais sur les raidillons pyrénéens, la recrue a déçu. Son coéquipier Jose-Maria Jimenez a plusieurs fois été obligé de l'attendre pour l'aider à réduire les écarts sur la tête de la course. « C'est dommage qu'Abraham Olano ait été en dessous de son meilleur niveau », concède Francis Lafargue, chargé des relations publiques de Banesto.

Le « nouveau », 3^e du classement général, serait bien inspiré de conforter sa place lors du contre-la-montre de Saint-Etienne, vendredi 18 juillet. Car s'ils ne convoient pas le maillot jaune, pour la première fois depuis le début des années 90, les hommes d'Echavarri attendent tout de même une place sur le podium.

Eric Collier

TÉLÉVISION

L'invité surprise

C'EST qu'il était en pétard, l'Ukrainien. Fâché tout rouge parce qu'une poignée de commissaires de course venaient de le priver de sa victoire. Son sprint glorieux virait à l'ignominieux. Il contestait, bien sûr. Mais le ralenti - et nous le vîmes onze fois rien que dans « L'étape du jour » - en apportait la preuve formelle : Sergueï Outschakov (Polti) conduit comme un gougnafier. Le clignotant ? Connaît pas. Le rétroviseur ? Itou. La priorité ? Pareil. La limitation de vitesse en ville (50 km/h) ? Même chose.

A peine la ligne franchie, Patrick Chêne avait prévenu : « Je n'affirme pas qu'Outschakov ait gagné cette étape. Je ne l'affirme pas. Il a franchi la ligne en tête, mais je n'affirme pas qu'il a gagné. » Collé aux basques de l'ex-Soviétique, Jean-René Godard le préparait psychologiquement. « Je suppose que vous êtes content, Sergueï, mais est-ce que vous pensez que le sprint s'est déroulé dans des conditions normales ? », demandait-il. L'interviewé répondit en substance et en italien que, oui, il était content ; que, non, tout s'était bien passé.

La victoire de Laurent Desbiens (Cofidis) se dessinait, en direct. Patrick Chêne reprenait l'antenne et, prudent, glissait : « On est embêté parce qu'on est Français. On veut pas avoir l'air chauvin... » Trop tard, le jury attribuait la victoire à la victime du jour et mettait l'Ukrainien au rancart. Tout est bien qui finit... Hep, hep, hep, pas si vite !

Notre Sergueï a le sang chaud. Il réagit, s'énerve et décide de prendre cette télévision qui l'a dénoncé en otage. Désormais, on le verrait partout, il parlerait tout le temps. Au micro qui passait par là, il confiait sa colère. On ne comprenait pas bien. Il s'en douta, fit plus simple : « Non, non. Pas juste. » Puis, il se précipita vers le podium où hôtesse, officiels et spectateurs attendaient le vainqueur désigné. Il en occupa les coulisses : « Pas normal, pas normal. » Jean-René « moto numéro 1 » Godard jubilait. « Patrick », héla-t-il. « Oui, on voit, on voit », répondit Patrick. « Nous sommes témoins, en direct », insistait l'autre. « Nous sommes là pour ça », tempéra le chef.

L'Ukrainien humilié profitait de cet échange pour perturber l'interview en préparation de Laurent Desbiens. Il envahit l'objectif et entonna son célèbre « Pas bien, pas bien ». Ça plaisait. On en fit des gros plans. On se prit au jeu. On laissait tomber le Français trop timide pour suivre le coursier gesticulant jusque devant un moniteur où un énième ralenti lui arracha un « Non normal, non normal » définitif. Ami téléphone, sur ton écran se cache un coureur déclassé, pas content du tout. Sauras-tu le reconnaître ?

■ LOTO : les tirages n° 57 du Loto effectués mercredi 16 juillet ont donné les résultats suivants.
Premier tirage : 1, 3, 6, 9, 40, 43 ; numéro complémentaire : 48. Les rapports sont pour six bons numéros de 3 811 130 F ; pour cinq numéros et le complémentaire : 38 770 F ; pour cinq

numéros : 4 610 F ; pour quatre numéros : 98 F ; pour trois numéros : 12 F.
Second tirage : 11, 14, 18, 30, 45, 46 ; numéro complémentaire : 40. Les rapports sont pour cinq numéros et le complémentaire de 120 820 F ; pour cinq numéros : 7 175 F ; pour quatre numéros : 149 F ; pour trois numéros : 16 F.

36 15 Blitz

LA PASSION DES ÉCHECS POUR TOUT SAVOIR

- ★ JOUEZ EN DIRECT OU EN DIFFÉRÉ
- ★ CONTRE L'ORDINATEUR OU UN JOUEUR
- ★ SUIVEZ EN DIRECT TOUS LES TOURNOIS
- ★ CONSULTEZ L'ACTUALITÉ MONDIALE
- ★ ÉCRIVEZ-NOUS
- ★ EXPRIMEZ-VOUS SUR NOTRE TRIBUNE

36 15 Blitz

UN GRAND MAÎTRE À DOMICILE

2,23 F/mn S&A

Une erreur de manipulation des cosmonautes prive la station Mir d'électricité

Les responsables russes excluent pour l'instant une évacuation d'urgence de l'équipage

Après les légers problèmes cardiaques qu'a connus le commandant de Mir, Vassili Tsibliev, lors d'un test physique, les responsables du pro-

gramme spatial russe lui ont interdit de participer à la réparation de la station, reprogrammée pour la nuit du 24 au 25 juillet. Elles ont deman-

dé à la NASA d'autoriser son astronaute Michael Foale, présent à bord de Mir depuis la fin mai, à remplacer Tsibliev pour cette opération délicate.

À SON - VIEUX - CORPS défendant, la station orbitale russe Mir est devenue, par l'accumulation de ses mésaventures, l'héroïne malheureuse du feuilleton à suspense de l'été. Dernier ennui en date, une chute brutale de l'alimentation électrique, survenue jeudi 17 juillet, due à une mauvaise manipulation des cosmonautes qui ont débranché par erreur le câble reliant le tableau de bord aux ordinateurs. Le système d'orientation de la station et de ses panneaux solaires s'est ensuite dérégulé, ce qui a provoqué le déchargement complet des batteries. Le directeur du Centre des vols russe a cependant indiqué que l'équipage n'était pas en danger et que son évacuation n'était pas à l'ordre du jour. Ce nouvel incident s'ajoute à l'arythmie cardiaque dont souffre le commandant Vassili Tsibliev (*Le Monde* du 16 juillet) et qui a obligé les responsables du programme spatial russe à retarder d'une semaine les réparations nécessaires à la survie de Mir. Après de longs débats qui ont duré toute la journée du mardi 15 juillet, un concile de médecins a fini par interdire à Vassili Tsibliev de participer à cette délicate opération de sauvetage, qui aura lieu dans la nuit du 24 au 25 juillet.

Vassili Tsibliev forfait pour raison de santé, c'est vers l'Américain Michael Foale, hôte de Mir depuis la fin mai, que se sont tout naturellement tournées les autorités russes pour assister le troisième homme de la station, Alexandre Lazoutkine, lors des longues et cruciales opérations de réparation. Celles-ci auront pour but de rebrancher quatre des dix panneaux solaires de Mir déconnectés depuis la collision avec un vaisseau-cargo Progress le 25 juin, grâce à la pose, à l'entrée du module Spektr endommagé, d'un

nouveau sas comportant des prises électriques doubles. Ce travail, éprouvant sur les plans physique et nerveux, pourrait durer plusieurs heures et nécessitera la présence de deux cosmonautes dans le noeud d'assemblage de Mir, une sphère exiguë de 1,11 mètre de rayon.

Pour ne rien arranger, les deux hommes devront avoir revêtu leur lourde combinaison spatiale puisqu'ils évolueront en apesanteur dans un milieu dépressurisé. Même si le costume de ces mécaniciens de l'espace dispose d'articulations aux genoux et aux coudes - et non seu-

passer son torse par l'ouverture et devra utiliser une perche pour se saisir des câbles électriques flottant dans Spektr parmi le matériel scientifique qu'avait emporté Michael Foale avec lui pour ses expériences.

Ce dernier se tiendra donc aux côtés de son collègue russe afin de le seconder... si toutefois la NASA donne son accord pour qu'il participe à l'opération. Même si Michael Foale a commencé, mercredi 16 juillet, à se préparer en vue de la réparation, l'agence spatiale américaine ne fera connaître sa réponse définitive qu'en début de semaine pro-

Matins brumeux sur Mars ?

Sojourner, le robot de la NASA qui explore la surface de Mars autour de la sonde Pathfinder, est de nouveau au travail après une série de problèmes d'ordinateur qui ont provoqué des retards dans les opérations. Tout comme la Terre, il se pourrait que Mars ait des matins brumeux, ce qui renforcerait la thèse de la présence d'eau sur la planète rouge. Le robot a en effet enregistré des types de changements de température à la surface qui pourraient être dus à l'apparition de brouillard.

Sojourner a aussi effectué l'analyse au spectromètre de la roche « Yogi », qui, d'après les premiers résultats, serait d'origine volcanique mais n'aurait pas connu autant de « cuissons » que la première roche étudiée par le robot, « Barnacle Bill ». Celle-ci contient beaucoup de quartz, ce qui, selon les minéralogistes, ne peut s'expliquer que par des liquéfactions répétées. Sojourner est désormais en route vers un rocher blanchâtre baptisé « Scoubidou », qu'il devrait atteindre vendredi, après avoir analysé le sol qui le sépare de lui.

lement aux doigts comme c'est le cas pour les scaphandres classiques - ainsi que d'une petite fenêtre au dessus des yeux censée agrandir le champ de vision, il les empêchera de pénétrer à l'intérieur du module Spektr, dont le sas ne mesure que 80 centimètres de diamètre. Ainsi que l'ont testé pendant plusieurs jours, dans une piscine de la Cité des étoiles, près de Moscou, deux « vétérans » cosmonautes, Alexandre Lazoutkine pourra juste

chaîne. On voit cependant mal comment la NASA pourrait refuser : au-delà du sauvetage de Mir, c'est la suite de la collaboration avec les Russes et l'avenir de la future station internationale Alpha qui sont en jeu.

La construction de celle-ci s'avère d'ailleurs plus que jamais nécessaire, car même si Mir échappe au pire cette fois-ci, son âge - onze ans pour le corps central - et les avaries qui se succèdent à un rythme de

humaine normale en la transformant en protéine pathologique. On savait déjà que la barrière des espèces pouvait aisément être franchie par l'agent responsable de l'ESB, y compris par la voie alimentaire, mais cette « conversion » en laboratoire de la PrP humaine normale en PrP pathologique est une première.

BARRIÈRE DES ESPÈCES

Les quinze signataires de l'étude publiée dans *Nature*, dont l'Américain Gregory J. Raymond (National Institutes of Health, Hamilton, Montana) et le Britannique James Hope (Institute for Animal Health, Newbury, Berkshire), restent prudents. Ils expliquent avoir mis en évidence « une corrélation entre l'efficacité de la conversion in vitro et les modes de transmission connus de l'ESB, de la tremblante du mouton et de la MCJ » et avoir constaté une conversion « limitée » de la PrP humaine par les PrP anormales

de la vache et du mouton. Les chercheurs suggèrent toutefois que l'homme serait peut-être plus sensible qu'on ne le pense à l'agent de la tremblante du mouton.

Dans un commentaire publié dans le même numéro de *Nature*, Colin L. Masters (université de Melbourne, Australie) et Konrad Beyreuther (université de Heidelberg, Allemagne) estiment que ces travaux de laboratoire confirment l'observation empirique de l'existence de la barrière des espèces, « bien que la force de cette barrière dans la propagation de la maladie demeure incertaine ». Ils interprètent surtout ces résultats comme « une preuve supplémentaire de l'hypothèse de la protéine unique » à l'origine des affections neurodégénératives à prions.

La controverse scientifique est en effet loin d'être close. La plupart des chercheurs, Stanley Prusiner en tête, soutiennent l'hypothèse d'un agent unique dont la

plus en plus rapide risquent bien de la condamner à l'abandon à court terme. Depuis la collision du 25 juin, pas une semaine ne s'est en effet passée sans apporter son cortège de pépins qu'un mauvais scénariste n'aurait osé imaginer. Le 27 juin, l'équipage perd le contrôle de Mir pendant plus d'une heure, à la suite d'une panne d'ordinateurs. Pour retrouver une position normale, les cosmonautes sont contraints d'utiliser les moteurs du vaisseau Soyouz arrimé en permanence à la station. Le 3 juillet, nouvelle panne, cette fois du système d'orientation de la station vers le soleil. En attendant de réparer, ce qui dure près d'une semaine, les trois hommes à bord doivent mettre en marche des moteurs auxiliaires.

Et aujourd'hui, c'est le cœur de Vassili Tsibliev qui, sous l'effet de la fatigue et du stress, montre des signes de faiblesse. Pendant que ses deux collègues tenteront l'opération de la dernière chance, le commandant de Mir jouera le rôle originellement dévolu à Michael Foale : attendre, vêtu de son scaphandre, dans le vaisseau Soyouz. Si tout se passe bien, le noeud d'assemblage de Mir sera repressurisé, la station récupérera suffisamment d'électricité pour fonctionner normalement et les trois hommes pourront enchaîner sur la deuxième phase des réparations, la recherche du trou de 3 centimètres carrés qui met Spektr en contact avec le vide spatial. Si Lazoutkine et Foale échouent, ils n'auront d'autre solution que de rejoindre Tsibliev à bord du Soyouz et de redescendre sur la Terre. Se posera ensuite la question de la retombe sur notre planète d'un assemblage incontrôlable pesant plus de cent tonnes...

Pierre Barthélémy

L'hypothèse de la transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle » se précise

LES PRIONS, ces protéines naturellement produites par de nombreux organismes vivants qui peuvent être impliquées dans des affections neurodégénératives mortelles chez l'homme et chez certains animaux, demeurent une énigme scientifique. Le chercheur américain Stanley Prusiner (université de Californie, San Francisco) a démontré la présence dans les prions d'une protéine appelée PrP, naturellement présente dans le système nerveux central des personnes non infectées, et dont la structure est légèrement modifiée en cas d'infection.

Les mécanismes d'action des prions semblent étroitement liés à la pathogenèse des maladies lentes dégénératives du système nerveux central - la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), le Kuru, le syndrome de Gerstmann-Straussler-Scheinker et l'insomnie familiale fatale chez l'homme ; l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la tremblante du mouton chez l'animal -, mais l'origine de ces affections, infectieuse et/ou génétique, reste très controversée.

Les travaux d'une équipe de chercheurs américains et britanniques, publiés dans la revue *Nature* datée du 17 juillet, permettent de vérifier, *in vitro*, les différentes observations épidémiologiques et cliniques effectuées *in vivo* sur la transmission de l'ESB à l'homme. Ils montrent en effet, au niveau moléculaire, qu'une protéine-prion anormale de bovin ou d'ovin victime d'une maladie neurodégénérative peut interagir avec la PrP

Le Parlement européen unifie les règles de brevetabilité en matière de biotechnologie

STRASBOURG (Union européenne) de notre correspondant

En deux ans, le Parlement européen a sensiblement assoupli sa position sur la protection juridique qu'il convient de donner aux inventions biotechnologiques. En 1995, l'Assemblée de Strasbourg

avait rejeté un premier projet, commun au conseil des ministres des Quinze et à la Commission de Bruxelles, au motif qu'il était trop laxiste sur le plan éthique. Mercredi 16 juillet, les eurodéputés se sont prononcés, en première lecture, sur une nouvelle mouture de cette directive. Version adoptée, cette fois, à une large majorité : 388 voix pour, 110 contre et 15 abstentions.

Le texte, qui doit maintenant être soumis à la Commission européenne et au conseil des ministres de l'Union, prévoit qu'il n'y aura en Europe qu'une seule règle pour les brevets sur les biotechnologies, se substituant aux différentes législations nationales déjà en place et souvent divergentes. Il propose que tout produit ou procédé biotechnologique soit brevetable, à l'exception du corps humain et de l'embryon. Plus explicite que le précédent sur les limites à ne pas

dépasser, il estime par ailleurs qu'il faut « exclure sans équivoque de la brevetabilité les méthodes d'intervention génique germinale sur l'être humain et le clonage d'êtres humains ».

La Fédération européenne des associations et des industries pharmaceutiques (EFPIA) s'est félicitée du résultat du vote, susceptible de favoriser « l'invention de nouveaux médicaments » et d'aider « le secteur biotechnologique en Europe à rattraper l'avance considérable prise par le Japon et les Etats-Unis ». A l'opposé, l'organisme écologique Greenpeace l'a qualifié de « journée noire pour le respect de la dignité humaine », et considère que ce texte, s'il reste en l'état, permettra à l'industrie de « breveter les gènes humains, les animaux et les plantes » pour le seul intérêt des multinationales.

Marcel Scotto

L'ajournement des négociations entretient la confusion dans le conflit de « Midi libre »

« L'Indépendant » a été imprimé à l'étranger

MONTPELLIER

de notre correspondant

La réunion de négociations prévue par la direction de *Midi libre* pour le jeudi 17 juillet a été ajournée après l'annonce par la Filpac-CGT d'une journée de grève dans les autres titres du groupe, *L'Indépendant* et *Centre-Presse*, pour protester contre la parution, mercredi 16 juillet, d'un quotidien de 32 pages imprimé à l'étranger (*Le Monde* du 17 juillet). Décidée à ne pas discuter sous la pression, la direction a informé le personnel de sa décision par voie d'affichage sans donner de nouvelle date de rencontre. Les grévistes se sont étonnés de ce qu'« on appelle au dialogue alors que, d'un autre côté, on nous donne un coup de bâton ». Jeudi matin, un édition de *L'Indépendant* de 28 pages, imprimée elle aussi à l'étranger, a été mise en vente à Perpignan.

Cet épisode illustre, une fois de plus, la gestion incohérente qui caractérise ce conflit depuis le début, chacun agissant à contretemps et provoquant un effet inverse de celui qu'il affirme rechercher. Après s'être d'abord trompée dans son appréciation de la situation sociale de *Midi libre* en n'intégrant pas l'hypothèse d'une grève avant le lancement de la nouvelle formule du quotidien, le 24 juin, la direction a laissé traîner les choses, refusant l'ouverture rapide de négociations. Le fait que la grève a été perçue comme un affront personnel par Claude Bujon, le PDG du groupe, a sans doute contribué à retarder la remise en route d'un dialogue, et a permis d'accréditer la thèse de la recherche d'une capitulation des grévistes.

A cela s'est ajouté une dissonance : l'avancement au 15 juillet du comité d'entreprise destiné à proposer une nouvelle rencontre était présenté comme un signe de bonne volonté. Or, il a coïncidé avec la sortie d'un journal de substitution de 32 pages, qui a entraîné, comme c'était prévisible, une nouvelle réaction hostile des ouvriers du Livre.

Un constat identique vaut pour la stratégie de ces derniers. En déclenchant la grève, le 23 juin, ils se sont enfermés dans une situation qui ne leur permettra pas d'obtenir plus que ce qui leur a déjà été consenti. Puis, en ne concédant rien de leurs exigences lors de l'offre de négocia-

tions du 5 juillet, ils ont entretenu cette situation. De surcroît, ils semblent avoir mal apprécié le soutien de leurs instances nationales, qui ont tout fait jusqu'ici pour confiner le conflit au groupe *Midi libre*. Et leur ultime moyen de pression disparaîtra si la direction réussit à faire paraître sa nouvelle formule d'ici quinze jours.

Cet affaiblissement de leur position pourrait plaider en faveur de la reprise prochaine d'un dialogue. Car la direction joue sur deux tableaux. Tout en arguant officiellement de sa

Fin de la grève aux NMPP

Un protocole d'accord a été signé entre la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le Comité intersyndical du Livre-CGT parisien et la section messageries de l'Entreprise, mercredi 16 juillet. Ce texte met fin à un conflit dur qui perturbait la presse depuis le 17 juin. Le travail a repris dans les centres de distribution de Rungis et de Saint-Denis, qui contestaient une réorganisation prévoyant la mise en place d'une équipe unique, à partir du 7 juillet. Le protocole d'accord prévoit cependant une phase transitoire de une à trois semaines pour permettre « les aménagements nécessaires à la nouvelle organisation ». La direction et les syndicats vont engager des négociations sur l'évolution du traitement des magazines et notamment sur la réalisation d'un centre unique à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) en juillet 1998. Les parties s'engagent « à créer les conditions pour que ces négociations aboutissent dans toute la mesure du possible le 30 septembre ».

Jacques Monin

MCM lance une chaîne musicale dans le bouquet italien de Telepiù

MCM, première chaîne musicale française, annonce le lancement de Match Music Television (MMTV), chaîne musicale italienne, au sein du bouquet de programmes numériques de Telepiù. Selon Frédéric Vinzia, président de MCM et directeur délégué d'Ellipse Câble, « l'Italie est l'un des derniers grands pays européens à ne pas avoir de chaîne musicale depuis la disparition de Videomusic, transformée en TMC 3, une télévision généraliste ».

MMTV sera éditée à 50/50 par MCM et Match Music, l'un des plus gros producteurs italiens de programmes musicaux et de concerts, basé à Vérone. Diffusée à partir du début d'octobre, « dans le cadre de la relance du bouquet numérique de Telepiù, MMTV ne sera pas une déclinaison, ni une "italianisation" de MCM, mais un format totalement italien », signale Frédéric Vinzia, et proposera, chaque jour, neuf « productions fraîches ». Chaîne « 100 % italienne », MMTV aura un budget de 60 millions de francs par an dont 40 millions seront destinés aux programmes.

Selon le président de la chaîne musicale française, MCM et MMTV mettront en œuvre « trois zones de synergies » axées sur les productions européennes, les achats de programmes et les coupages publicitaires. MMTV sera retransmise dans le service de base du bouquet numérique de Telepiù. Pour accompagner son lancement, la chaîne musicale devrait aussi disposer, jusqu'à la fin de 1997, « d'une fenêtre en clair sur le canal hertzien de Telepiù 3 ». Mais

bonne foi dans la recherche d'une issue favorable, elle met discrètement en place le dispositif qui pourrait, à terme, lui permettre de se passer purement et simplement de son imprimerie.

Jacques Monin

MMTV ne sera qu'une des nouvelles fleurs du bouquet numérique de Telepiù, réorganisé à l'initiative de Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus chargé de l'international. Aux côtés de la chaîne musicale italienne, Michel Thoulouze prévoit de lancer plusieurs programmes dès septembre : *Classica*, chaîne musicale du groupe Kirch, *Ciné-Classica*, *Ciné-Cinéma*, 1, 2 et 3, *Season*, chaîne dédiée à la chasse et à la pêche, enfin *Marco Polo*, spécialisée dans les voyages.

En octobre, ce sera au tour de *Planète* et de *Canal Jimmy*, puis, fin novembre, du *Disney Channel*. En 1998, une chaîne pour les enfants et une chaîne d'information en continu devraient être lancées à l'initiative de Médiaset, contrôlé par Silvio Berlusconi, ou de la RAI. A la mi-juillet, le bouquet numérique de Telepiù rassemble 94 000 abonnés contre un peu plus de 800 000 pour la version hertzienne.

Guy Dutheil

■ PUBLICITÉ : Publicis poursuit son développement international. Le groupe français a annoncé, mercredi 16 juillet, le rachat de l'agence anglaise Kelly Weedon Shute, qui sera fusionnée avec sa filiale Impact FCA !, London. Le nouvel ensemble, qui représente 90 millions de livres de marge brute (environ 900 millions de francs), fait partie du réseau FCA ! BMZ de Publicis, présent dans quatorze pays.

Irlande en Ferry - Cottages

2000 F A/R

Formule 1 semaine ou 7 nuits. Traversée Manche et Mer d'Irlande incluse. Base 1 voiture + 4 personnes. Période du 01/07 au 31/08. Prix par personne (sous réserve de disponibilité). Renseignez-vous dans votre agence de voyages.

SEAFRANCE VOYAGES

Nuageux avec de la pluie dans l'Est

UNE DÉPRESSION située sur l'est du pays se décalera, vendredi, vers l'Allemagne, puis vers le sud-est de l'Europe. L'anticyclone des Açores s'étendant jusqu'à l'Irlande, il protégera les régions de l'ouest. Le flux de nord-ouest apportera de la fraîcheur sur le pays.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les éclaircies alterneront. Le vent de nord-ouest sera sensible près des côtes et renforcera l'impression de fraîcheur. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur l'Ile-de-France, le Centre et la Haute-Normandie, les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies l'après-midi. Ailleurs, le temps sera couvert avec des averses. Il fera plus frais, avec 18 à 21 degrés l'après-midi.

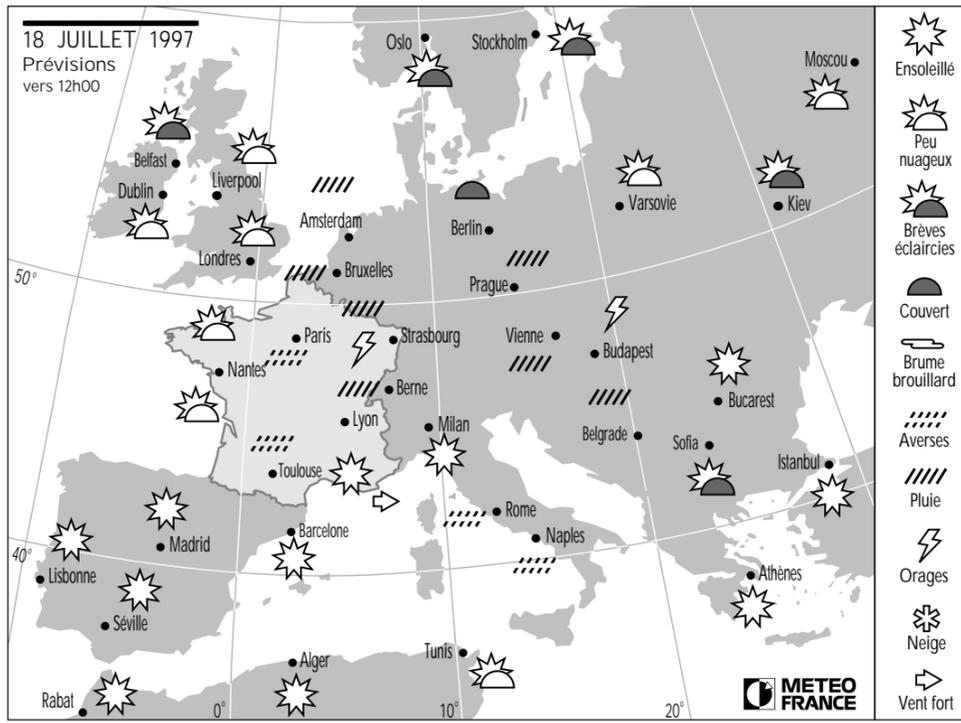
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel restera couvert avec de la pluie ou des averses, parfois orageuses.

Les températures maximales seront en baisse, avec 19 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les éclaircies resteront belles sur les côtes atlantiques. Ailleurs, les nuages prédomineront, avec quelques averses locales. Le vent de nord-ouest sera modéré près des côtes. Il fera frais pour la saison, avec 23 à 25 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, le temps sera couvert, avec de la pluie le matin, puis des averses l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec des averses l'après-midi. Il fera 19 à 22 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant sur l'ensemble des régions. La tramontane soufflera à 80 km/h en rafales, et le vent d'ouest atteindra 100 km/h en pointe près du littoral varois. Il fera plus frais, avec 24 à 28 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORÉE.** Chaque samedi, durant tout l'été, un cinquième vol sans escale est mis en service par Korean Air, entre Paris et Séoul. Durée du vol : environ 11 heures, arrivée le dimanche à Séoul. Réservations : 08-00-91-60-00.

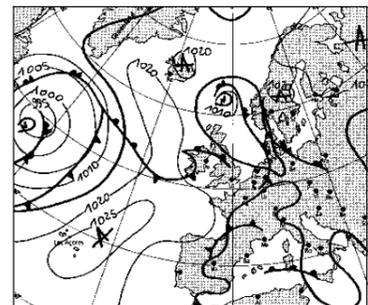
■ **ESPAGNE.** Les chauffeurs de taxi de Barcelone ont entamé, mercredi 16 juillet, une grève illimitée. Les chauffeurs protestent contre une règle selon laquelle les véhicules dont le permis se termine par un nombre pair ne peuvent desservir l'aéroport international d'El Prat que les mois pairs, et vice-versa.

■ **FRANCE.** Pour ceux qui sont disposés à partager les frais avec un automobiliste pour faire le voyage de leur choix, Ecotop met à disposition son fichier de covoiturage sur un service Minitel, 3617 Ecotop. Tél. et fax (pour les personnes ne disposant pas de Minitel) : 02-99-87-69-77.

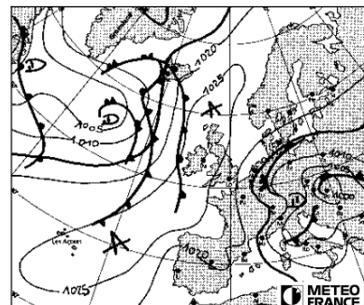
PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/19 O	PAPETTE	23/28 S	KIEV	12/20 N	VENISE	20/25 P	LE CAIRE	22/33 S
AJACCIO	17/26 S	NANTES	13/22 N	POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	21/30 S	15/17 P	MARRAKECH	19/27 S
BIARRITZ	16/22 N	NICE	18/24 S	ST-DENIS-RE.	19/24 S	LIVERPOOL	11/20 S	0/11 C	NAIROBI	11/20 N
BORDEAUX	16/23 N	PARIS	13/21 A	EUROPE	12/18 P	LONDRES	13/19 S	25/30 C	PRETORIA	4/19 S
BOURGES	14/21 A	PAU	14/22 N	AMSTERDAM	12/18 P	LUXEMBOURG	11/17 P	21/29 C	RABAT	19/27 S
BREST	12/20 N	PERPIGNAN	18/26 S	ATHENES	22/30 S	MADRID	15/31 S	21/24 C	TUNIS	23/34 N
CAEN	15/18 N	RENNES	13/22 N	BARCELONE	18/27 S	MILAN	21/29 S	21/24 C	ASIE-OCEANIE	
CHERBOURG	12/20 N	ST-ETIENNE	15/21 A	BELFAST	10/20 N	MOSCOW	11/20 S	17/24 S	BANGKOK	27/33 P
CLERMONT-F.	14/21 A	STRASBOURG	14/19 O	BELGRADE	17/23 P	MUNICH	14/18 P	14/23 P	BOMBAY	28/31 P
DJON	14/20 P	TOULOUSE	16/24 N	BERNE	16/21 C	NAPLES	22/28 P	16/24 P	DKAKARTA	25/31 C
GRENOBLE	15/23 A	TOURS	13/21 A	BRUXELLES	12/17 P	OSLO	12/22 N	27/31 P	DUBAI	27/37 S
LILLE	13/19 P	FRANCE outre-mer	23/31 N	BRUXELLES	12/17 P	PALMA DE M.	19/30 S	27/31 P	HANOI	27/33 P
LIMOGES	13/19 A	CAYENNE	23/31 N	BRUXELLES	12/17 P	PRAGUE	13/17 P	13/20 S	HONGKONG	26/28 P
LYON	16/22 A	FORT-DE-FR.	26/29 S	BUCAREST	14/29 S	ROME	20/27 P	4/17 N	JERUSALEM	22/30 S
MARSEILLE	19/26 S	NOUMEA	17/21 S	BUDAPEST	16/19 P	SEVILLE	22/35 S	19/28 S	NEW DEHLI	29/32 P
				COPENHAGUE	13/21 C	DUBLIN	10/18 S	25/38 N	PEKIN	24/32 C
				FRANCFORT	13/19 P	ST-PETERSB.	13/19 P	20/29 S	SEOUL	24/32 C
				GENEVE	13/20 P	STOCKHOLM	10/20 N	25/29 N	SINGAPOUR	27/32 C
				HELSINKI	11/20 S	TENERIFE	16/21 N	14/30 S	SYDNEY	8/15 P
				ISTANBUL	19/25 S	VARSOVIE	13/24 S	14/30 S	TOKYO	23/27 N



Situation le 17 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 19 juillet à 0 heure TU

VENTES

LES TISSUS anciens intéressent de plus en plus le public français. Les ventes aux enchères se généralisent, les antiquaires se spécialisent, les musées se mobilisent. A Lyon, le Musée des tissus organise cet été une exposition sur les soieries lyonnaises du XVIII^e au XX^e siècle, où figurent les pièces somptueuses des commandes royales ou impériales.

Après l'implantation de la sériciculture dans la vallée du Rhône au XVI^e siècle, la production lyonnaise atteint au XVII^e une qualité propre à satisfaire le Garde-Meuble royal. Au début du XVIII^e, les progrès et le développement constant de cette industrie attirent à Lyon de très nombreux dessinateurs, qui se dégagent peu à peu de l'influence du style italien. A partir de 1730, ils trouvent une forme d'expression originale, qui rayonne sur toute l'Europe et parvient à une renommée mondiale au XIX^e siècle. La Grande Fabrique (les Lyonnais nomment ainsi les protagonistes de la production de soie) accorde beaucoup d'importance à la formation de ses dessinateurs, qui, en contact avec les peintres des manufactures des Gobelins et de la Savonnerie, abandonnent les fleurs

un peu figées des décors italiens pour se lancer dans l'observation de la nature. Parallèlement, les progrès techniques permettent d'obtenir un rendu du relief et des volumes inconnu jusqu'alors. Damas, lampas, satins et velours aux teintes nuancées jouent des effets de lumière et de profondeur, illustrant les motifs divers de l'époque : fruits, végétaux, architecture, chinoiseries, remplacés, à la fin du siècle, par les ornements à l'antique après les découvertes de Pompéi et Herculaneum. Considéré comme le plus grand artiste de cette période, Philippe de Lasalle (1723-1804) se distingue par un sens aigu de l'ob-

servation et de la composition, servi par des qualités de coloriste et une maîtrise technique parfaite. Il connut une grande notoriété, et plusieurs monarques européens lui passèrent des commandes, en particulier Catherine II de Russie, à qui Voltaire en avait parlé. Ses portraits tissés font aujourd'hui figure de chefs-d'œuvre : le modelé et le relief aux effets veloutés donnent aux visages une expression vivante, l'organisation du cadre crée un équilibre harmonieux entre le sujet principal et le décor.

Le XIX^e suit après l'évolution des styles, et voit apparaître les créations spécialisées : tissus d'ameublement et étoffes pour les vêtements. A la fin du siècle, la naissance de la haute couture donne un essor nouveau à l'industrie lyonnaise.

Sur le marché, la valeur des soieries varie selon la beauté et l'élaboration du décor, le métrage, l'ancienneté, la subtilité et la fraîcheur des couleurs. Il faut compter entre 5 000 et 25 000 F pour les pièces de tissu du XVIII^e siècle, entre 3 000 et 15 000 F pour les exemplaires XIX^e et du début du siècle. Les rééditions actuelles de modèles anciens se négocient entre 1 000 et 5 000 F le mètre.

- **SAINT-DONAT** (Drôme), centre-ville, 100 exp., du 19 au 20 juillet.
- **NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE** (Vendée), salle de la Prée-au-Duc, 60 exp., du 18 au 20 juillet, vendredi de 14 h à 21 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h.
- **AUBAZINE** (Corrèze), place de l'Eglise, 50 exp., entrée libre, du 19 au 20 juillet, samedi de 9 h à 24 h, dimanche de 9 h à 19 h.
- **BROCANTES**
- **LORIENT**, cour de la Bôve, 30 exp., du 18 au 19 juillet.
- **POUILLY-EN-AUXOIS** (Côte-d'Or), route de Belenot, 30 exp., du 19 au 20 juillet.
- **ORNANS** (Doubs), centre-ville, 65 exp., du 19 au 20 juillet.
- **DIEULEFIT** (Drôme), allée des Promenades, 100 exp., du 19 au 20 juillet.
- **SAINT-MALO** (Ille-et-Vilaine), fort Saint-Pierre, du 19 au 20 juillet.
- **VIC-LE-COMTE** (Puy-de-Dôme), centre-ville, 200 exp., du 19 au 20 juillet.
- **TOULON**, place de la Liberté, disques. 15 exp. le samedi 19 juillet.
- **UZERCHES** (Corrèze), centre-ville, auto-moto, du 19 au 20 juillet.
- **SOULAC-SUR-MER** (Gironde), rue du Maréchal-Gallieni, timbres, cartes postales et monnaies, 20 exp., du 19 au 20 juillet.
- **HYÈRES** (Var), espace 3000, cartes postales et vieux papiers, 40 exp., le samedi 19 juillet.

chefs-d'œuvre : le modelé et le relief aux effets veloutés donnent aux visages une expression vivante, l'organisation du cadre crée un équilibre harmonieux entre le sujet principal et le décor.

Le XIX^e suit après l'évolution des styles, et voit apparaître les créations spécialisées : tissus d'ameublement et étoffes pour les vêtements. A la fin du siècle, la naissance de la haute couture donne un essor nouveau à l'industrie lyonnaise.

Sur le marché, la valeur des soieries varie selon la beauté et l'élaboration du décor, le métrage, l'ancienneté, la subtilité et la fraîcheur des couleurs. Il faut compter entre 5 000 et 25 000 F pour les pièces de tissu du XVIII^e siècle, entre 3 000 et 15 000 F pour les exemplaires XIX^e et du début du siècle. Les rééditions actuelles de modèles anciens se négocient entre 1 000 et 5 000 F le mètre.

DÉPÊCHES

■ **Le Louvre des antiquaires** organise jusqu'au 30 septembre une exposition autour de l'univers de Sherlock Holmes. Sept lieux servant de décor aux aventures du détective anglais ont été reconstitués, ainsi que le salon du 221, Baker Street. A voir une collection de porcelaines chinoises.

★ **Louvre des antiquaires**, 2, place du Palais-Royal, 75001, du mardi au samedi de 11 h à 19 h.

■ **Une collection d'étains** des XVIII^e et XIX^e siècles sera dispersée à Provins le dimanche 20 juillet. Une dizaine de lots proviennent de Chartres, les autres de différentes villes de France : Aurillac, Bordeaux, Le Mans, Valenciennes, Douai, etc. Les fourchettes de prix vont de 300/500 F à 3 000 F.

★ **Hôtel des ventes de Provins**, dimanche 20 juillet, exposition la veille. Etude Feletin, tél. : 01-64-00-17-14.

■ **Un ensemble de meubles bretons**, principalement du XIX^e siècle, sera vendu à Morlaix le lundi 21 juillet. On attend 5 000/6 000 F d'un lit clos en châtaignier à décor de fuseaux et roues ajourées, rehaussé de clous dorés, 6 000/8 000 F d'un vaisselier à décor de marqueterie, fuseaux et clous dorés, 1 000 F d'un banc en châtaignier à haut dossier.

★ **Galerie des ventes de Morlaix**, lundi 21 juillet, exposition la veille. Etude Boscher-Oriot, tél. : 02-98-88-08-39.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97150

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement

I. Pour voir en toute discrétion, de l'autre côté de la Méditerranée. - II. Contiennent des potions magiques ou des gaz rares. Plante à fleur jaune. - III. Comme des mains en prière. Ne manque pas de dignité. - IV. Sont un peu givrés. - V. De retour au point de départ. Pièges. - VI. Ne les lâche pas facilement. Mises en terre en pensant à l'avenir. - VII. Résistent aux lavages quand ils sont grands. Assure la prise chez Bill. - VIII. Fait partie du fondement. Suppri-

VERTICALEMENT

mas. S'opposent sur la carte. - IX. Donne le choix. Ville d'eau, ville d'accords. Possessif. - X. Vieux bâtiments. Remet la chambre en état.

1. Assure la relève. - 2. Se jette dans le lac Turkana. Grande voie. - 3. Un relais de l'information. Courante dans l'escalier. - 4. Cela les regarde donc. - 5. Petit maillot entre les mains du tonnelier. - 6. Pour faire des trous dans la ceinture. Annonce le déclin. - 7. Après

le repas. Grecque. - 8. Le plus fort. Forces irrésistibles. - 9. Obscuras. - 10. Belles comme des arcs. Note. - 11. S'est fait prendre. Bout de verre. - 12. Une chenille poilue qui pourrait se prendre pour une dame de piques.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97149

HORizontalement

I. Nec plus ultra. - II. Arrières. UER. - III. Priseur. Epar. - IV. Hect. Sentira. - V. Tu. Er. Noé. Gi. - VI. Argueras. Mes. - VII. Arpad. Lino. - VIII. IGN. Usera. Tn. - IX. Nattée. Ibsen. - X. Epées. Azotée.

VERTICALEMENT

1. Naphtaline. - 2. Erreur. Gap. - 3. Cric. Ganté. - 4. Pisteur. Te. - 5. Lee. Repues. - 6. Urus. Rase. - 7. Sérénade. - 8. Us. Nos. Riz. - 9. Eté. Labo. - 10. Tupi. Mi. St. - 11. Réargentée. - 12. Arraïsonné.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'ART EN QUESTION

N° 23 en collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Inflation...

COMMANDÉ par un amateur américain qui n'en prendra jamais livraison, *L'Angélus* est vendu 1 000 francs en 1859. Il passe dans les mains de propriétaires successifs jusqu'en 1889. La collection de Secrétan, qui le possède alors, est mise aux enchères et Antonin Proust se voit adjudger le tableau, en tant que représentant de l'Etat français. Malheureusement la souscription lancée n'atteint pas la somme nécessaire et la demande de fonds publics est rejetée. L'œuvre part alors pour les Etats-Unis. L'année suivante, le propriétaire des Grands Magasins du Louvre, Alfred Chauchard, la rachète. A sa mort, en 1909, *L'Angélus* est légué, avec l'ensemble de sa collection, au Musée du Louvre avant d'être transféré au Musée d'Orsay.

M. Chauchard a payé *L'Angélus* :

- 300 000 francs ?
- 553 000 francs ?
- 800 000 francs ?

Réponse dans *Le Monde* du 25 juillet

Jean-François Millet (1814-1875) : « L'Angélus » (1857-1859) Paris, Musée d'Orsay

SOLUTION DU JEU N° 22 (Le Monde du 11 juillet)

Dans l'iconographie traditionnelle associée au martyr de saint Sébastien, la femme qui est représentée à ses côtés en train de le soigner est sainte Irène.

L'ÉTÉ FESTIVAL Qu'est-ce que la sculpture aujourd'hui ? La réponse ne tient pas en quelques lignes, mais une visite à l'exposition du sculpteur britannique Richard Deacon à Rochechouart (Haute-Vienne) permet de nourrir la réflexion. Comment dire les terreurs et les espoirs d'un monde d'après la catastrophe ? A Villeneuve-lès-Avignon, les seize acteurs du Groupe Machine arrière invitent les spectateurs à les suivre dans un parcours spectacle pour tenter de comprendre le sens de cet univers déboussolé. Résister, dans ce drôle de monde, c'est aussi être ouvert à toutes les diversions. A La Rochelle, le public des Francofolies rêve de paillettes et de plaisir. A Alès, depuis vingt ans, le théâtre se conjugue avec « jeune » et opte pour la découverte de nouveaux créateurs : bénévolat, liberté, difficultés, mais les Amis du théâtre populaire d'Alès tiennent bon. Quant à Orange... les aigreurs politiques ne découragent pas les mélomanes. « Lucia de Lammermoor » a déjà survécu à bien des désastres...

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Preljocaj au lycée

Fuyant la pluie qui interrompit la répétition dans la cour du lycée Saint-Joseph, Angelin Preljocaj, de dos, fait travailler ses danseurs dans une salle d'études. La dernière de « Paysage après la bataille » a lieu le 19 juillet. C'est à Avignon, ne la manquez pas.



Le cabinet de curiosités de Richard Deacon

Rochechouart/Art. Le sculpteur britannique a disposé ses œuvres récentes qui tiennent à la fois de l'exploration du visible et de l'invention d'un monde

« **SHOW AND TELL** », Musée départemental d'art contemporain, château de Rochechouart, 87600 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 septembre.

C'est quoi, la sculpture aujourd'hui ? Le plus simple est de commencer par ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle n'est plus. Elle n'est pas, évidemment, la production en série de bibelots à la mode en bronze doré, cristal de Bohême ou plastique moulé, à fonction strictement décorative.

Elle n'est pas non plus la manipulation, l'agrégation, la mise en scène d'objets choisis ou trouvés, intacts ou cassés, neufs ou vieux. Cette manière de procéder admet toutes sortes de variantes, de l'archaïsme affiché aux virtuosités technologiques. Elle peut intégrer la photographie et la vidéo. On l'appelle alors installation. La sculpture s'en distingue dans la mesure où elle commence par la fabrication d'objets spécifiques, conçus

par l'artiste en dehors de toute référence visible à l'industrie et la consommation.

Cette fabrication ne se limite pas aux instruments et aux matériaux de la sculpture telle qu'elle s'est pratiquée du Moyen Âge au début du XX^e siècle. Elle n'emploie pas nécessairement la terre, le marbre, le bois ou le bronze. Elle aime à puiser dans les ressources que proposent chimie, physique et industries. Aluminium, aciers, soudures, boulonnages : les métaux se prêtent à toutes les épreuves. Le bois se taille, certes, mais il peut aussi se plier et s'articuler au métal. Il peut s'allier à des résines artificielles, des cires... Ces pratiques hétérogènes permettent l'invention de formes qui n'ont plus le moindre rapport avec celles que le tailleur de pierre tirait de son bloc ou que le modelleur élevait avec de l'argile. Elles permettent de susciter des volumes très compliqués ou très simples, transparents ou translucides.

Richard Deacon, né en 1949 au Pays de Galles, a étudié au Royal College of Art et expose depuis 1975. Il est l'un des artistes britanniques les plus souvent exposés. Il

construit des formes en jouant des possibilités actuelles de son art et aime associer le métal et le bois pour construire des formes rondes, faussement molles, lointainement organiques. Cela ne signifie pas qu'il néglige ou méprise l'histoire de la sculpture dite « classique ».

NOEUD DE SERPENTS

Il a exécuté, après quelques dizaines d'autres sculpteurs depuis l'Antiquité, son *Laocoon*. On n'y voit pas de héros effrayé luttant contre des serpents, mais un noeud de volutes enchevêtrées, faites de tronçons coudés composés d'anneaux en hêtre montés sur des armatures du même bois. Ces éléments sont raccordés grâce à des plaques de métal boulonnées. Articulées bout à bout, ils dessinent dans l'espace une ligne serpentine très complexe qui monte à plusieurs mètres de haut, s'élargit en boucles. L'étranglement, la violence sont suggérés par l'entrelacs lui-même, sans la moindre référence figurative explicite. Le dessin général a donc une fonction expressive essentielle, qu'augmentent les dimensions monumentales de l'œuvre.

Le choix d'une structure annelée n'est pas fortuit. On croirait voir le squelette d'un serpent monstrueux, aussi terrifiant que les squelettes des monstres antédiluviens. La fable n'en devient que plus probable. Placée dans une tour du château de Rochechouart, au centre d'une salle ronde où l'on n'accède que par une seule porte, l'œuvre semble plus menaçante et plus mobile, un vrai noeud de serpents comme on en voit dans la chevelure de Méduse. Le *Laocoon* de Deacon est une réussite exemplaire. Il accomplit le renouvellement d'un thème ancien par la métamorphose des matériaux, autorisant des effets différents, plus allusifs et plus brutaux à la fois. Voilà ce que l'on peut entendre par sculpture contemporaine.

L'exposition s'intitule « Show and tell » - montre et raconte. C'est le titre d'une suite d'images qui associent de grandes photographies en noir et blanc à de petits dessins qui précisent la structure de ce qui a été photographié. La mise en page fait songer à une revue ou un manuel scientifique, ce qui n'est pas pour déplaire à Deacon, qui conçoit

son art comme un exercice de clarification et de précision, tout en jouant sur l'incertain et l'équivoque. Il oscille entre ces deux pôles, il déconcerte et explique, il égare et dirige le regard. Il désorienté pour que la révélation soit ensuite plus forte. La surprise, le refus des habitudes ont valeur dialectique : l'expression est d'autant plus intense qu'elle ne se livre pas au premier coup d'œil.

COLLECTION DE MERVEILLES

Les salles anciennes de Rochechouart, les parquets qui craquent, la dispersion des sculptures au sol ou sur des socles très bas, tout contribue à créer l'illusion d'une *Wunderkammer*, d'une collection de merveilles dans le genre de celles que réunissaient savants et aristocrates de la Renaissance. On y trouvait des coquillages exotiques, des fossiles et des ossements mystérieux, des tissus et des armes apportés du Nouveau Monde, des animaux empaillés, des échantillons de roches et de minéraux choisis pour la bizarrerie de leurs formes et de leurs couleurs. Deacon, qui se réfère du reste aux pierres de rêve

de la Chine ancienne, a disposé son exposition à la manière d'un de ces cabinets de curiosités. Il faut le visiter de la sorte : d'abord le squelette d'un dragon géant - le *Laocoon* -, puis les planches d'un dictionnaire des formes élémentaires, puis une fougère de pierre ou de résine. Ensuite les cages thoraciques de deux pachydermes ou de deux monstres marins. Ensuite encore des objets étranges en toile raidie qui repoussent toute tentative de description naturaliste. Ils ne doivent que fort peu à l'imitation. Ils sont, tout simplement. Ils existent par la netteté de la construction et l'homogénéité des matériaux.

Le sculpteur réussit à donner l'illusion qu'il n'existe plus, ou à peine. Il n'impose aucun symbolisme. Il ne cultive aucune extravagance visible, ni aucun expressionnisme. La forme, à travers lui, se développe et atteint son point d'équilibre et de cohérence. Elle semble naturelle, quoique d'une nature jusqu'ici méconnue. Qu'est-ce que la sculpture d'aujourd'hui ? Un art d'invention.

Philippe Dagen

Terreurs et espoirs d'un monde d'après la catastrophe

Avignon/Théâtre. Les seize acteurs du Groupe Machine arrière convient à un parcours-spectacle

DE QUELQUES CHOSES VUES LA NUIT, de Patrick Kermann. Parcours-spectacle mis en scène par Solange Oswald et Guy Martinez. Avec la troupe du Groupe Machine arrière. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Jusqu'au 26 juillet, à 22 heures et 1 à 2 heures (sauf le 21). Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F et 100 F. Durée : 1 h 40.

Ils sont seize, seize personnages perdus dans les ruines d'un monde mort. Il ne leur reste que la parole, encore que plusieurs d'entre eux aient perdu tout vocabulaire. Pour pénétrer dans cet univers désolé, un guide, homme en frac noir seulement muni d'une lampe-tempête. Dans le hall d'entrée de la Chartreuse de Villeneuve, il empoigne sans trop de ménagement des spectateurs au nombre de cinquante, pas plus. « Venez à moi mes tendres agneaux/boire le lait de l'oubli/je le sais/assoiffés de torpeur/vous allez de couches en couches/et vous tournez en tout sens pour tomber dans le sommeil/venez donc écouter ces his-

toires d'anges déchus aux ailes brisées/je les aime bien moi. » Et par ce mystère qui n'appartient qu'au théâtre, au jeu, docile, une petite troupe s'ébranle à sa suite pour un parcours accidenté dans un monde mystérieux.

FRAGMENTS DE VIE

Il y aura plusieurs haltes, en plein ciel ou dans les recoins les plus sombres, les plus étouffants de la Chartreuse. Il y aura de courts instants de chant, de musique, d'autres de pur théâtre, spectateurs assis ou debout, selon la configuration des lieux. Il y aura des sons, des lumières, des voix, nues ou amplifiées, évidentes ou abscondes. Il y aura des fragments de vie, extirpés de la mémoire, instantanés d'existences révolues, enfuies, enfouies, le faible éclat aussi de lendemains possibles.

De ces *Quelques choses vues la nuit*, on se souviendra de deux hommes juchés sur un toit défoncé, l'un aux dents vertes, l'autre aux dents rouges, disant leur peur d'avoir perdu la raison ; de Siris, la jeune orpheline dont désormais

plus personne ne prononcera affectueusement le nom, poupée troublante au torse velu ; d'un homme jeune, reclus dans l'écran bleu de son ordinateur ; de ces deux ombres, perchées sur un tréteau en forme de gibet, se remémorant avec violence quelques moments passés sur les gradins d'un stade de football ; de ce prisonnier abandonné dans sa cellule qui a tout vu de la déchéance du monde mais ne sait plus les mots pour la dire ; de C., « jeune homme de bonne famille » tellement amoureux de la beauté adolescente qu'il a meurtri chacun de ses amants ; de deux clowns, assis sur des fauteuils de théâtre défoncés, disant les amours impossibles ; du fils de Sisyphe suffoquant dans un cloaque de boue, qui voudrait bien recommencer à vivre, et peut-être à tuer ; d'un garçon et d'une fille, enfin, tout innocente et réminiscences sucrées, et pourtant prêts à l'ultime sacrifice...

Il y a dans cette pièce de Patrick Kermann, écrite en 1994, des parfums de catastrophe, relents des récents conflits du Golfe et de l'ex-Yougoslavie.

Enfin créé dans les conditions du spectacle après de nombreuses lectures, mises en onde et mises en espace, *De quelques choses vues la nuit*, poème dramatique librement versifié, s'inscrit dans le courant des recherches menées par Michel Deutsch ou Didier-Georges Gabily, ces cris de colère, ces appels à la raison d'hommes clairvoyants et décidés à en découvrer avec la marche inacceptable du monde. En ce sens, la pièce, successions de fragments dont plusieurs sont splendides, est une œuvre importante et nécessaire.

Elle est servie par une troupe de seize acteurs, solistes, duettistes ou choristes dont la plupart sont irréprochables, et d'autant plus encore que plusieurs doivent changer de peau et de lieu à la vitesse de l'éclair, rejoignant à la course les décors plantés sur tout le domaine de la Chartreuse. A la manœuvre, Solange Oswald et celui qui fut son élève, Guy Martinez. Ils ont su donner à l'ensemble une cohérence et, souvent, une force inattendue.

Olivier Schmitt

cit de la **musique**

- son musée
- ses activités
- ses concerts

académie de musique du XX^e siècle

concerts de clôture :

George Benjamin, direction
Birtwistle, Berio, Benjamin
19 juillet < 20h

David Robertson, direction
Ligeti, Murail, Berg
20 juillet < 16h30

Porte de Pantin

01 44 84 44 84

À L'AFFICHE

Festival de La Roque-d'Anthéron
Zoltan Kocsis (le 28 juillet), Michel Dalberto (le 29), Jean-Claude Penneret (le 1^{er} août), Deszö Ranki (le 2), Abdel Rahman El Bacha (le 3), Ralf Gothoni (le 5), Peter Rosel (le 6), François-René Duchable (le 7), Michel Béroff (le 8), Monty Alexander et son trio (le 10), Aldo Ciccolini (le 12), Nikolai Lugansky (le 13), Nelson Freire (le 19) sont les pianistes attendus dans un festival qui accueille un revenant : l'Américain Byron Janis. Son interprétation du *Premier Concerto* de Rachmaninov servait de générique à « Apostrophes ». *Festival de La Roque-d'Anthéron, du 28 juillet au 2 août, La Roque-d'Anthéron, 13640. Tél. : 04-42-50-51-15, 51-16 et 58-21.*

Les Temps chauds dans l'Ain
Festival de chansons qui s'aventure en vingt spectacles dans quinze communes proches de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), Les Temps chauds arrivent à leur septième édition avec une envie renouvelée de nomadisme artistique et culinaire. A chaque artiste, une suggestion gourmande. Programme varié avec Kent, Gramounlé, Ratebaud et Desmons, Santiago Jimenez, Riccardo Tesi et Banditaliana, L'Orchestre éphémère pour chanssonettes et bourrées, Bratsch... *Centre culturel de la Dombes, 52, place Saint-Vincent-de-Paul, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne. Tél. : 04-74-55-03-70. Du 19 au 27 juillet.*

ET SUR INTERNET

★ Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Schizophrénie à Orange

« Lucia di Lammermoor » ou les prémisses d'une folie collective

EN DÉFINITIVE, cette histoire de Lucia di Lammermoor, piquée à Walter Scott qui l'avait lui-même empruntée à l'histoire, est une banale affaire d'amour forcé, avec ses apparences de consentement, ses vengeances, ses fins peu agréables mais pas toujours tragiques. Il y en a tous les jours comme ça, qui se terminent par des divorces, et d'autres qui s'éternisent dans des haines ramassées, une vraie vie d'enfer. Enfer pour enfer, celui de Donizetti a au moins les vertus de l'imagination et vous offre en prime quelques grands airs paradisiaques. On peut bien sûr s'amuser à retracer les métamorphoses de l'histoire réinventée par Scott. *La Fiancée de Lammermoor* a été rééditée dans la collection « Bouquins ».

D'où il ressort que l'écrivain, au purgatoire depuis que Taine lui a réglé son compte, n'aurait pas été un marxiste qui s'ignore comme on l'a suggéré, mais quand même l'inventeur d'une vision populaire de l'histoire. Cela a dû rassurer le maire Front national Jacques Bompard, l'un des signataires des neuf préfaces, pas moins, du programme des Chorégies. Surtout, dans ce volume des romans de Scott, on découvre que l'écrivain écossais a dicté les trent-cinq longs chapitres de son tragique et truculent roman dans un état de transe propre à inquiéter ses voisins. L'élément est d'importance. C'est comme toute le seul point commun sérieux réunissant Scott, Donizetti, qui mourut fou à Bergame, Lucia qui en fait tout autant, et enfin la bonne ville d'Orange qui présente tous les ca-

ractères d'une schizophrénie prononcée. Appliquons en effet à la ville des Chorégies ces commentaires du metteur en scène Robert Fortune. « Lucia di Lammermoor est avant tout un portrait de femme où l'héroïne romantique dans toute sa splendeur est incarnée. Seule la folie lui permet de sauver son honneur et d'échapper à un monde machiste où la femme sert de monnaie d'échange. Sur cette femme pèse le souvenir des ancêtres, le château et ses fantômes. »

Orange, elle, semble vouloir échapper à son destin de petite ville aigrie, congestionnée par la circulation automobile autant que par les rancœurs silencieuses, en s'enfermant dans le chaudron fantastique

Des dizaines de milliers de personnes traversent à la va-vite une cité dont ils ignorent les lois d'inhospitalité

du théâtre romain. Le festival vit ainsi dans son monde enfermé, préservé. Des dizaines de milliers de personnes aussi indifférentes à M. Bompard qu'à la statue d'Auguste traversent à la va-vite une cité dont ils ignorent les lois d'inhospitalité. Nourris de tragédies, les amateurs d'opéra passent indifférents devant le stand d'Amnesty International, tenu par deux femmes stoïques. Déboulant comme un corps de ballet aux costumes assortis, s'interdisant toute dispersion, un groupe d'opposants à la mairie propose *Alerte Orange*, un petit

journal à 10 F qui laisse de marbre les mélomanes. Leurs vrais drames sont ailleurs, dans l'esprit déchiré de Kathleen Cassello, l'interprète de Lucia qu'on attend au tournant, les voix de Callas ou de Sutherland dans la tête.

Plus l'amateur d'opéra est connaisseur, plus il est peste. Statistiquement, vu son nombre, le public ne peut être qu'enthousiaste, il a raison, il le montre. Mais dans les rangs des critiques patentés, on a souvent froid dans le dos. Ça ricane les dents serrées, ça hausse les épaules à tout va, ça médite avec une mélodieuse causticité : « *Tiens, voilà le duo des aphones!* », et autres amabilités.

Un univers en lévitation dans le

HORS CHAMP



KOPAL PFCM

■ La vie de l'actrice et chanteuse d'origine allemande **Marlene Dietrich**, morte en 1992 à l'âge de quatre-vingt-dix ans, va être tournée pour la télévision et le cinéma à l'initiative de la deuxième chaîne publique allemande ZDF. La chaîne a annoncé, mardi 15 juin, que le tournage commencera en 1999, le film devant être projeté dans les salles au début de l'an 2000. Marlene Dietrich sera interprétée par **Katja Flint**, qui vient de tenir le rôle principal dans *Widows*, de **Sherry Horman**. ■ Fin juillet devrait se terminer le tournage de *Une chance sur deux*, produit par **Christian Fechner**, qui réunit **Alain Delon**, **Jean-Paul Belmondo** et **Vanessa Paradis**, sous la direction de **Patrice Leconte**.

■ Le cinéaste **Jacques Doillon** est en train de tourner *La Groupie*, en Franche-Comté, avec **Lambert Wilson**.

■ Le ténor allemand **René Kollo** quitte le Théâtre d'opérette de Berlin, à la suite d'une forte réduction de la subvention de la mairie. Privatisé après la réunification allemande, le Metropol Theater avait été pris en main par René Kollo, cinquante-neuf ans, originaire de

Berlin, qui s'était fait connaître pour ses rôles wagnériens. L'avenir du théâtre et de ses 380 salariés est incertain, le sénateur pour la culture de Berlin, **Peter Radunski** (chrétien-démocrate, CDU), ayant annoncé des décisions « dans les trois prochains mois ».

■ Montpellier-Danse, en juin 1998, jouera sa partie en plein Mondial de football. Le directeur artistique de la manifestation, **Jean-Paul Montanari**, ayant remarqué que les footballeurs et les danseurs avaient en commun des musculatures hypertrophiées et des corps toujours à la merci des petits bobos qui font les grands drames, a décidé d'un festival qui s'appellerait « Exception(s) », et qui aurait à voir avec « le monstrueux ».

■ Le distributeur Night and Day, spécialisé dans le jazz et les musiques du monde, lance un label consacré à la chanson francophone, Jour et Nuit. C'est **Salif Keita** qui a eu les honneurs de l'ouverture, avec *Sosie*, des reprises de standards de la chanson française. Jour et Nuit accueille également un groupe suisse, **Le Soldat inconnu** (*Entre ciel et trottoir*), un Malgache, **Edgar Ravahatra** (*Rien*), et s'oriente vers la jeune variété française (**Les Petits Assassins**; **Yves Postic**, lauréat des Tremplins Chorus des Hauts-de-Seine) et des groupes influencés par la techno (**Belladonna 9 CH**).

■ **Jean-Louis Foulquier**, directeur des Francofolies de La Rochelle, dont la treizième édition a pris fin le 16 juillet, pense passer la main : « *Quand les Francos auront vingt ans, j'en aurai soixante et un. Je voudrais que quelqu'un prenne alors ma place et continue* », a-t-il déclaré dans *L'Événement du jeudi*.

Le pari difficile de la jeune création

Alès/Théâtre. Les vingt ans d'un festival conçu par des spectateurs avertis et pédagogues

FESTIVAL DU JEUNE THÉÂTRE. Alès, jusqu'au 19 juillet. Réservations : 04-66-52-56-37.

Spectateurs passionnés, les Amis du théâtre populaire d'Alès organisent depuis vingt ans leur propre festival. Ces bénévoles n'ont jamais choisi la facilité, optant pour la découverte de nouveaux créateurs. « *Il faut satisfaire des inconditionnels avertis, fidèles, pourvu qu'on étanche leur soif de renouvellements audacieux, sans décourager les spectateurs occasionnels, effarouchés par les formes d'une recherche vécue comme agressive et élitiste* », résume l'équipe rassemblée autour de Jean-Pierre Grégoire, président du festival.

Aux spectacles et aux lectures, ils ajoutent d'autres gestes de bienvenue à l'adresse du public : chaque jour, un petit journal gratuit, rédigé par des lycéens, *La Feuille de la jeune critique*, propose informations et commentaires pertinents ; pendant toute la durée du festival, une dizaine de stages dirigés par des professionnels permettent aux amateurs de progresser en théâtre, danse et chant.

QUELQUES CLICHÉS

Pour cette 20^e édition, les Amis du théâtre populaire ont délibérément programmé « une quasi-totalité d'auteurs contemporains, des pièces en création, des équipes jeunes, pour la plupart inconnues du public ». Ce pari risqué n'est pas forcément gagné : plusieurs

spectacles semblent encore immatures. Ainsi *Jours de colère*, qui rassemble deux pièces, *Carton plein*, de Serge Valletti, et *La Fête*, de Slawomir Mrozek, est mis en scène par Benoît Lambert, un jeune Parisien qui ne manque pas d'idées. Mais l'interprétation de *La Fête* est trop sommaire, quand bien même Hélène Poitevin relève celle de *Carton plein*. La pièce du dramaturge et romancier suédois Per Olov Enquist, *Pour Phèdre* frôle parfois les clichés sur la folie féminine ou la brutalité masculine. Le metteur en scène Serge Alvarez, avec sa compagnie Aurige Théâtre de Perpignan, n'a pas su en extraire une dimension dramatique. A noter tout de même la belle musique de Simona Morini, jouée et chantée sur scène.

LA CELLULE DE CLAUDE LUCAS

Les anciens élèves de l'école de théâtre de la rue Blanche, réunis dans la compagnie du Huitième Jour donnent, avec *Dissonances*, de Michel Azama, un spectacle plus gai. L'auteur a écrit la pièce pour eux, après les avoir rencontrés. A travers les Dix Commandements, il y parle du monde actuel, de son absence de perspective pour les jeunes, de ses guerres politico-religieuses. Phrases courtes, ton presque trivial : le style a séduit le jeune metteur en scène Nicolas Thibault, qui met un nez rouge aux comédiens pour accentuer l'ironie des récits qui se succèdent.

En adaptant *Suerte*, le récit de Claude Lucas paru dans la collection « Terre humaine » (Plon), Julien Bouffier et sa compagnie Adesso e sempre de Clermont-l'Hérault se sont lancés dans une aventure difficile. Le metteur en scène a correspondu avec Claude Lucas, braqueur, philosophe et prisonnier. Il a assisté à son dernier procès, en décembre, ressentant « un choc terrible ». Il a imaginé un dispositif singulier : les spectateurs sont dans des cabines face à des miroirs sans tain, comme celles d'un *peepshow*, pour regarder le comédien enfermé au centre, dans une cellule hexagonale grisâtre.

Marc Baylet (en alternance avec Jean-Marc Bourg) incarne en finesse un Claude Lucas tragique, fragile, ironique. *Suerte* sera programmée à la Scène nationale de Sète au début 1998.

Catherine Bédarida

Le public des Francofolies veut des paillettes et du plaisir

La Rochelle/Chanson. Elli Medeiros s'est montrée peu consciencieuse, à l'inverse de Clarika. Kent était très à l'aise, contrairement à Pascal Obispo. Et Arielle toujours tourmentée

ELLI MEDEIROS était sans doute partie en vacances à Tahiti. Ou bien était-ce à Ibiza ? A la voir revenir ainsi, avec son petit panier d'osier que l'on suppose plein de coquillages, son pagne, on devine que le farniente fut son maître-mot, et que du coup elle en a oublié de chanter.

De retour aux Francofolies, qui se piquent de fidélité aux artistes – il y eut cette année encore une « fête à » Catherine Lara –, elle matérialise un cauchemar, comme toute assez courant chez l'humain : être obligé de disputer un match de tennis à Roland-Garros avec John McEnroe lorsqu'on n'a jamais tenu une raquette, grimper le Tourmalet avec un vélo sans pédalier, devoir monter sur scène alors qu'on est juste capable d'aligner des couacs. Ce qui est son cas. Mais, forte de l'énergie contagieuse des tubes qui firent sa popularité – *Toi, toi moi toi, Vamos a bailar calypso* –, la blonde Medeiros y croit. Le public rochelais est bonne âme, il danse sur les tubes, comme il peut manger des glaces crémeuses sur le port en se délectant comme si c'était des cornets de maître artisan, juste parce que l'ambiance y est.

Rue Ballu, dans le 9^e arrondissement de Paris, il existe une école, le

Studio des variétés, réservée aux professionnels désirent s'améliorer. Il est peut-être trop tard pour Elli Medeiros, mais la jeune Clarika y a fait ses classes. Elle n'y a pas appris à souffrir, à se languir. Elle n'y a pas trouvé les clés de la perversité ou de la révolte, mais elle y a acquis une solide conscience du rôle de la chanteuse, une voix, des techniques de mise en scène (genre feu-tré, avec abat-jour).

Clarika est un peu collégienne. Elle se promène dans l'univers des mots avec l'aisance surréaliste d'Alice au pays des merveilles. Elle prédit la fin des belles amours, gratte la surface lisse du bonheur, avouant tout bas qu'à l'idée publicitaire – la Renault Espace remplie d'enfants, la petite maison aux volets verts –, elle préfère celle de l'intrépidité. En formation acoustique (accordéon, piano, violoncelle), Clarika se moque sans cesse, parodie la chanson de *La Boum* (« *Je rêve, c'est ma réalité* », gravée dans les annales par Richard Sander-son), et transmet une fraîcheur intelligente, dont on se demande si elle sera toujours d'époque quand elle-même abordera la trentaine.

Aux Francofolies, on apprend à être prudent. Les jeunes rappers mettent du sel dans les rouages du

festival, stagnent de l'autre côté du port, à l'Encan, où la musique des banlieues est reléguée dans un hangar-ghetto surchauffé. On apprend aussi à être patient. Jean-Louis Foulquier, à ce niveau, a à son actif de belles réussites. La soirée consacrée à Kent est l'une de celles-là.

LE DROIT D'ÊTRE SORCIÈRE

Entouré de femmes en pleine forme (Jane Birkin, Enzo Enzo), l'ancien chanteur de Starshooter a fêté vingt ans de chanson en réalisant une performance de taille : imposer devant plus de dix mille spectateurs ses chansons, bien écrites, bien françaises dans leur mélanges – *Je suis un kilomètre, A quoi rêvons-nous ?* –, faire chanter Kurt Weill en chœur aux fans de Pascal Obispo, le suivant au programme. Obispo est en plein succès, c'est un chanteur de grande variété, mais qui assume mal le rôle qu'on lui assigne : chanter le lénifiant *Lucie* au plus près possible de la version disque en vogue sur toutes les radios. Les Francofolies sont tout sauf tristes. Il fait beau, les bulots sont frais dans les assiettes.

« *Il n'y a pas de rose sans épines* », chante Arielle, dont Jean-Claude Vannier, gratifié lui aussi d'une

« fête à » deux jours avant, vantait les mérites le 15 juillet à la sortie d'un concert hypnotique. Arielle fait ses premiers pas sur scène. Elle a été un peu négligée aux Francofolies, tout comme Isabelle Mayreau, conviée à chanter le même jour quarante petites minutes en première partie de Gilles Vigneault, alors qu'elle vient d'achever un très bel album. Arielle défend le droit des femmes à être sorcières, à clouer sur les portes les chouettes, les bonheurs, les signes de mauvais augure ou le spectre de la vie finissante.

Avec Matthieu Ballet, ex-membre du groupe rock Oui Oui aux synthétiseurs, elle réalise la synthèse très androgyne de la nouvelle vague française (Dominique A), détachée, cérébrale, et de la passion selon Barbara. Mais lui trouverait-on d'évidents parentés – Patti Smith, Barbara encore, Arno, les Tindersticks, auteurs de la musique du film de Claire Denis *Nénette et Boni* – qu'elle ne serait toujours qu'elle-même, en route vers des profondeurs tourmentées, atlantiquement opposées aux fusées multicolores des 14 juillet familiaux.

Véronique Mortaigne

L'Europe en deux temps et douze films

Paris/Cinéma. Un cycle autour de l'avant-garde soviétique et du néoréalisme italien

« HISTOIRE DU CINÉMA EURO-PÉEN. Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e. M^e Luxembourg. Tél. : 01-43-26-19-09.

Le Studio des Ursulines, en collaboration avec le Groupement national des cinémas de recherche et le Centre national de la cinématographie, présente, depuis le 16 juillet, un cycle intitulé « Histoire du cinéma européen », autour de l'avant-garde soviétique et du néoréalisme italien. Douze classiques, présentés en copies neuves. On commence à l'Est, avec un lever de soleil révolutionnaire et la plus ambitieuse avant-garde cinématographique du siècle. Voici donc *Octobre* (1927), de Sergueï Eisenstein, *Trois dans un sous-sol* (1927), de Abram Room, *Tempête sur l'Asie* (1928), de Vsevolod Poudovkine, *L'Homme à la caméra*

(1929), de Dziga Vertov, *Le Bonheur* (1934), d'Alexandre Medvedkine, *Au Bord de la mer bleue* (1935), de Boris Barnet. Il importe de considérer, au-delà du message idéologique plus ou moins librement délivré par ces films, leur place dans l'histoire du cinéma. On peut distinguer Eisenstein, Vertov, Poudovkine et Medvedkine, théoriciens et praticiens du montage influencés par les mouvements d'avant-garde futuriste et constructiviste, de Room et Barnet, dont l'esthétique se veut plus transparente.

Par le montage des attractions, Eisenstein veut ainsi « *labourer l'esprit* » du spectateur. Vertov entend substituer à la vision du monde limitée du regard humain celle obtenue par l'ubiquité mécanique et parfaite de la caméra. Chez l'un comme chez l'autre, une volonté d'en finir avec le vieux monde et ses modes de représen-

tation, en soumettant la réalité à un re-montage. Il n'en va pas de même avec Room. *Trois dans un sous-sol* adopte la forme du huis-clos psychologique et du triangle amoureux, en conservant toute son importance à la dramaturgie classique et au jeu des acteurs. Au cinéma, pour Room, « *la prééminence appartient aux hommes vivants* », ce qui en fait un proche parent de Barnet, dont le sublime *Au bord de la mer bleue*, qui met également en scène un triangle amoureux, donne la sensation de puiser son lyrisme à la source même de la vie.

Si les recherches les plus audacieuses d'un Eisenstein, d'un Poudovkine ou d'un Vertov, écrasées entre le marteau du réalisme socialiste et l'enclume du parlant, marquent une époque circonscrite par la recherche d'une spécificité du langage cinématographique, le cinéma de Room, et plus encore

celui de Barnet, induisent une possible filiation avec l'impureté du cinéma moderne, tel qu'il est inauguré par le néoréalisme, objet du second volet de cette programmation, avec *Rome ville ouverte* (1945), de Roberto Rossellini, *Le Voleur de bicyclette* (1948), de Vittorio de Sica, *Riz amer* (1949), de Giuseppe de Santis, *Bellissima* (1951), de Luchino Visconti, *Les Vitelloni* (1953), de Federico Fellini, et *Le Cri* (1957), de Michelangelo Antonioni. Issu de la deuxième guerre mondiale, il s'agit encore d'un cinéma engagé, mais la révolution qu'il préconise a moins vocation à créer un nouveau monde qu'à restaurer la conscience humaine sur les décombres intacts de l'ancien. La meilleure formule du néoréalisme demeure celle de Rossellini lui-même : « *Une position morale d'où on regarde le monde.* »

Jacques Mandelbaum

TRIANON
DU 18 JUILLET AU 10 AOÛT
CIRQUE
GOSH
TARIFS : 70 ET 90F

PARIS. QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 83 64 40 / 3615 FNAC

VIENT DE PARAÎTRE

● L'OTAN AUX PORTES DE LA RUSSIE — Pages 10 et 11

N° 520 - 44^e année

JUILLET 1997

PHOTOGRAPHIE
La rue privatisée
(Pages 28 et 29)

LE MONDE diplomatique

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

36 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM
Autriche : 60,00 S
Belgique : 49,50 BF
Canada : 1,50 \$ CA
Danemark : 1,50 \$ D
Espagne : 2,50 \$ E
France : 22 F
Grèce : 2,50 \$ G
Italie : 7,00 L
Japon : 300 Y
Luxembourg : 30 L
Maroc : 30 D
Pays-Bas : 20 G
Portugal : 20 Esc
Royaume-Uni : 26 P
Suède : 2,20 \$ S
Suisse : 3,80 S
Tunisie : 3,80 D

Abonnements : voir tarif page 11

L'Europe de la Bundesbank

Par IGNACIO RAMONET

TROIS hommes dominent l'Union européenne et soumettent les Quinze à leur loi : MM. Helmut Kohl, Theo Waigel et Hans Tiernmeyer (D). Ils arrivent tous trois formant un bloc. Ce sont des intégristes de la monnaie forte, des agents locaux de convergence, des fanatiques (par exemple, à Paris, le gouverneur de la Banque de France, M. Jean-Claude Trichet), qui ont imposé à l'ensemble de l'Europe le carcan idéologique qui étouffe l'économie et cause sociale et tant de malheur humain. La Bundesbank, dès 1979, a fait pression pour que le mark et non l'écu, soit fait le pilier du système monétaire européen (SME). Ce qui, au moment de l'unification allemande, en 1990, coûta fort cher à tous les Européens qui n'osèrent pas demander — comme il aurait fallu le faire — la sortie du mark du SME. Conséquence : les taux d'intérêt s'envolèrent et les économistes, notamment la française, se retrouvèrent étran-



BRUCE CLARKE. — « Le peuple revient » (1995)

On aurait pu penser que les récents résultats électoraux dans plusieurs pays, en particulier au Royaume-Uni et en France, ajoutés au fait que neuf des quinze gouvernements européens sont gouvernés par des sociaux-démocrates, allaient permettre enfin de changer de cap. Les déclarations du nouveau premier ministre français, M. Lionel Jospin, durant sa campagne électorale, ainsi que lors du sommet franco-allemand de Poitiers du 15 juin dernier, laissèrent un instant imaginer aux millions de victimes du modèle économique imposé par la Bundesbank que l'heure du changement avait sonné. Il a fallu déchanter. Le sommet européen de la mi-juin à Amsterdam a échoué à redéfinir le cadre institutionnel

NOUVELLE GÉOPOLITIQUE EN AFRIQUE

de la « révolution congolaise »

L'embrassement de Bangui et de Brazzaville, après celui de l'ex-Zaïre, est un signe supplémentaire de la crise que traverse l'ensemble de l'Afrique dite « francophone », avec souvent en déshérence. La diplomatie française devra — si elle ne déçoit pas autant que lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 — prendre en compte la signification de la « révolution congolaise ». Comme les Etats-Unis, qui viennent de lancer une initiative en direction de l'Afrique, elle devra tirer les leçons d'un séisme qui concourt à modifier les axes géopolitiques du continent.

Par PHILIPPE LEYMARIE *

« ET l'influence africaine, alors ? », demande, un peu agacé, l'ex-président tanzanien Julius Nyerere, l'un des « sages » les plus prestigieux du continent. Le fait que l'on puisse réduire l'événement historique en cours en Afrique centrale à une lutte d'influence entre Américains et Français (1). De fait, la première fois depuis la fin de la guerre froide, une crise de grande ampleur comme celle du Congo-Zaïre aura été réglée par des Africains eux-mêmes. Et d'abord par ceux de l'Afrique australe et de l'Est, avec une forte implication diplomatique de Pretoria, qui s'est posé aussitôt en partenaire privilégié, et même en « parrain » du nouveau pouvoir.

Elle se souviendra aussi que, pour la première fois dans ces années 90, une retarder les échéances, à tricher avec les lois et Constitutions et à maltraiter leurs opposants, risquent d'être désormais « leur » Kabila... C'est bien une « autre Afrique » (2) qui tente de s'imposer sur la scène continentale, avec ces nouveaux acteurs aux partages territoriaux et économiques aux modalités inédites. De fait, les idéologiques qui ont fait longtemps les beaux jours et la parodie de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La montée des enjeux autour des matières premières, les redevances essentielles à mesure que les autres ressources économiques du continent s'épuisent, sous l'effet de l'effondrement des cours des produits agricoles, de la démographie, de la désertification, etc. (Lire la suite page 12.)

JUILLET 1997

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

AFRIQUE

Comment le Zaïre fut libéré (Colette Braeckman). — Les femmes victimes d'une secrète infirmité (Joëlle Stolz et Philippe Le Faure).

TURQUIE

Ces visages multiples de l'islamisme (Wendy Kristianasen). — Kurdes : au cœur d'une crise majeure (Kendal Nezan). — Les ambiguïtés d'une presse à scandale (Nur Dolay). — Dans les bidonvilles d'Istanbul (Gonul Dönmez-Colin).

FRANCE

Quand la gauche triomphait des contraintes et bousculait les privilèges (Serge Halimi). — Marseille ou le mythe vacillant de l'intégration (Dominique Pons).

Egalement au sommaire

- IRLANDE DU NORD : Lendemain d'élections.
- ÉGYPTÉ : Le retour à Nasser des intellectuels.
- OUZBÉKISTAN : Des ambitions contrariées.
- ÉCONOMIE : La promesse des technologies de l'immatériel.
- SOCIAL : Traitement de choc pour la santé européenne.
- HISTOIRE : Les dessous du pacte germano-soviétique.
- GÉNÉALOGIE : Falsifications à la télévision.
- RELIGION : Drewermann l'imprécateur.
- UN PHÉNOMÈNE LIÉ À L'ANGOISSE CONTEMPORAINE.
- PHOTOGRAPHIE : La rue privatisée.
- NOUVELLE : Fidèle au poste.

MEXIQUE

Comment le pays est sorti de la « modernité »... (Carlos Acosta). — Le crépuscule du parti unique (François Escarpit). — L'ombre des cartels (Fernando Matamoros Ponce).

INDE

A la recherche d'alliés en Asie (Jyotsna Saksena). — Le Cachemire, pomme de discorde avec le Pakistan (J. S.) — Les nationalistes hindous, menace pour la démocratie (Teesta Setalvad). — Des guérillas en voie d'isolement (Robert Bryniki).

PAYS-BAS

Miracle ou mirage ? (Dominique Vidal).

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

Après Godard le déluge !

Reprise à Paris de douze films réalisés par le cinéaste dans les années 60

UNE DRÔLE de machine, ces douze titres. Pas une machine à remonter le temps, tant ces films auront été formidablement synchrones de leur « moment », comme disent les physiciens. Là où ça se complique, et devient franchement plus intéressant qu'un témoignage sur une époque, retour sur une période féconde du cinéma français et autres fadaïses scolaires et muséales, c'est que, d'avoir été aussi actuels au moment où ils naissaient, ces films, un par un et tous ensemble, font une machine à comprendre le présent, dans la lumière de l'Histoire – l'histoire du monde et celle du cinéma, qui sont la même chose.

A l'époque, Godard se voulait plutôt journaliste d'investigation, il ne se (et on ne le) savait pas historien. D'A bout de souffle (1960) à La



Chinoise en passant par *Une femme est une femme*, *Vivre sa vie*, *Le Petit Soldat*, *Les Carabiniers*, *Le Mépris*, *Bande à part*, *Alphaville*, *Pierrot le fou*, *Masculin-féminin* et *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (1967), tout y est. Il manque des titres, et non des moindres (*Une femme mariée*), sans doute pour d'obscures raisons de droits, on s'en fiche. Sauf sur un point : incomplète, la liste rend mal compte de la quantité de travail, de son suivi et de son urgence, qui fait sa pertinence joyeuse et tragique. Méfiez-vous, c'est électrique et rigolo, sanglant et scintillant d'intelligence, et ça ne plaira – toujours – pas à tout le monde.

★ **Reflet Médicis**, 3, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Cluny. Jusqu'au 2 septembre. Tél. : 01-43-54-42-34.

UNE SOIRÉE À PARIS

King's Singers

La perfection d'intonation et de mise en place de ce groupe britannique est aussi stupéfiante que son aisance à se balader de la Renaissance aux Beatles. *Cour d'honneur de la Sorbonne*, rue de la Sorbonne, Paris-5^e. M^o Cluny-Sorbonne. 20 heures, le 17. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F.

Havana Libre et Cubanavana

Clôture du Festival Montecristo Salsa Music, avec Havana Libre, qui regroupe une dizaine de musiciens « de la scène parisienne », dont Felipe Monque (piano) et Miguel Gomez (congas). Ils seront accompagnés de Cubanavana, troupe de danse dont le répertoire mêle folklore, salsa et rhumba. Un véritable spectacle cubain aux

couleurs de Paris.

Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11^e. M^o Voltaire. 21 heures, le 17. Tél. : 01-48-06-21-11. 100 F.

James Carter Quartet

Le saxophoniste James Carter suscite émerveillement ou engouement avec autant de mauvaise foi des deux côtés. Doué sans conteste, avide de participer au(x) jazz, c'est sûr. Mais il a aussi, comme Hancock ou Petrucciani, une propension à caresser le public dans le sens du poil dont le jazz n'a que faire. Du coup, sa musique se cherche encore. Il faut lui laisser le temps. *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANGEL BABY

Film australien de Michael Rymer, avec John Lynch, Jacqueline McKenzie, Colin Friels, Deborah Lee Furness, Robyn Nevin (1 h 45). VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40 +) ; Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6^e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; Pathé Weppler, dolby, 18^e (+).

DOUBLE TEAM

Film américain de Tsui Hark, avec Jean-Claude Van Damme, Dennis Rodman, Mickey Rourke, Natacha Lindinger, Paul Freeman, Valeria Cavalli (1 h 35). VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8^e.

HOTEL PAURA

Film italien de Renato De Maria, avec Sergio Castellitto, Iaia Forte, Isabella Ferrari, Roberto De Francesco, Matteo Urzila (1 h 40). VO : Latina, 4^e (01-42-78-47-86).

JUNESSE

Film français de Noël Alpi, avec Jérémie Covillault, Sonja Codhant, Blandine Leclair, Nicolas Kordatzky, Bernard Le Coq, Arielle Dombasle (1 h 26).

L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).

SCREAM (**)

Film américain de Wes Craven, avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan (1 h 50).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40 +) ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08 +) ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13^e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+).

SERGENT BILKO

Film américain de Jonathan Lynn, avec Steve Martin, Dan Aykroyd, Phil Hartman, Glenn Headly, Daryl Mitchell, Austin Pendleton (1 h 32). VO : UGC Forum Orient Express, 1^{er} ; Publicis Champs-Élysées, dolby, 8^e (01-47-20-76-23 +).

TWIN TOWN (*)

Film britannique de Kevin Allen, avec Llyr Evans, Rhys Ifans, Dorien Thomas, Dougray Scott, Biddug Williams, Ronnie Williams (1 h 39).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8^e (01-43-59-04-67 +) ; UGC Opéra, dolby, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00 +) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL

de Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe. Hollandais (1 h 35). VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Es-

ART

Une sélection des expositions à Paris et en Ile-de-France

EXPOSITIONS PARIS

Alighiero e Boetti

Galerie Lillane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11^e. M^o Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Antonin Artaud

Galerie de France, 54, rue de la Verrière, Paris 4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 juillet. Entrée libre.

L'Art de l'ingénieur, constructeur, entrepreneur, inventeur

Centre Georges-Pompidou, galerie Nord et Sud, galerie 27, Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 45 F.

Arts du Nigeria

Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12^e. M^o Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.

Jean-Michel Basquiat

Musée Maillol - Fondation Dina Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7^e. M^o Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 40 F.

Mathieu Beauséjour, Gigi Perron, Michael Robinson, Eugénie Schinkle

Hôpital Éphémère, 2, rue Carpeaux, Paris 18^e. M^o Guy-Môquet. Tél. : 01-46-27-82-82. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

Beyruth : fictions urbaines

Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

Agustín Cardenas

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 20 F.

Collection d'art africain, aquarium Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12^e. M^o Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 12 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 30 F.

Collection particulière de l'artiste

Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3^e. M^o Saint-Paul, Chemin-Vert. Tél. : 01-42-71-25-21. De

9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 30 F.

DIAL H-I-S-T-O-R-Y, de Johan Grimonprez

Centre Georges-Pompidou, Espace vidéo, 3^e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Diplômés des Beaux-Arts 1996

Web Bar, 32, rue de Picardie, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-66-55. De 11 h 30 à 2 heures. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

Garouste et Bonetti

Centre Georges-Pompidou, 4^e étage, salle Design, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Anthony Hernandez, Carl de Keyzer, Pascal Convert

Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8^e. M^o Étoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 11 août. 30 F.

Jordanie, sur les pas des archéologues

Institut du monde arabe, salle d'exposition temporaire, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. M^o Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 octobre. 35 F.

Fernand Léger (1881-1955)

Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5^e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Chris Marker

Centre Georges-Pompidou, 3^e étage, collections contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Ont-ils du métier ?

Galerie Denise-René, 22, rue Charlot, Paris 3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-

48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures.

Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : la luxure

Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4^e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Peintures, sculptures et objets d'art de la Renaissance à 1925

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 31 décembre. 27 F.

La Photographie au présent

Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

La Politesse du goût

Musée du Louvre, aile Sully, 1^{er} étage, entrée par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.

Olivier Rebuffa

Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8^e. M^o Étoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 11 août. 30 F.

Scènes du ghetto en Pologne (1914-1918), le don Jean Chauvelin

Musée d'Orsay, salle 69, 62, rue de Lille, Paris 7^e. M^o Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

Vingt designers de Wallonie et de Bruxelles

Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4^e. M^o Rambuteau, Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. 20 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Derain en noir et en blanc, par Gérard Collin-Thiebault

Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à

18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 septembre. 15 F.

Sylvie Blocher, Bertrand Gadenne, Françoise Quardon

Forum culturel, galerie, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 01-48-14-22-22. De 14 heures à 18 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 20 septembre. Entrée libre.

Le Cyclop de Jean Tinguely

Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.

Le Jardin complice de l'art

Fondation d'art contemporain Daniel-&-Florence-Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 7 septembre. 30 F.

Joël Kermarrec

Maison d'art contemporain Chaillieux, 5, rue Julien-Chaillieux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée libre.

Natures mortes du XX^e siècle

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemerrier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 septembre. 20 F.

Reliefs et assemblages, 14^e regard sur la sculpture contemporaine

Hôtel de ville, hall, 2, place Pierre-Mendès-France, 95 Saint-Ouen-l'Aumône. Tél. : 01-34-21-25-00. De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 19 heures ; samedi de 8 h 30 à 12 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi matin. Jusqu'au 15 août. Entrée libre.

La Tour aux figures de Jean Dubuffet

Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 01-40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche à partir de 15 heures ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 31 octobre. 30 F.

48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures.

Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet. Entrée libre.

Les Péchés capitaux : la luxure

Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4^e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.

Peintures, sculptures et objets d'art de la Renaissance à 1925

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 31 décembre. 27 F.

La Photographie au présent

Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.

La Politesse du goût

Musée du Louvre, aile Sully, 1^{er} étage, entrée par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 25 août. 45 F.

Olivier Rebuffa

Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8^e. M^o Étoile. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 11 août. 30 F.

Scènes du ghetto en Pologne (1914-1918), le don Jean Chauvelin

Musée d'Orsay, salle 69, 62, rue de Lille, Paris 7^e. M^o Solferino, RER Musée-d'Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 39 F.

Vingt designers de Wallonie et de Bruxelles

Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4^e. M^o Rambuteau, Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 7 septembre. 20 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

André Derain en noir et en blanc, par Gérard Collin-Thiebault

Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à

18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 septembre. 15 F.

Sylvie Blocher, Bertrand Gadenne, Françoise Quardon

Forum culturel, galerie, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 01-48-14-22-22. De 14 heures à 18 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 20 septembre. Entrée libre.

Le Cyclop de Jean Tinguely

Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 01-64-98-83-17. Vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 31 octobre. 35 F.

Le Jardin complice de l'art

Fondation d'art contemporain Daniel-&-Florence-Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi et mercredi. Jusqu'au 7 septembre. 30 F.

Joël Kermarrec

Maison d'art contemporain Chaillieux, 5, rue Julien-Chaillieux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13

JEUDI 17 JUILLET

TF 1

20.45

NAVARRO
Fort Navarro. Série **O** de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (95 min). 112765 *Le soir du réveillon de Noël, Navarro se retranche dans le commissariat, assiégé par les hommes de main d'un truand sous les verrous.*

22.20

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Téléfilm [3/5] de Daryl Duke, avec Richard Chamberlain (100 min). 3220562

0.00 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire.

1.00 et 1.40, 4.15, 4.55 **TF1 nuit.**

1.10 Cas de divorce. Série. Silvera contre Silvera.

1.55 Les Saisons de Joseph Haydn. Concert. Orchestre lyrique de la région Avignon-Provence. **5.05** Musique (5 min).

TV 5

20.00 Le Léopard ■ Film de Jean-Claude Sussfeld (1983, 100 min). 13311291

21.40 Le Combat des reines.

22.00 Journal (France 2).

22.45 La Marche du siècle. (France 3 du 2/7/97).

0.15 C'est la vie. Magazine.

Planète

20.35 Portrait d'un tueur de la mafia.

20.55 Chronique d'un été à l'ombre.

21.40 Le Réseau des Racing Drivers. [2/2]. Le temps des bombes.

22.35 Des hommes dans la tourmente. [10/32]. Mussolini versus Sélassié.

22.55 Les Ailes de légende. Le CH-47.

23.45 L'Ame du gospel (100 min).

France 2

20.55

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES AU PAYS DES INCAS
Documentaire (100 min). 7064901 *De Lima à Nazca, la voie ferrée qui grimpe jusqu'à 4 818 mètres d'altitude propose un véritable voyage dans le temps.*

22.35

LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de José Dayan, avec Manuel Blanc. [3/9] Rivages lointains (105 min). 6920123

0.20 Journal, Météo. **0.35** Escrime. Championnat du monde.

1.05 Les Routiers. Série. **1.55** La Confession du pasteur Burg. Téléfilm de Jean-Jacques Lagrange, avec Frédéric Van den Driessche (rediff., 90 min). 4999296 **3.25 24 heures d'info**. **3.35** Météo. **3.40** Urli.Documentaire. Nicaragua : la situation de l'enfance. **3.55** Urli.Documentaire. Taq pas la porte. **4.50** Safari Namibie.Documentaire (50 min).

Animaux

20.30 Les Yeux de la découverte. Le squelette.

21.00 Animaux en danger.

21.30 Flipper le dauphin.

22.00 Regards sur la nature.

23.00 Mortelle Australie. Océans.

Paris Première

20.00 et 23.45 20 h Paris Première.

21.00 L'Invraisemblable Vérité ■ ■ Film de Fritz Lang (1956, N., v.o., 85 min). 68761494

22.25 ► Les Documents du JTS. Les Maîtres du regard : Orson Welles.

23.00 Tschernuschenko dirige Tchaïkovski. Concert enregistré à Munich (Allemagne), en 1994 (45 min).

23.45 L'Ame du gospel (100 min). 4869611

France 3

20.55

OLD GRINGO ■ Film de Louis Puenzo avec Jane Fonda, Gregory Peck (1988, 115 min). *Une vieille fille américaine, partie enseigner l'anglais au Mexique, est entraînée dans la révolution.*

22.50 Journal, Météo.

23.25

NEW YORK DISTRICT Calibre 44. Série de Dick Wolf, avec Paul Sorvino (45 min). 396765

0.10 Comment ça va ? Magazine. 2742963

1.05 Les Grands Rendez-vous du siècle. Documentaire. Le Tibet : histoire d'une tragédie (55 min). 7152215

2.00 Espace francophone. Magazine. Gaston Miron, un portrait "rapaillé". **2.30** Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 30 avril 1975 : la chute de Saïgon. **3.45** La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La fuite en avant (55 min).

France Supervision

20.30 et 22.35 Coup de cœur. Invité : Alain Kreamski, musicien, spécialiste des bols tibétains.

20.45 Vu d'ici. Ballet en cinq tableaux. Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Gabriel Yared.

21.40 Didjeridou, musiques du monde. Nahawa Doumbia.

22.45 Concert de musique polonaise. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (95 min). 92883630

Ciné Cinéfil

20.30 Malaria ■ Film de Jean Gourquet (1942, N., 90 min). 1770123

22.00 Orchestra Wives ■ Film de Archie Mayo (1942, N., v.o., 95 min). 9652498

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA COURSE À L'INFO

Proposée par Peter Paul Kubitz. Invité : Stefan Aust, rédacteur en chef de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*.

20.50 JT, l'information 24 heures sur 24.

Documentaire de Jutta Hess (1997, 30 min). 861765

La vie quotidienne des journalistes de la deuxième chaîne de télévision allemande ZDF chargés de recueillir et de diffuser l'information vingt-quatre sur vingt-quatre.

21.20 Le Monde en images. L'agence Reuter, documentaire de John Ayres et Rainer Regensburger (1997, 45 min). 429727

22.05 Galerie de portraits. 119949

22.35 Feed. Ou comment devenir président, documentaire de Kevin Rafferty (1992, 75 min). 9916104

23.50 Epilogue : Mon dernier soupir. Court-métrage (5 min). 7818746

Jean-Claude Carrière lit Buñuel.

23.55 ► Jacquot de Nantes ■ ■ ■ Film d'Agnès Varda, avec Philippe Maron (1991, N, et couleur, rediff., 115 min). 1930524

1.50 Le Quartier des persécutés. Documentaire (rediff., 45 min). 5521302

Ciné Cinémas

20.30 Las Vegas, un couple ■ Film de George Stevens (1969, 110 min). 3665122

22.20 Un moment d'égarement ■ ■ Film de Claude Berri (1977, 85 min). 54246185

Festival

20.30 Assédictement votre. Téléfilm de Maurice Frydland, (105 min). 66740388

22.15 Tous mes maris. Téléfilm d'André Farwagi, avec Patrick Chesnais (90 min). 28201543

Série Club

20.45 Les Incorruptibles, le retour.

21.35 Un Juge, un flic. Un taxi pour l'ombre.

22.30 Alfred Hitchcock

VENDREDI 18 JUILLET

TF 1

15.35 Côte Ouest. Feuilleton.

16.30 21 Jump Street. Série. L'étranger.

17.25 Extrême limite. Série.

17.55 Les Années fac. Série.

18.25 Ali Baba.

19.00 Mokshû Patamû.

19.50 et 20.40 Météo.

20.00 Journal, l'image du jour, Trafic Infos

20.44

1, 2, 3, SÉRIES

20.45 Walker Texas Ranger. **O**, le cyclone.

21.30 Les Dessous de Palm Beach. Panier trop percé.

22.25 La Ville du grand secret. Ovni.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invitée : Carole Laure. Sujets : Le plus petit joueur professionnel de basket ; la plus grande boîte de nuit d'Europe ; le plus grand château habité ; etc. (85 min). 6428963

Un magazine qui part à la découverte de lieux, de personnes, d'objets et de phénomènes étonnants en France et dans le monde.

0.45 et 1.50, 2.50, 4.00 **TF1 nuit.**

0.55 et 2.00, 3.00, 4.10, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. **5.05** Musique (5 min).

TV 5

20.00 Jeux sans frontières. (France 2 du 7/7/97).

21.30 Grand tourisme.

22.00 Journal (France 2).

22.45 Vue sur la mer. (France 2 du 9/7/97).

0.00 Ciao ! Magazine.

0.45 **Soir 3** (France 3).

Planète

19.40 Des choix pour demain. [1/4]. Les dieux de nos pères.

20.35 Missions secrètes pour espions extralucides.

21.25 La Balade des oies sauvages.

22.20 Wallenberg, autopsie d'une disparition.

23.15 Noirs, Blancs, couleurs.

23.40 Central Park. [2/2] (40 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Grands d'Espagne.

20.30 L'Oasis des glaces.

21.00 Animaux en danger.

21.30 Flipper le dauphin. Flipper le détective.

22.00 Les Survivants de l'Arctique.

23.00 ABC histoire naurelle. Ombres portées sur l'aigle.

0.00 Amérique sauvage. Growing up Wild.

0.30 Flipper le dauphin.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.

21.00 Cafés-théâtres dans tous leurs états.

21.50 Le JTS des festivals.

22.20 Cendrillon.

Opéra en deux actes de Rossini enregistré au festival de Salzbourg. Solistes : Francisco Araiza, Ann Murray (215 min). 78210895

France Supervision

19.30 Les Francofolies.

20.45 Festival d'humour au Mans : Clair.

21.55 Festival Chopin : Variations. Concert enregistré à l'Orangerie du Parc de Bagatelle, à Paris (60 min). 25385925

23.10 Jean-Paul Marcheschi, le veuilleur. De Gilles Perru.

23.35 Marc Chagall, à chœurs ouverts. De Danièle Manguin et Christian Klein (25 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Héros du dimanche ■ Film de Mario Camerini (1952, N., v.o., 90 min). 1747895

22.00 Les Aventures de Casanova ■ Film de Jean Boyer [1/2] (1947, N., 105 min). 3618506

--	--	--	--	--	--

Ciné Cinémas

21.00 Les Indians II Film de David Ward (1994, 105 min). 69887429

22.45 Nicky et Gino Film de Robert M. Young (1988, v.o., 105 min). 26636876

0.30 Phantom of the Paradise ■ ■ Film de Brian De Palma (1974, 95 min). 84072109

Festival

20.30 Un amour inachevé. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve, avec François Lorieux (110 min). 98355963

22.20 Le Destin tragique de Hetty Sorrel. Téléfilm de Giles Foster (100 min). 39904741

Série Club

20.45 Two.

21.35 et 1.30 Un juge, un flic.

22.30 Alfred Hitchcock présente. A mourir de rire.

23.00 Les Incorruptibles, le retour.

23.45 Lou Grant (55 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.

20.55 Nos meilleures années.

23.00 Clair de lune.

23.30 Le Bal de l'école. Téléfilm de Paul Schneider (90 min). 500012963

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Un combat pour les animaux : gardes étrangers.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Spécial Tic Tac Toe. **19.30** 7 1/2. Le théâtre de rue ; Monaco. **19.55** Sous le ciel de Paris. Ébénisterie moderne. **20.00** Brut. Magazine (25 min). 12708

20.25 Documenta. Reportage.

20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DERNIÈRE ALERTE
Téléfilm de Claudia Prietzel, avec Dieter Pfaff, Oliver Bröcker (1996, 95 min). 944499 *Un accidenté de la route déroute le film de sa vie tandis que des médecins du service des urgences s'activent pour le sauver...*

22.20

GRAND FORMAT : SUR LES RIVES DE LA VOLGA
Documentaire de William Aldridge et Christiane Bauermeister (1997, 90 min). 1746673 *A la découverte de la Russie le long du plus grand fleuve d'Europe.*

23.50 Transatlantis ■ Film de Christian Wagner, avec Daniel Olbrychski, Birgit Aurrell (60 min). 9666499

1.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Pologne [2/2] : Quelle place en Europe ? (rediff.).

1.55 Court circuit. Magazine (rediff., 50 min). 5661109

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Anne Murray.

20.30 Star Trek. Une partie des actions.

21.20 Destination séries.

21.50 Game On. Matthew a Suitable Case for Treatment (v.o.).

22.20 Chronique du front. **22.25** Dream On. Une pour deux (v.o.).

22.55 Seinfeld. Le coiffeur (v.o.).

23.20 Top bab. Magazine.

23.55 Quatre en un. Magazine.

0.40 La Semaine sur Jimmy. **0.50** New York Police Blues. Rien ne va plus (v.o., 45 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory. **20.10** Parole de chien. **20.35** Juste pour rire. **21.35** Sinbad. **22.05** Les Cent vies de Black Jack Savage.

22.50 Les dauphins ont-ils une âme ? De Wolfgang Bayer. **23.45** Sylvie et compagnie. **0.10** Thierry la Fronde. **0.35** Florence ou la vie de château. Téléfilm de Serge Korber [3/6] (60 min). 3452155

M 6

20.45

LES TROIS MOUSQUETAIRES LA VENGEANCE DE MILADY
Seconde époque.

Film de Bernard Borderie, avec Georges Descrières (1961, 110 min). 823369

D'Artagnan et les mousquetaires aux prises avec Milady.

22.35

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série **Δ** (100 min). 8266982

La transformation. Beauté meurtrière. Le pantin du ventrilique.

0.15 Culture pub. Magazine [1 et 2/2]. Spécial Festival international du film publicitaire de Cannes (55 min). 2252418

1.10 Boulevard des clips. **2.10** Turbo (rediff.). **2.40** Coulisses. Jean-Louis Aubert

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** - Le convoi chargé d'argent quitte la ville sous bonne escorte. Pendant ce temps, le shérif de Tombstone, Wyatt Earp, est allé chercher le juge Temple pour faire juger l'assassin présumé de l'ancien soldat. Au Dunhill Hotel, M. Campbell, un romancier qui vient de Boston pour rencontrer Blueberry, apprend qu'il n'est pas mort.



Une chasse à l'homme est organisée en Floride pour retrouver l'assassin présumé de Gianni Versace

Les enquêteurs estiment qu'Andrew Cunanan se cache dans Miami

WASHINGTON

de notre correspondant

La prudence commanderait de prendre quelque distance avec les affirmations du FBI : après tout, le dernier « coupable » que la police fédérale a identifié est un certain Richard Jewell. Soupçonné d'être l'auteur de l'attentat des Jeux olympiques d'Atlanta, en juillet 1996, il avait été victime d'un véritable lynchage médiatique, avant d'être définitivement innocenté. Cette fois, il est vrai, le risque d'une erreur judiciaire n'existe pas : même s'il s'avère qu'Andrew Cunanan n'est pas responsable de l'assassinat de Gianni Versace, il n'en reste pas moins un tueur en série de l'espèce la plus dangereuse.

La vaste chasse à l'homme organisée mercredi 16 juillet, au lendemain de l'assassinat du couturier italien, pour retrouver un suspect connu comme un prostitué homosexuel opérant dans les milieux

chics se concentre à Miami (Floride), où les enquêteurs pensent que le fugitif se cache. Son portrait est distribué dans les rues, les restaurants et les aéroports, une récompense de 10 000 dollars (environ 60 000 francs) est offerte, et le site du FBI sur Internet comme les numéros de téléphone spéciaux diffusés par la police sont submergés d'appels.

Les indices, vrais ou faux, s'accumulent et des témoins se font connaître, comme cette jeune femme qui a assuré, sur la chaîne NBC, que Gianni Versace avait discuté, il y a quelques mois, dans une de ces soirées homosexuelles dont Miami ne peut guère renier qu'elles contribuent à sa réputation, avec son futur assassin. L'anecdote, authentique ou non, n'a rien d'étonnant. Andrew Cunanan n'est pas un personnage qui passe inaperçu ou laisse indifférent.

Tous les témoignages à son sujet

concordent : « brillant », « flamboyant », « à l'aise », « intelligent », « charmeur », « généreux », « élégant » et « doux », il était une quasi-star des soirées gay de San Diego (Californie) et Miami, où personne n'ignorait qu'il était « à vendre », cher.

LA PISTE DU PICK-UP ROUGE

« Andrew est un prostitué homosexuel de haut vol », a confirmé Mary Ann Cunanan, sa mère, dans un entretien au *Chicago Sun-Times*. Andrew Cunanan est un gigolo flambeur, sans travail bien sûr, généreux (il n'hésite pas à payer l'addition), et surtout un maniaque extrêmement dangereux, armé et prêt à tuer de nouveau.

Ses quatre précédentes victimes (présümées), à un moment donné, lui ont fait confiance. Quatre assassinats en un peu plus de deux mois, une frénésie meurtrière, une errance sanguinaire poursuivie sur

trois Etats (Minnesota, Illinois et New Jersey) avant d'aboutir en Floride, à Miami Beach, le Saint-Tropez local. La police cherche donc, en remontant notamment la piste du pick-up rouge emprunté à l'une de ses victimes et retrouvé non loin de la villa de Gianni Versace, des indices lui permettant d'arrêter le suspect, alors que Miami tente de remédier à ce coup porté à son image de marque. Le maire du comté de Dade, Alex Penelas, a cru bien faire en contre-attaquant immédiatement : « *Miami Beach et le Dade County sont sûrs, en dépit de ce terrible incident.* »

Seulement voilà : Miami ne peut se défaire de sa réputation d'insécurité, née de l'assassinat de neuf touristes européens, en 1992 et 1993, et du souvenir de ce fameux feuilleton télévisé qui se passe de traduction, « *Miami Vice* ».

Laurent Zecchini

Sclérose en plaques : un rétrovirus identifié

La thèse de l'origine virale de la maladie se renforce

LES CHERCHEURS français de l'unité mixte 103, qui associe le Centre national de la recherche scientifique et la société BioMérieux (Lyon), ont mis en évidence la présence d'un nouveau rétrovirus, baptisé « *MSRV* » (*Multiple Sclerosis Associated RetroVirus*), chez les patients atteints de sclérose en plaques. Publiés dans les annales (*Proceedings*) de l'Académie américaine des sciences de juillet, leurs travaux viennent renforcer la thèse d'une origine virale de la maladie, sans pour autant conclure à un lien de causalité directe ni exclure d'autres facteurs causaux.

La sclérose en plaques est l'affection neurologique chronique la plus fréquente chez le jeune adulte. Elle se manifeste par une inflammation du système nerveux central qui détruit la myéline, cette substance qui gaine et protège les fibres nerveuses. Apparaissant généralement vers l'âge de trente ans, la maladie, très invalidante et rebelle aux thérapeutiques mises en œuvre, se caractérise par différents symptômes affectant les fonctions motrices et sensitives. Le nombre de personnes atteintes est estimé à 50 000 en France.

Les causes de cette maladie n'ont pas été élucidées par les chercheurs qui évoquent des facteurs génétiques, environnementaux ou viraux. Hervé Perron (université Joseph-Fourier, Grenoble), qui signe l'étude dans les *Proceedings*, suit la piste virale depuis 1989 : un rétrovirus fut isolé pour la première fois dans son laboratoire à partir des cellules ménin-gées d'une patiente. En 1991, son équipe publia dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet* une étude mettant en évidence des particules rétrovirales dans le li-

quide céphalo-rachidien des patients. Les résultats qui viennent d'être publiés confirment la validité de ces observations.

Les chercheurs de l'unité 103, dirigée par Bernard Mandrand, ont, en effet, repéré le rétrovirus MSRV dans le liquide céphalo-rachidien de cinq malades sur dix atteints de sclérose en plaques. Puis ils ont réussi, après moult difficultés, à cultiver le virus en laboratoire et à caractériser une partie de sa séquence génétique. Le rétrovirus n'a pas été retrouvé chez les victimes d'autres maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson).

VERS UN TEST DE DÉPISTAGE ?

Les chercheurs français avaient déjà repéré la présence d'une protéine toxique, détruisant la myéline dans certaines cellules de culture du MSRV. Reste à savoir si la présence du virus MSRV est due à des facteurs extérieurs ou si elle figure dans le patrimoine génétique des patients. Les interactions entre différents types d'agents infectieux associés à cette maladie et leur rôle de co-facteurs éventuels compliquent cette recherche.

La sclérose en plaques serait ainsi l'expression d'un virus « dormant » depuis des années qui se « réveillerait » sous l'action conjuguée de facteurs multiples. La relation entre le nouveau rétrovirus, la protéine toxique et la maladie demande à être vérifiée. Si l'association se confirme, la mise au point d'un test de dépistage est envisageable, qui permettrait d'établir un diagnostic précoce mais aussi d'engager au plus tôt une thérapeutique susceptible de retarder la destruction neurologique.

Laurence Folléa

La famille du couturier met en garde contre les « conjectures »

ROME

de notre correspondant

Trois gerbes de roses ont été déposées sur les célèbres escaliers de la place d'Espagne, face à l'église de la Trinité-des-Monts. Le défilé n'aura pas lieu. Le spectacle de mode qui devait se dérouler mercredi soir 16 juillet a finalement été reporté au mois de septembre. « *Pour ceux qui s'aiment, ce ne pourra jamais être un adieu, mais un vol dans l'espace et dans le temps* », est-il écrit sur un billet. Rome pleure son prince de la libération vestimentaire et sexuelle. Les ateliers de la via Bocca di Leone (femmes) et de la via Borgognona (hommes) sont fermés.

A Milan, via Gesù, épice de la formation de l'empire Versace, les employés de ce qui fut la maison mère ont fermé les portes. Les cent soixante-six boutiques du couturier à travers le monde sont également restées closes. La municipalité de Reggio di Calabria, ville natale du styliste, a décrété que jeudi serait un jour de deuil. Au Parlement, un député a déploré qu'aucune parole ne soit pronon-

cée en hommage à « *un homme qui a contribué à l'affirmation des produits et de la créativité italiennes dans le monde* ». Le président de séance s'est contenté de prendre acte et a promis que « *tout le possible serait fait* ».

CONTRETEMPS

Ce fut la seule fausse note dans le concert de louanges adressées à ce Calabrais de cinquante ans qui, en vingt ans, est devenu un capitaine de la mode, le deuxième en Italie derrière Giorgio Armani, avec un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs. Cette réussite vertigineuse a fait des envieux. Gianni Versace fut donc suspecté d'avoir des relations avec la Mafia, la 'Ndrangheta calabraise. *The Independent on Sunday*, qui, le 23 octobre 1994, avait fait état de ces possibles accointances, sans éléments sérieux, fut condamné à publier des excuses et à payer 100 000 livres de dommages et intérêts. Le fisc s'est bien évidemment intéressé de près aux activités de ce grand couturier. Il ne fut pas le seul. A l'époque de la grande lessive de

« Mani pulite » (mains propres), Santo Versace, le frère de Gianni et financier de l'entreprise, fut traîné devant les tribunaux. Comme Krizia et Gianfranco Ferré, il fut condamné au mois de mai à un an et deux mois de prison avec sursis pour avoir « arrosé » des fonctionnaires de la brigade financière. Ces contretemps auraient retardé l'entrée en Bourse du groupe, désormais prévue pour le mois de juin 1998. La mort du créateur – qui possédait 45 % de la holding – ne remet pas en cause l'empire Versace, entreprise familiale dirigée également par son frère Santo (35 %) et sa sœur Donatella (20 %). C'est sans doute cette dernière qui

prendra les rênes de la maison et tentera de pallier la créativité de son frère disparu par sa fantaisie afin de transformer en une affaire durable un succès fulgurant. En huit ans, le chiffre d'affaires a été multiplié par dix-sept.

Dans l'immédiat, la famille s'est réfugiée dans le silence et a mis en garde la presse contre la divulgation « *d'hypothèses ou conjectures non encore démontrées* » sur les circonstances de la mort de Gianni Versace. Donatella Versace affirme que son frère n'avait jamais vu le gigolo homosexuel soupçonné de l'avoir tué.

Michel Bôle-Richard

L'école et l'information à l'épreuve des Rencontres de Pétrarque

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Après s'être interrogées sur l'idée de progrès scientifique, les douzièmes Rencontres de Pétrarque, organisées par France-Culture en association avec *Le Monde*, cherchaient à déterminer, mercredi 16 juillet à Montpellier, si nous sommes « plus instruits et mieux informés ». Autrement dit, peut-on parler d'un progrès en matière d'instruction et d'information ? Il y a quelques années, deux éminents sociologues, Christian Baudelot et Roger Estabiet, avaient affirmé : « *Le niveau monte.* » Une bonne partie du débat a tourné autour de cette assertion.

« Non », a répondu Alain Finkielkraut, philosophe et professeur à l'École polytechnique, tous les enseignants peuvent témoigner du sentiment inverse, et ce n'est pas être réactionnaire que de considérer que tout ne va pas bien à l'école. Ce qui ne va pas en particulier, selon Alain Finkielkraut, c'est que le rapport au passé, qui était impliqué dans l'idée même d'éducation, est aujourd'hui menacé de rupture et que la transmission se perd. Notamment parce que l'école est invitée à s'aligner sur les nouvelles technologies de l'information.

Faux débat, a rétorqué Alain Renaud, professeur à l'École d'architecture de Saint-Etienne (et non à l'École des beaux-arts comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 17 juillet). Ce qui est important, c'est la relation au savoir et cette relation doit être « joyeuse », non « désespérée ». Chargé de mission à France Télécom, Alain Renaud a souligné que le numérique entraîne « *une recomposition de l'économie générale des signes* », aussi déroutante que le fut en son temps l'invention de l'écriture, et qu'il faut travailler sur ce chantier en assumant « *joyusement* », selon le mot de Nietzsche, les risques de l'époque.

LES LIMITES DE LA DÉMOCRATISATION

Plusieurs intervenants ont souligné la difficulté de définir la notion de « niveau ». Chantal Delsol, professeur de philosophie politique à l'université de Marne-la-Vallée, a mis l'accent sur les limites de la démocratisation de l'école, dont témoigne le fort taux d'illétrisme. Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur de physique à l'université de Nice, a noté que si le niveau moyen de ses étudiants a baissé, le niveau des meilleurs a augmenté. Françoise Gaillard, pro-

fesseur d'esthétique à l'université de Paris-VII, s'est inquiétée de « *la perte d'intelligibilité du savoir* », qui conduit non à l'émancipation, mais à « *une forme d'aliénation* ». Pourquoi ? Parce que, a-t-elle dit, nous ne vivons plus dans l'historicité, mais dans une mémoire figée, qui ne donne accès ni au présent ni au futur.

Que le niveau monte ou que le niveau baisse, a conclu Pierre Manent, directeur d'étude à l'École des hautes études en sciences sociales, c'est toujours du quantitatif, et « *le quantitatif manque le réel* ». Pour lui, comme pour la plupart des intervenants, c'est d'abord la question de la langue qui est en cause. Un certain usage de la langue, a-t-il dit, assurait, à l'école, le rassemblement du savoir, qu'il s'agît de mathématiques, de physique ou d'histoire. C'est cette « *langue partagée* » qui, selon lui, s'est perdue. Quant à savoir si le niveau monte ou baisse, Pierre Manent a conseillé de s'en tenir à cette réplique de *En attendant Godot* : « *Ne disons pas de mal de notre époque, n'en disons pas du bien non plus, n'en parlons pas.* »

Thomas Ferenczi

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 17 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20519,25	+0,79	+5,98
Honk Kong index	15706,29	+1,69	+16,76

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



Tirage du *Monde* daté jeudi 17 juillet 1997 : 496 162 exemplaires

1 - 3

COMMENT LA FRANCE A PERDU L'AFRIQUE

une série écrite par Eric Fottorino

Cinq épisodes pour raconter et analyser la relation singulière qui unit la France et l'Afrique depuis plus d'un demi-siècle.

Tous les jours, du lundi 21 au vendredi 25 juillet dans **Le Monde**